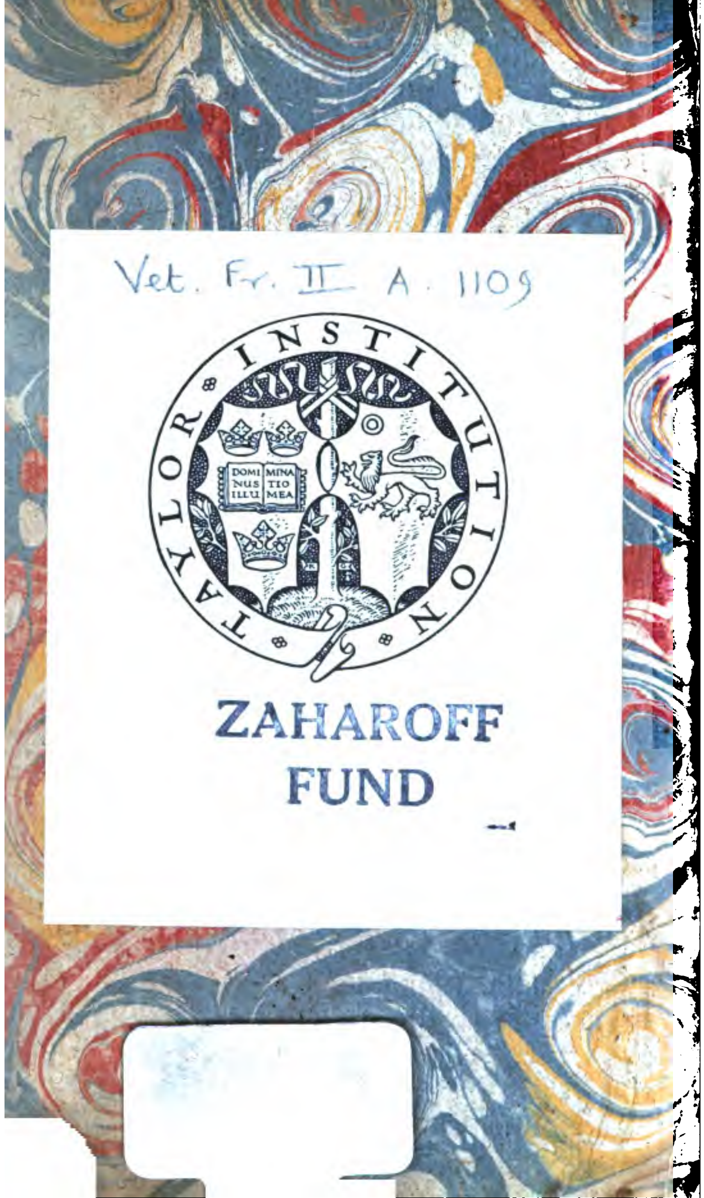



Vet. Fr. II A. 1109
TAYLOR · INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
ZAHAROFF
FUND



Bought from Hannas

TCHEMERZINE X, 157

First appe rance of

fragments f. St. SIMON's Memoires

PIÉCES INTÉRESSANTES ET PEU CONNUES, POUR SERVIR A L'HISTOIRE.



A BRUXELLES.

1781.

PIÉCES INTÉRESSANTES ET PEU CONNUES, POUR SERVIR A L'HISTOIRE.



A BRUXELLES.

1781.



TABLE DES MATIÈRES.

LETTRES originales de J. B. Rousseau & du Comte de Bonneval, depuis le 27 Novembre 1723, jusqu'au 18 Novembre 1725, relativement à l'affaire qui a forcé le Comte de Bonneval de se réfugier en Turquie.

Fin de la Table.

PIÉCES



LETTRES ORIGINALES DE J. B. ROUSSEAU ET DU COMTE DE BONNEVAL,

Depuis le 27 novembre 1723, jusqu'au 18 novembre 1725,

Relativement à l'affaire qui a forcé le Comte DE BONNEVAL de se réfugier en *Turquie.*

AVIS DE L'ÉDITEUR.

CES Lettres, on ne peut plus intéressantes eu égard aux noms de ceux qui les ont écrites, & à la singulière

LETTRE DE J. B. ROUSSEAU,

*A M. le Comte D*** (a).*

A Bruxelles, le 27 novembre 1723.

J'AI différé jusqu'ici, Monsieur, de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 9 de ce mois, parce que j'espérois pouvoir vous mander l'arrivée de *M. le Comte de Bonneval*, que j'attendois de jour en jour. Mais je viens d'apprendre qu'il a pris son chemin par *Hanover*, où il doit s'arrêter quelques jours, & de là rabattre par la *Hollande* : ensorte que je ne l'attends plus que vers le 10 du mois pro-

(a) Conseiller d'Etat d'Epée, Chevalier des Ordres du Roi, en son Hôtel, rue Saint-Dominique, à Paris.

chain. Il me mande que le Roi de Pologne l'a chargé de me remercier de l'exemplaire de mes Ouvrages, que j'ai présenté à S. M., & de me remettre un diamant de 300 pistoles, dont elle me fait présent. Voilà une galanterie à laquelle je ne m'attendois pas, mais qui ne m'a point surpris du plus généreux & du plus magnifique Prince de l'Europe.

Pour revenir au Comte *de Bonneval*, je vois dans la conduite de M. son frère la vérification du Proverbe, qui dit que *Chien qui ne peut courir, ruse*. Depuis son procès perdu, il a écrit lettres sur lettres à *M. de la Tour*, qui vient d'être fait Colonel *de Bonneval*, pour le presser de lui mander l'arrivée de son frère à *Bruxelles*, où il veut lui envoyer son fils, & le venir voir lui-même. Je ne sais si cette affection tardive sera capable de toucher le cœur de notre ami, & de lui faire faire quelque mauvais marché. De l'humeur dont je le connois, il en

feroit affez capable, fi la famille *de Biron* ne le foutient contre la bonté de fon chien de cœur.

Je vous fuis infiniment obligé de m'avoir débarraffé de ce grand vilain livre du P. *Monfaucon*, qui va devenir fort beau entre les mains du Prince *de la Tour*, & qui feroit très-inutile dans les miennes.

Le Chevalier *Litta*, qui doit vous avoir préfentement remis le Supplément que vous m'avez demandé, m'a dit qu'il avoit vu à *Malthe* le Chevalier de *Comminges*, en fort bonne fanté, & prêt à en repartir pour France. Si vous en avez des nouvelles, je vous prie de vouloir bien m'en faire part. On m'a dit que fa ferveur pour le féjour de l'Ifle s'étoit changée en dégoût, & en un ennui profond. Cela ne me furprendroit nullement : les chofes qu'on aime le plus, ne veulent pas être vues de trop près ; & je ne fache point de féjour dans

le monde qui satisfasse assez l'imagination, pour ne rien laisser à desirer. Celui où on est le plus libre, me paroît le meilleur de tous : mais il y a des fers qu'on ne sauroit quitter sans peine.

Je conçois que vous en aurez un peu à vous défaire de ceux de la Cour. Je tiens cependant, qu'on ne sauroit jamais se trouver mieux que chez soi ; & que le plaisir de vous rapprocher de M. l'Archevêque d'*Aix*, vous dédommagera aisément de ce que vous perdrez en quittant quelques amis de Cour qui, aux agrémens de la conversation près, ne sont pas difficiles à remplacer par tout pays.

J'espère que vous aurez présentement à Paris Madame la Marquise *de Villette* & Mylord *Bolingbroke*. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien les assurer de mes respects.

J'ai des complimens à vous faire de M. *le Prince Eugène* & de M. *le Duc*

d'Aremberg, avec qui je viens de passer huit jours à *Mons*, où je compte de retourner bientôt.

Nous allons perdre *Madame de Rupelmonde*, qui faisoit le principal ornement de ce pays-ci, où elle a gagné l'estime & l'amitié de tout le monde. *Bruxelles* a valu quelque chose pendant qu'elle y a demeuré ; ce ne sera plus qu'une ville comme une autre, quand elle en sera partie.

Je suis, avec toute la reconnoissance & tout le respect que je vous dois, Monsieur, votre &c.

Signé, ROUSSEAU.



AU MÊME.

A Bruxelles, le 10 mars 1724.

Je vous félicite de tout mon cœur, Monſieur, de l'heureuſe arrivée de M. l'*Archevêque d'Aix*.

Outre le plaiſir de voir ce qu'on aime, c'eſt un grand avantage dans un pays où on ne ſauroit manquer de faire ſouvent de mauvais ſang, de trouver quelqu'un qui puiſſe aider à le rectifier par une confiance réciproque & ſûre. La langueur de Monſieur votre petit-fils m'afflige; je l'aime pourtant mieux, à ſon âge, qu'une maladie de violence: celle-ci emporte tout d'un coup, on guérit de l'autre; & j'ai toujours vu que les enfans malingres, ſont ceux qui vivent le plus.

Je ſuis fâché que vous ne puiſſiez pas voir plus ſouvent le Duc *d'Aremberg*:

il vous aime véritablement ; & si son genre de vie répondoit au vôtre comme son tour d'esprit, il n'y auroit pas deux hommes plus faits l'un pour l'autre, que vous deux. On me fait un crime de l'aimer ; & moi j'ai déclaré à la barbe de Madame ***, que je l'aimerois toujours ; parce qu'il ne m'avoit jamais trompé.... *A bon entendeur, salut.*

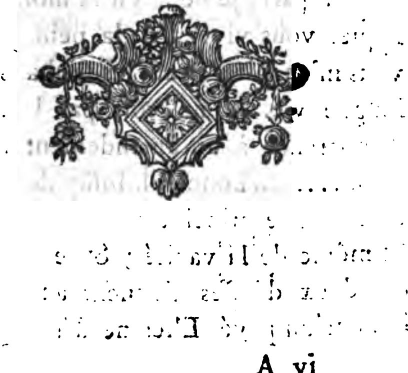
J'ai ici plusieurs amis, bien honnêtes gens, mais de peu de ressource pour le commerce de la vie. Dieu m'a envoyé le Comte *de Bonneval* pour y suppléer ; je passe douze heures de la journée avec lui sans m'en appercevoir. Il a présentement une fort bonne maison, dont il ne sort point, parce que tout le monde l'y vient chercher, à commencer par le Plénipotentiaire (*a*) & sa famille, qui ne sont pas ceux qui le divertissent

(*a*) Le Marquis *de Prié*, Ministre de l'Empereur, à la Cour de *Bruxelles*.

le plus, étant naturellement porté, aussi bien que moi, à estimer les gens par ce qu'ils valent, plutôt que par ce qu'ils sont. Il vous embrasse de tout son cœur, & n'est pas moins indigné que moi des procédés de *Du Bourg*, qui n'en a pas usé mieux avec vous qu'avec lui. Ce garçon est né avec de l'esprit, mais il ne l'a pas plus cultivé que son cœur : la paresse le domine, & le dérangement le perd. Nous l'avions mis en liaison avec tous les Ministres & les plus honnêtes gens de la Cour, qui le voyoient très-volontiers. Il s'en est tenu là, & ne va chez personne, que chez *Saint-Saphorin*, dont le commerce est le moins honorable de *Vienne* : le reste du temps, il le passe avec son Valet-de-chambre. Je suis bien fâché qu'il n'ait pas mieux profité de vos leçons & de ses talens. Pour moi, je n'ai pas ouï parler de lui depuis mon départ de *Vienne* : mais je ne lui en veux point de mal, parce que

je connois la tyrannie du péché de paresse, & que je pardonne toutes les fautes, hors celles du cœur. Ce que je ne lui pardonne point, c'est d'avoir oublié ce qu'il vous doit. C'est une faute dans laquelle je ne tomberai jamais : vos bontés me sont toujours présentes ; & je ne cesserai toute ma vie d'être, avec autant de reconnoissance que d'attachement & de respect, &c.

Signé, ROUSSEAU.



AU MÊME.

A Bruxelles, le 27 avril 1724.

VOTRE précédente, Monsieur, m'a alarmé sur votre situation, par rapport à un petit-fils que vous avez raison de chérir. Votre dernière ne me tranquillise point. J'espère que la première me consolera davantage. La jeunesse est forte à passer, mais elle revient de loin.

Intérêt de famille & amitié paternelle à part, je ne sais si le monde dans lequel vous vivez, à la peinture que vous m'en faites, vaut les souhaits d'une longue vie. Je ne vois pas beaucoup d'apparence à un amendement si prochain.... En bonne Philosophie, l'ignorance est le principe de tous les vices, & même de la vanité; & je vois que ces deux déesses tiennent aujourd'hui le haut du pavé. Elles ne déguerpissent

pas aiſément : quand elles règnent quelque part, il faut des ſiècles & des miracles ; & un *Sophi* de Perſe coûte moins à détrôner.

J'avoue que je ne ſongeois point au ſucceſſeur de M. *de Torci* quand vous m'avez parlé de Madame *Fériol ;* & que je ne le compris point parmi les confidens du premier Miniſtre. Je ſuis perſuadé que ſon amie eſt toujours la mienne. Elle m'écrit quelquefois ; mais je connois aſſez mes amis, pour ne me commettre avec eux qu'autant que la raiſon le permet. Il y a mille choſes que je pourrois confier à celle-ci ; il y en a d'autres que je ne voudrois lui dire qu'à bonnes enſeignes, quelque perſuadé que je ſois de ſa fidélité : les amis du genre humain ne ſont pas ce qu'il me faut dans la ſituation où je me trouve.

On nous dit hier, que notre grand Duc *d'Aremberg* avoit cédé ſa maiſon à Madame *de Rupelmonde :* celle-ci ſeroit-

elle brouillée avec M. ſon père?... Il y a déja quelque temps qu'elle ne m'a écrit. J'ai toujours adreſſé mes lettres au Duc, ſur le *Quai des Théatins*. Je ne ſais où je dois lui écrire, s'il eſt vrai qu'il ſoit délogé. Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien me dire ce que vous ſavez.

Puiſque vous me parlez de Madame *de Villette*, permettez-moi de l'aſſurer ici de mes reſpects, auſſi bien que Mylord *Bolingbroke*. On peut ſupporter Paris avec un voiſinage comme le leur; & je ne regrette point le temps que vous y paſſez, ſi vous y avez encore beaucoup d'amis qui leur reſſemblent. Je ne penſe plus à celui que vous m'avez laiſſé deviner pour votre ſucceſſeur à *Vienne*; j'y ai perdu mon latin. Permettez que je finiſſe, en bon François, par les aſſurances, &c.

Signé, ROUSSEAU.

AU MÊME.

A Bruxelles, le 13 mai 1724.

Je sens comme vous, Monsieur, la peine où vous devez être, & je partage vos inquiétudes sur la santé d'un petit-fils, que vous regardez, avec justice, comme la ressource de votre maison. Mais il n'y a point d'enfance qui se passe sans danger, & j'espère que vous en serez quitte pour la peur. Je vous conjure de vouloir bien m'écrire quand vous aurez de meilleures nouvelles à m'apprendre; car je n'ai pas moins besoin que vous, d'être rassuré sur un article si important.

Je n'aurois pas été fâché de me débarrasser des dix exemplaires qui me sont venus lorsque je les attendois le moins, & qui sont les seuls qu'il y ait à débiter dans le monde.

J'aurois été encore plus aise d'en pouvoir donner un à notre cher Commandeur ; mais, puisqu'on ne sauroit avoir de passe-port, il faut prendre patience.

Je ne suis nullement fâché du refus de ceux à qui vous vous êtes adressé : je ne leur veux du mal que de leurs sottes louanges. Rien n'humilie davantage que les éloges des gens que l'on n'estime point.... Jugez vous-même, si un homme qui admire les *Couplets du café*, & qui met *Fontenelle* & la *Deshoulières* à la tête du *Parnasse François*, doit me chatouiller beaucoup par ses approbations !... Il y a long-temps que je le connois, & que je l'ai ouï jouer de la basse de viole, chanter des parodies bachiques, & réciter les beaux endroits des Tragédies de *Crébillon*, qu'il savoit tous par cœur.

Tout cela pouvoit faire un homme de bonne compagnie chez les Précieuses

de l'*Ile Notre-Dame* & de la *Place Dauphine*, mais non pas un Miniſtre.

S'il n'eſt pas mieux informé des *Affaires Etrangères* que de la mienne, il aura beau porter ſur la poitrine un ruban bleu, à la place de la toile que vendoit ſon grand-père maternel, il ne ſera jamais qu'un fat, comme il l'a toujours été. Il eſt bon qu'il ſache que la charge, dont j'ai actuellement les patentes, me rapporte mille écus de ce pays, qui font près de cinq mille francs de votre monnoie d'à-préſent : ſomme fort ſupérieure aux gages qu'il touchoit, jadis, quand il écrivoit dans les bureaux de M. *Pelletier*.

Il n'appartient pas à des morveux tels que ceux-là, de vilipender la généroſité & les autres vertus d'un Prince comme M. *le Prince Eugène*.... Voilà ce que les F... auront de moi aujourd'hui. Je n'en dirai pas davantage, parce que nous ſommes dans la ſemaine ſainte : mais ils

entendront parler de moi, à la première édition qui se fera de mes Ouvrages.

Soyez sûr, au reste, Monsieur, que votre héros & le mien est toujours semblable à lui-même, & toujours digne de votre plus tendre estime. Je ne veux point vous tromper; & je vous dis vrai, parce que je n'ai ni chagrin, ni passion qui puisse offusquer mes connoissances; & que je puis bien faire semblant d'être dupe quand la nécessité le demande, mais non pas duper mes amis quand ils me somment de dire ma pensée. Je vous ai écrit il y a quelques jours, amplement, sur cette matière; & il seroit inutile de tomber dans la répétition.

Faites-moi l'amitié de me dire qui est cet ami de Madame *de Fériol*, dont vous m'avez parlé? Si, par hasard, c'étoit le *M*..., je n'aurois pas grand profit à en espérer: car, malgré ses louanges hypocrites, je vous garantis qu'il me hait autant que je le méprise;

& c'eſt tout dire. Fade & faux ne ſont pas termes ſynonymes, mais ils ſont reſpectifs, & l'un ne va guère ſans l'autre.

Je ſalue notre grand & aimable Duc, & ſuis avec reconnoiſſance, attachement & vénération ſans bornes, votre &c.

Signé, ROUSSEAU.



AU MÊME.

A Bruxelles, le 11 août 1724.

JE compte, Monſieur, ſur-tout eu égard à la lettre dont vous m'avez honoré, du premier de ce mois, que celle-ci vous trouvera à *Verſailles*. Je ſouhaite que vous y réuſſiſſiez dans vos vues, étant bien perſuadé qu'elles ne ſauroient être que juſtes & raiſonnables. Vous ſavez cependant que la juſtice & la raiſon ne ſont pas toujours des titres pour obtenir la fin que l'on ſe propoſe.... Ainſi, Monſieur, réjouiſſez-vous ſi vous réuſſiſſez, & ne vous affligez pas ſi vous n'attrapez rien. Je vous ai vu perſuadé que l'Eminentiſſime *Dubois* étoit fort de vos amis. Moi, qui avois long-temps rôti le balai avec ce champignon d'*Outre-Loire*, je me défiois un peu de la ſincérité du perſonnage.... Entre vous &

moi, je n'ai pas meilleure opinion de *M...;* c'eſt un jeune étourneau, qui battra des mains à tout ce que vous direz, qui rira, qui applaudira jusqu'à vous affadir le cœur : mais qui ne laiſſera pas de vous trahir en douceur, ſurtout s'il s'agit de ſervir, à votre préjudice, quelque freluquet de ſon eſpèce. Ce ſont des gens qui, n'ayant point aſſez d'eſprit pour être prudens, ſe rabattent ſur la mauvaiſe fineſſe, qui eſt toujours le partage des petits eſprits.

C'eſt l'unique mérite du *Tranſalpin* (*a*) qui gouverne ce pays-ci; qui eſt, d'ailleurs, l'homme le plus plat & le plus faſtidieux que je connoiſſe. Encore ne ſait-il pas ſon métier; & ſes ruſes ſont ſi groſſières, qu'un aveugle y mordroit. J'ai dû feindre d'y être trompé, juſqu'à ce que j'aie eu amplement tout ce qu'il me falloit pour le confondre. Le fat, en croyant m'at-

(*a*) Le Marquis *de Prié.*

que la gravité de votre ſucceſſeur ſoit plus importante que la ſienne. L'approbation que le Miniſtre *Tricaut* donne aux Mémoires de *Vienne*, m'en donne une grande idée. Son témoignage en vaut bien un autre; & je ne doute point qu'ils ne ſoient auſſi ſenſés que celui à qui ils s'adreſſent. Je ne ſaurois pourtant approuver que celui-ci ſe donne pour mort, *de la ceinture en bas* : cela ne vaut rien à *Vienne*, non plus qu'ailleurs. Dieu le préſerve que cette opinion s'y établiſſe! on s'y attend à toute autre choſe; & tout ce qui pourroit lui reſter, ne ſauroit valoir ce qu'il perdroit par ce retranchement volontaire.

Je ne ſavois rien de tout ce que vous me mandez de *Du Bourg* & de ſa famille. J'en ai fait part au Comte *de Bonneval*, à qui il avoit fait accroire qu'il n'étoit qu'un pauvre Gentilhomme. Sans entrer dans le détail de ce que vous nous mandez, M. *de Bonneval* ne l'en eſtime

ni

ni plus ni moins, & il a raison. Il l'aimeroit même encore, s'il ne l'avoit pas payé d'ingratitude, comme il a fait à votre égard.

Nous continuons de nous amuser ici du mieux qu'il nous est possible, & nous buvons souvent à votre santé. M. le Chevalier *de Cosan* a repassé ici, à son retour de Hollande, & nous avons soupé deux fois ensemble. Ce n'a pas été sans faire ample commémoration de vous. Nous avons eu ici le jeune Duc *de Montmorency*, qui nous a charmé par sa figure & ses manières. Il va aussi passer quelques mois en Hollande avec le Comte *de Lorges* & un Gentilhomme appelé M. *de la Chevaleraie*, qui est homme d'un grand mérite.

Permettez que j'assure ici M. l'*Archevêque d'Aix* de mon très-humble respect.

L'accident arrivé à *Chantilly* est affreux !... Il semble que je l'aie prévu dans une lettre que j'écrivis, quelques

jours auparavant, au Chevalier *de Comminges*, où je parlois des Rois chaſſeurs. Un exemple auſſi funeſte devroit bien leur ſervir d'avertiſſement, & les guérir de cette paſſion outrée, qui les diſtrait de la véritable application à laquelle ils ſont obligés par leur rang.

Je finis, en vous aſſurant, &c.

Signé, ROUSSEAU.



LETTRE

DE

M. LE COMTE DE BONNEVAL,

*A M. le Comte D***.*

A Bruxelles, le 17 août 1724.

IL faut, Monſieur mon cher Couſin, que j'aie l'honneur de vous confeſſer ma juſte vivacité, & l'indignation dont j'ai été ſaiſi contre la Maiſon *de Prié*, puiſque M. *Rouſſeau*, ſans m'en parler, a jugé à propos de vous en inſtruire ; & que je n'ai pas réſolu de m'en mettre aux pieds d'un Moine, pendant le *Saint Jubilé* accordé par le nouveau Pape.

On ne peut rien ajouter aux infâmes calomnies répandues par la Marquiſe *de Prié*, & ſa fille la Comteſſe *d'Apremont*, contre l'honneur de la jeune Reine d'*Eſ-*

pagne, en pleine aſſemblée, à leur table ; à leur jeu, dans les viſites particulières qu'elles faiſoient ou recevoient, & le plus ſouvent en préſence du Marquis *de Prié*, qui, bien loin de réprimer l'inſolence de ſa femme & de ſa fille, y ajoutoit quelques froides railleries, & des réflexions malignes contre la réputation de nos Princeſſes.

Depuis cinq ou ſix jours qu'ils ont commencé cette manœuvre, ma bile s'échauffoit toujours de plus en plus, à meſure qu'on me rendoit compte de leur impertinence. Je me contenois cependant toujours, eſpérant que la choſe ne ſe répandroit pas, & que dans peu de jours elles s'anéantiroit d'elle-même.

Mais comme tout fourmille actuellement d'Anglois, de Hollandois & d'Allemands à *Bruxelles*, & que ces calomnies ſe ſont répandues ſi univerſellement aux Pays-Bas, qu'un Capitaine nommé *Oliſt*, du Régiment de *Baden*, m'a dit

qu'on ne parloit d'autre chose à *Gand*, & que son hôte, qui est un honnête Cabaretier d'ici, les lui a racontées en arrivant chez lui ; que le Prince *de Nassau*, qui va à *Vienne*, prenant congé de moi, m'a encore dit les mêmes choses, & pis : enfin, de peur de crever, j'ai éclaté, & il en arrivera ce qui pourra.

J'ai l'honneur de vous envoyer copie de ce que j'ai publié à *Bruxelles*, par écrit. Plus de vingt autres pareilles copies courent les rues, les ayant, hier au soir, distribuées à l'assemblée qui se tenoit chez moi.

Vous direz, sans doute, que je suis fou?... Mais vous savez peut-être, que six mois après mon arrivée en Allemagne, j'apostrophai un soufflet, à poing fermé, sur la copieuse face d'un Officier général *Prussien*, qui dit, en ma présence, chez le Prince *de Saxe-Gotta* : que notre bon vieux Roi *Louis XIV*,

étoit un indigne J. F...? & que je soutins assez heureusement cette affaire, pour ne me pas dégoûter d'en avoir de pareilles. Et comme le vin de celle-ci est tiré, je le boirai jusqu'à la dernière goutte, & ne souffrirai jamais qu'on attaque, où je serai, l'honneur de notre Sang Royal.

Tout ce qui s'est passé sur cette affaire, entre la Maison *de Prié* & moi, est tellement public depuis vingt-quatre heures que j'ai prêché mon assemblée, que je n'en puis plus démordre, & n'en ai pas même la moindre envie; car il faut savoir de qui ils ont appris cette nouvelle, ou s'ils l'ont forgée, & que les Auteurs soient punis: car, sans cela, il resteroit une très-vilaine cicatrice à l'honneur de la jeune Reine, puisqu'on ne peut réparer une aussi infâme calomnie (quand elle s'est généralement & publiquement répandue) que par une satisfaction pareille & le châtiment de ses Auteurs.

Je me rapporte à la lettre que vous a écrite M. *Rousseau*, Monsieur & cher Cousin, & au papier ci-joint, pour le détail de cette affaire, afin de ne point vous ennuyer par une répétition. Vous ferez l'usage que vous trouverez juste, de cette lettre & de celle de M. *Rousseau*; & j'espère que, sans nous commettre, vous ferez prendre les mesures nécessaires & convenables à l'honneur de cette Princesse : car vous verrez bientôt la Hollande, l'Allemagne & l'Angleterre, aller *à la moutarde* de cette fausse nouvelle, inventée chez *les Prié*.

Depuis qu'on a mis la lettre de M. *Rousseau* à la poste, j'ai cru y devoir joindre cette longue apologie de ma conduite dans cette affaire. Mais vous aurez la bonté de réfléchir aussi, mon cher Cousin, qu'outre qu'il est de mon devoir indispensable de défendre l'honneur de notre Sang Royal, contre qui que ce soit qui ose l'attaquer, c'est que

j'ai encore l'*honneur de lui appartenir*, *par les Maisons de* FOIX *& d'*ALBRET ; & que *le Grand* HENRI a bien voulu témoigner, dans une lettre qu'il écrivit au *Parlement de Pau*, & qui est entre les mains de mon beau-père, qu'il recommandoit les affaires de son cousin le Duc *de Biron* avec d'autant plus de chaleur, qu'*il étoit son proche parent par la Maison de Bonneval.*

Je vous mets ici les propres termes de la lettre de ce grand Monarque, non par orgueil, mais pour vous préparer à me voir prendre cet honneur fait à ma famille, comme un bouclier qui m'autorise à faire ce que j'ai fait.

Au cas qu'on s'avise, à *Vienne*, de désapprouver ma conduite comme Officier de l'Empereur, ils ne le pourront faire comme étant *Allié de la Reine d'Espagne*, qui est un trop grand honneur pour moi, pour que j'ose jamais m'en servir, (bien que très-réel & véri-

table) si je n'en ai absolument besoin pour ma défense.

Si j'en avois pourtant la permission de Son Altesse Sérénissime *Monseigneur le Duc*, après qu'il aura eu la bonté de s'informer de la vérité par M. le Duc *de Biron* même, je pousserois le *B*.... *de Piémontois* bien autrement !

C'est à vous, mon cher Cousin, que j'honore & respecte au-delà de toute expression, à me guider.

Il ne sera pas mal d'imposer encore aux étrangers un peu plus de respect pour notre Sang Royal, en poussant bien cette affaire. Il en sera plus respecté de nos voisins, MM. les *Hollandois & Allemands*, qui en parlent quelquefois avec trop de licence.

Au reste, comptez, Seigneur, que je vous adore, & qu'on ne peut être avec une tendresse égale à la mienne, votre, &c.

Signé, BONNEVAL.

publiquement répandu contre cette grande Princesse, en présence de tant de monde.

N. B. Au bas d'une pareille copie, est écrit ce qui suit :

Les preuves de tous les faits contenus au *Mémoire*, sont au pouvoir de M. le Comte *de Morville*, & ne laissent point de doute sur ce que M. le Comte *de Bonneval* a relevé un fait qui est prouvé par les Comtes *de Lanoy*, *Calemberg*, *le Prince de Nassau*, *le Rheingrave*, &c.



LETTRE DE M. ROUSSEAU,

*A M. le Comte D***.*

A Bruxelles, le 18 août 1724.

Il vient de se passer ici une chose qui pourra avoir des suites; & j'ai conçu, Monsieur, qu'il seroit bon que vous en fussiez informé, afin d'être en état d'en faire savoir la vérité à qui il appartiendra.

Il y a six jours que la Comtesse *d'Apremont*, fille aînée de la Maison *de Prié*, prétendit avoir reçu des lettres qui lui marquoient : Qu'un certain Marquis *des Eaux*, homme de qualité de ce pays-ci, avec qui elle a été en commerce avant son veuvage, venoit d'être assassiné en Espagne.

Cette nouvelle fut débitée purement

& simplement, & sans y mêler aucunes conjectures. Mais le lendemain, Madame la Marquise *de Prié* trouva bon de publier chez elle, & en pleine assemblée, que cet assassinat étoit la suite d'une galanterie de ce Marquis avec la Reine d'Espagne; & qu'ayant méprisé l'avis qu'on lui avoit donné de ne la plus voir, il avoit été poignardé dans le Palais où cette Princesse étoit reléguée.

Le *Rheingrave*, à qui Madame *de Prié* dit cette nouvelle, après l'avoir débitée, en sa présence, à ceux qui étoient présens, & en particulier à l'*Internonce* & à la Princesse *de Horn*, vint la rendre *toute chaude* à M. le Comte *de Bonneval*, chez qui il étoit prié à souper, & qui la regarda comme une impertinence qui ne méritoit pas d'être relevée, & qui tomberoit toute seule.

Le lendemain, M. le Comte *de Lanoy* conta la même nouvelle à M. le Comte *de Bonneval*, comme l'ayant apprise,

le matin, de Madame *de Prié*, à qui il avoit pris la liberté de dire en face : Qu'il n'en croyoit rien ; & qu'elle devoit ſavoir, *que le lit d'une Reine d'Eſpagne n'étoit pas auſſi aiſé à approcher que celui de Madame d'Apremont ?*

Nous ne laiſſâmes pourtant pas d'apprendre le ſoir, que cette nouvelle avoit fait tout l'entretien du dîner de Madame *de Prié* ; & le jour d'après, M. le Prince *de Naſſau* étant venu prendre congé de M. le Comte *de Bonneval*, avant de partir pour *Vienne*, lui dit, que Madame *de Prié* & ſa fille ne l'avoient entretenu d'autre choſe le matin qu'il les étoit allé voir, & que la première lui avoit ajouté : Que ce qui l'étonnoit le plus, c'étoit qu'un garçon auſſi bien fait que le Marquis *des Eaux*, *eût pu devenir amoureux d'un petit monſtre, qui étoit l'exécration du genre humain.*

Ce diſcours échauffa la bile du Comte

de Bonneval, qui pourtant ſe contint encore. Mais ayant appris, le ſoir, que toute la ville étoit pleine de ce faux bruit, qui continue depuis mardi que M. *de Prié* eſt parti, avec toute ſa famille, pour *Oſtende ;* il a cru, qu'étant né François, il ne devoit pas ſouffrir davantage une pareille inſolence, & a pris le parti de déclarer tout haut, à l'aſſemblée qui ſe tient chez lui deux fois la ſemaine : Que les Auteurs de cette infâme nouvelle ne pouvoient être *que des P...., & des Faquins & des malheureux, ſi c'étoient des hommes ; & qu'il n'y avoit qu'un Bord.... où on pût parler, avec cette inſolence, d'une Princeſſe de France, & d'une Reine d'Eſpagne.*

Il a prié tous ſes amis de le dire, de ſa part, dans toutes les maiſons où ils iront ; & comme il en a beaucoup, il y a de l'apparence, qu'avant qu'il ſoit peu de jours, la calomnie retombera ſur ceux qui en ſont les auteurs.

Mais comme ce discours, tout bien fondé qu'il est, pourroit donner lieu à un procédé entre lui & la Maison *de Prié ;* & que, de l'humeur dont nous connoissons le Comte *de Bonneval*, il est homme à la pousser à toute extrémité, il a cru devoir prendre les devans à la Cour *de Vienne*, & a écrit toute l'affaire, comme elle s'est passée, aux Ministres de cette Cour, qui sont de ses amis.

Je suis persuadé, Monsieur, qu'on y sentira toute l'horreur d'une impudence aussi inouie & aussi noire, & qu'on en auroit satisfaction, si on croyoit qu'elle valût la peine d'être demandée.

Pour moi, j'ai cru, Monsieur, devoir vous en informer, afin que si la chose vient à la connoissance de votre Cour, comme je n'en doute point, étant devenue aussi publique qu'elle l'est ici, vous soyez en état d'en parler suivant la vérité, & de rendre à votre parent

& à votre ami la juſtice qui lui eſt due, & que j'ai lieu de croire qu'on lui rendra par-tout pays.

Je vous prie, cependant, de ne me point citer, cela n'étant nullement néceſſaire pour la vérification de ce que je vous mande, y ayant cent perſonnes (par manière de dire) qui ſont prêtes d'en rendre témoignage par ſerment, à commencer par *le Rheingrave*, qui a l'honneur d'appartenir à la Maiſon *de France* par feu Madame *la Princeſſe*, ſa grand'tante maternelle. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, &c.

Signé, ROUSSEAU.

P. S. de M. le Comte DE BONNEVAL.

Je me rapporte au détail que vous fait ici M. *Rouſſeau*, Monſieur mon cher Couſin, touchant l'impertinence des *Prié*. Je ne doute pas que le ſoi-diſant Marquis

de Rossi, Résident de France à *Bruxelles*, n'en ait rendu compte à la Cour, comme c'est son devoir, malgré la liaison, étroite ou large, de son épouse avec *le Plénipotentiaire*, chez qui toutes les calomnies ont été fabriquées.

Je vous embrasse très-fort, mon cher Cousin; je vous honore, je vous respecte, & suis avec une tendresse à toute épreuve, votre, &c.

Signé, le Comte DE BONNEVAL.



COPIE D'UNE LETTRE DE M. LE COMTE DE BONNEVAL,

*A M. le Marquis D***.*

A Bruxelles, le 22 août 1724.

MONSIEUR,

Pour ſatisfaire votre curioſité ſur les nouvelles préſentes, j'aurai l'honneur de vous dire que le prétendu aſſaſſinat du Marquis *des Eaux*, fait toute l'attention du public.

La Comteſſe *d'Apremont*, fille du Marquis *de Prié*, que la chronique dit avoit vécu dans des liaiſons fort étroites, avant ſon veuvage, avec le Marquis *des Eaux*, a prétendu, il y a dix à douze

jours, avoir reçu une lettre de la Princesse *Sophie Slohen Vollem*, Chanoinesse à *Meterbiltz*, qui lui mandoit que Madame *de Reve*, aussi Chanoinesse, avoit reçu une lettre de son frère qui est en *Espagne*, par laquelle il lui marquoit que ledit Marquis *des Eaux* avoit été assassiné.

Cette nouvelle a été débitée ici, les premiers jours, purement & simplement. Le lendemain, la Marquise *de Prié* trouva bon d'y faire une broderie, & de publier, en pleine assemblée, chez elle, qu'elle savoit de science certaine, que ce Marquis avoit été poignardé, par ordre du Roi, pour avoir eu un commerce de galanterie avec la Reine.

On lui objecta qu'on ne croyoit pas la chose possible dans un pays comme l'*Espagne?*... Elle répliqua qu'elle le savoit de bonne part, & que c'étoit ce qui avoit donné lieu à la relégation

de cette Princesse ; qu'on avoit averti le Marquis de n'y plus retourner, & qu'ayant méprisé cet avis, il avoit été poignardé, & son corps jetté par la fenêtre.

Toute la Noblesse de *Bruxelles* étoit à l'Assemblée où ce discours fut tenu ; & le lendemain elle recommença sur le même ton, le matin, à dîner, l'après-dînée, & le soir.

Le jour suivant, Madame *d'Apremont* relaya sa mère avec la même nouvelle ; & enfin, pendant quatre jours, l'une & l'autre eurent soin d'en entretenir toute la ville, tant en public qu'en particulier, jusqu'à ce qu'elle en fût totalement abreuvée : après quoi elles partirent en famille, mardi dernier, pour *Ostende*.

Le Comte *de Bonneval*, qui, comme tout Paris le sait, a l'honneur d'appartenir & d'être apparenté à la Maison de *France*, par celles *de Foix* & *d'Albert*, & qui se tient chez lui, où il voit la

meilleure compagnie du pays, apprit avec douleur ce beau roman, comme les autres ; & se contenta de hausser les épaules, tant qu'il crut que la chose n'iroit pas plus avant.

Mais, ayant vu l'acharnement qu'on montroit à débiter une pareille infamie, il crut que l'honneur de la *Maison de France* demandoit de lui autre chose qu'un silence méprisant ; & déclara enfin à son tour, en pleine assemblée : *Qu'il n'y avoit que des G.... & des Coquins qui pussent parler avec cette insolence, d'une Princesse de France & d'une Reine d'Espagne ; & que de pareilles nouvelles ne pouvoient avoir été fabriquées qu'au Bor....*

Voilà où en est l'affaire, dont vous jugez bien qu'on n'est pas venu lui demander satisfaction ? Mais il y a tout lieu de croire qu'elle n'en demeurera pas-là.

Une scène aussi publique me fait con-

jecturer que la Cour de *France* en doit être informée, tant de la part du Marquis *de Roiſſi*, ſon Réſident, que des autres François qui ſe trouvent ici. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que pluſieurs Eſpagnols qui ſe trouvent également en cette ville, en ont écrit à leur Cour, & aux Miniſtres Plénipotentiaires à *Cambrai ;* que la mère, le frère & la ſœur du Marquis *des Eaux*, ont pris la même voie : enſorte qu'on eſt dans l'attente de ſavoir comme quoi la Cour de France & celle d'Eſpagne auront reçu cette nouvelle ; & je ne doute point que ces deux Cours, également ſenſibles ſur le point-d'honneur, ne demandent une ſatisfaction convenable à l'injure.

Le plus beau de l'affaire, c'eſt que le Comte *de la Peyre*, alarmé, comme vous pouvez penſer, de cette tragique nouvelle, ayant dépêché un exprès en poſte à *Meterbiltz*, pour s'informer de Madame

Madame *de Reve* de ce qui en étoit ; celle-ci a répondu : *Qu'elle ne sait ce qu'on lui veut dire, & qu'il y a plus de cinq mois qu'elle n'a reçu de lettres d'Espagne.*

J'ai cru, Monsieur, que vous ne seriez pas fâché que je vous fisse part de cette petite aventure, qui servira du moins à vous faire connoître le caractère de ceux qui l'ont inventée ; & à vous prouver une vérité très-incontestable, qui est : *Que rien n'est si méchant que les sots ; ni si sot que les méchans.*

J'ai l'honneur, &c.



LETTRE,

DE M. L. C. DU L.

A M. MILAIN, premier Secrétaire & Intendant de Monseigneur le Duc DE BOURBON (a), *Premier Ministre.*

Le 23 août 1724.

JE ne sais, mon cher *Mentor*, si cette lettre vous trouvera encore à votre *Tusculum*, & à portée d'en rendre compte à *Son Altesse Sérénissime*; afin de savoir d'Elle, si je dois supprimer des lettres que je reçois de *Bruxelles*, ou en donner part à quelqu'un.

(a) Il étoit ennemi de la Maison *d'Orléans* : raison pour laquelle il a renvoyé en *Espagne l'Infante*, que le Roi devoit épouser ; afin qu'on renvoyât en *France* l'aimable *Princesse d'Orléans*, qui étoit destinée pour *Dom Carlos*, Roi de *Naples*.

Voici, en abrégé, de quoi il est question : bien entendu que c'est à vous à qui je parle, & que je suis certain que notre Prince aura la bonté de me ménager, s'il le juge à propos, afin que la Maison *d'Orléans* ne m'impute ni bien, ni mal.

On m'écrit que la Marquise *de Prié*, & la Comtesse *d'Apremont* sa fille, toutes deux (soit dit entre nous) *grandes P.... de leur métier*, ont dit, *publiquement* : Que le Marquis *des Eaux*, homme de qualité, Flamand (si je ne me trompe), couchoit avec la jeune Reine d'*Espagne*, & qu'il avoit été assassiné à *Madrid*.

On prétend que ces deux femmes ont affecté de répandre cette histoire, parce que ce même Marquis avoit été en commerce avec la Comtesse *d'Apremont*.

Cette nouvelle ayant été publiée sans ménagement, le Comte *de Bonneval*,

Général d'infanterie, qui est à *Bruxelles*, a cru devoir faire le *Don Quichotte*, & a dit : Que celles qui répandoient de tels propos étoient des *P*...., auxquelles il falloit couper la robe au cul ; & que si c'étoient des hommes, c'étoient des *marauds, à étrivières.*

Vous observerez, mon cher Principal, que le Marquis *de Prié* commande en Flandres. On me marque que Bonneval a écrit à *Vienne* à tous ses amis, pour prévenir le Marquis *de Prié*, dont la réputation de probité *ne fleure pas comme baume*; & l'on est persuadé que cette affaire aura des suites désagréables.

Il me paroît, par ce qu'on m'écrit, que le Marquis *de Roissy*, chargé des affaires de France, doit être, par sa femme, faufilé avec le Marquis *de Prié*.

Les lettres que je reçois sont des 17 & 18 : je n'y répondrai qu'après avoir reçu de vos nouvelles.... Je m'imagine

que le Marquis *de Roissy* aura écrit à M. le Comte *de M*....

J'ai l'honneur d'être, avec un abandon infini, mon cher Principal, & plus tendrement à vous qu'à moi-même, &c.

Signé, L. C. DU L.

N. B. Ni la Cour d'*Espagne*, ni la Maison *d'Orléans*, ne se sont pas bougées pour prendre le fait & cause de M. le Comte *de Bonneval*, nonobstant que son beau-père, M. le Duc *de Biron*, Grand-Ecuyer du Duc *d'Orléans*, & quantité d'autres Seigneurs aient fait jouer tous leurs ressorts pour faire soutenir ledit Comte.



LETTRE

DU COMTE DE BONNEVAL,

*A M. le Comte D***.*

A Bruxelles, le 24 août 1724.

MONSIEUR, mon cher Coufin, trouvez bon que j'aie l'honneur de vous écrire, pour vous avertir qu'on m'a rapporté que le Marquis *de Prié* eft défolé de ce que les Miniftres (*du Congrès*) de *Cambrai*, pour l'*Efpagne*, ont jetté feu & flammes, quand ils ont appris, par des Efpagnols qui leur ont écrit d'ici, l'impertinence de lui & de fa Maifon contre la Reine d'*Efpagne*, qu'ils ont vilipendée par une affreufe calomnie ; & d'autant plus affreufe, qu'il s'eft trouvé qu'ils avoient fauffement cité la fœur du Marquis *de Reve*, à laquelle ce dernier devoit avoir écrit cet affaffinat du

Marquis *des Eaux*; & qui a mandé à M. le Comte *de Lannoi*, que bien loin d'avoir répandu une pareille nouvelle, *il y avoit plus de cinq mois que son frère ne lui avoit écrit d'Espagne.*

Jugez, mon cher Cousin, de l'horrible malice de cette canaille !

Le Marquis *de Roissy*, Résident ici pour la France, en a écrit à la Cour, suivant ce qu'on m'a dit; ainsi, il a fait son devoir.

Comme depuis la nouvelle de *Cambrai*, qui leur a été apportée par le Résident de *Hollande*, ils pourroient intercepter les lettres qui me viendroient; si vous m'honorez, Monsieur, mon cher Cousin, d'une réponse; je vous supplie très-humblement de la faire sous couvert de M. *de Villeneuve*, Capitaine dans mon Régiment, à *Mons*. M. *Rousseau* vous fait la même prière.

Vous savez, Monsieur, que je suis pour vous, à pendre & à dépendre....

Ainsi, vous n'avez qu'à m'ordonner : je me ferois couper mes chères T.... pour vous plaire !

Au reste, j'ai pris mes devans à *Vienne* ; & les affaires de notre *vilain* seront très-mal reçues : l'Empereur les saura par des gens très-peu affectionnés envers le cher Marquis.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, BONNEVAL.



LETTRE DE J. B. ROUSSEAU,

*Au Comte D***.*

A Bruxelles, le 31 août 1724.

JE n'ai que le temps qu'il me faut, Monsieur, pour prendre congé de vous. Je pars ce soir pour *Vienne*, où je compte d'arriver dans neuf ou dix jours au plus tard. J'aurai l'honneur de vous écrire dès que l'embarras des premières visites sera fini ; & s'il me vient ici quelques lettres de vous, elles seront portées chez M. *de Bonneval*, qui me les enverra.

L'affaire qu'il a avec *les Prié* fait du carillon, & elle en fera encore davantage, si je ne me trompe. *L'Excellence Piémontoise* n'avoit pas besoin de cette nouvelle affaire à *Vienne*, où il y a long-temps que je sais que sa réputation ne flaire pas comme baume.

& je n'y penferai qu'après que celles du Comte *de Bonneval* qui, peut-être, fur le charivari de *Bruxelles*, vous ont donné de l'inquiétude, feront entièrement finies, & j'efpère que ce fera à fa fatisfaction. M. *de Prié*, par l'incartade qu'il a faite, a rendu fi mauvaife fa caufe (qui déja n'étoit pas trop bonne), que quand même notre ami feroit défapprouvé pour fa vivacité, le Miniftre le fera infiniment davantage pour fon attentat: n'étant pas permis de venger, de fon autorité privée, une injure conditionnelle & qu'il pouvoit ne pas prendre pour foi, par des injures perfonnelles & atroces, contre un homme de la qualité & du rang de M. *de Bonneval*. C'eft ce que penfent ici les perfonnes les plus fenfées, même entre les amis de M. *de Prié*; & j'y ai trouvé deux opinions établies, comme vérités inconteftables: l'une, que Madame *de Prié* eft la première qui ait débité le roman fcandaleux

de l'aſſaſſinat du Marquis *des Eaux* ; qu'il ne lui ſert plus de rien de vouloir nier ; l'autre, que M. *de Bonneval* a eu tort de s'ériger en *Champion* d'une Princeſſe étrangère. C'eſt ſur quoi on décidera ; mais la conjoncture eſt peu favorable pour le Miniſtre *Piémontois*.

Il eſt actuellement tenu ſur les fonts pour matière grave ; & je ſais que ſon adminiſtration eſt examinée à toute rigueur par des perſonnes qui ne lui feront guère de quartier. Je ne ſaurois vous en dire davantage.

Si j'étois ſeulement deux heures tête à tête avec vous, je vous étonnerois peut-être, en vous diſant une partie de ce que je ſais depuis quatre jours.... Il me ſuffit, pour vous tranquilliſer, de vous dire que les affaires de notre ami ne ſont point ici en mauvaiſe poſture ; & que, s'il eſt puni pour une petite faute, ſon ennemi court grand riſque de l'être pour une plus grande.

M. le Comte *de Sinzendorff*, chez qui je dînai avant-hier, vous fait mille complimens, aussi bien que le Comte *Joseph de Paar*, auprès de qui j'étois, & qui me porta votre santé. Autant en fait la Comtesse *de Valstein*, & le Duc *d'Aremberg* chez qui je loge, & où vous aurez la bonté de m'adresser vos lettres. Il agit parfaitement pour notre cher Comte, & a eu audience très-favorable de Leurs Majestés, dont il doit encore en prendre une à la fin de cette semaine.

Je vous demande la continuation de vos bontés pour moi, qui suis, sans vanité, avec plus de reconnoissance, d'attachement & de respect, qu'aucun homme qui vive, votre &c.

Signé, ROUSSEAU.



LETTRE
DU COMTE DE BONNEVAL,
*A M. le Comte D***.*

Au Château d'Anvers (*a*), le 29 septembre 1724.

J'AI reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & vous rends très-humbles graces de la continuation de vos bontés, dont je n'ai jamais douté ; le passé me répondant du présent & de l'avenir.

Je prie M. le Duc *de Biron*, mon cher Cousin, de vous communiquer tout ce que j'ai envoyé à *Vienne*, à *Sa Majesté Impériale* & au Conseil de Guerre. J'ai tiré, comme vous verrez, très-habilement mon affaire des pattes du Prince

(*a*) Où il avoit été conduit par ordre du Marquis *de Prié*.

Eugène : car je n'aime pas qu'il me turlupine pour servir ses favoris, qui sont d'ordinaire les plus grands coquins de l'Empire *Turc* & *Romain*.

Je vous donnerai aussi part que l'*Empereur* s'est déclaré *en cachette* pour moi, & me l'a fait écrire par le Prince *de Cardonna*, Président du Conseil de *Flandres*, qui m'encourage, de sa part, *à pousser le vilain* : mais je vous prie que ce soit un secret entre vous & M. le Duc *de Biron*, mon cher Cousin!.... Et n'en parlez pas aux Dames, n'étant pas nécessaire qu'elles le sachent.

J'espère que vous trouverez assez de dignité dans mes lettres.... Partant, je vous prie d'aider à M. *de Biron* à m'avoir des preuves que la lettre n°. E, dans mes expéditions, a été montrée ou donnée à M. *de M*...., par *Fonséca*, & envoyée par le Marquis *de Roissy*, à qui *Prié* l'a confiée aussi, pour la participer à ce Ministre. C'est une pièce dont j'ai besoin.

Et comme M. le Baron *de Breteuil* m'a paru être de mes amis, & qu'il sera peut-être plus faufilé chez ce Ministre que vous & M. le Duc *de Biron*; il pourroit, sans faire semblant de rien, lui parler de cette lettre de *Prié*, & demander à la voir. Si l'on en peut avoir copie authentique, cela seroit bon : mais l'original seroit meilleur. En tout cas, on pourroit aussi avoir quatre personnes de rang, qui pussent témoigner que M. *de M*.... auroit dit l'avoir vue. On pourroit en tirer une copie, & lui faire glisser qu'on la tient *de Fonséça*.... Enfin, mon cher Cousin, il y a cent manières de tirer des preuves là-dessus, que je laisse à votre tendresse, à vos lumières, & à celles de M. le Duc *de Biron*.

Je vous prie de donner part de tout à mon ami le Duc *de Brancas*, dans sa retraite : car je connois son amitié pour moi; mais qu'il se tranquillise sur mon compte. Je suis, &c.

Signé, BONNEVAL.

LETTRE DE J. B. ROUSSEAU,

*Au Comte D***.*

A Vienne, le 17 janvier 1725.

QUELQUE fâcheuse que soit la nouvelle que j'ai à vous mander, il vaut mieux, Monsieur, que vous l'appreniez par moi que par d'autres, qui pourroient vous la rendre d'une manière plus désagréable encore.

La Sentence du Conseil de Guerre tenu contre le Comte *de Bonneval*, après être restée trois semaines sur la table de l'*Empereur*, a été enfin rendue publique hier. *Sa Majesté Impériale* lui donne la démission de toutes ses charges, & le condamne à cinq ans de prison.

Cette disgrace, quelque cruelle qu'elle soit, a au moins pour lui cet adoucisse-

ment, qu'elle laiſſe ſon honneur à couvert, puiſque le mot de *caſſation* n'eſt point employé.

Ses amis ſont moins conſternés ici qu'on ne le ſeroit en France : ils ne l'abandonneront point ; & il y a lieu d'eſpérer que cette ſatisfaction appaiſera ceux qu'il a offenſés, pourvu qu'il ſe contienne, & qu'il ne fourniſſe point de nouvelle matière à leur reſſentiment. On aura ſoin de ne le laiſſer manquer de rien où il eſt. Il a du courage & des reſſources ; & peut-être ne ſera-t-il point, dans les ſuites, auſſi malheureux qu'il paroît l'être aujourd'hui.

Je ne ſaurois vous en dire davantage du lieu d'où cette lettre eſt datée.

Nous partons pour les *Pays-Bas*, dès que le nouveau Gouverneur ſera parti, c'eſt-à-dire, la ſemaine prochaine. J'aurai l'honneur de vous écrire plus au long ſur la route. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire ici, eſt tout ce que je puis mander,

avec ſûreté, pour la conſolation de Madame *de Bonneval*. J'ai le cœur très-ſerré en vous l'écrivant; mais je ne déſeſpère point d'un avenir plus heureux; & je crois que vous pouvez lui communiquer la même eſpérance, ſans craindre trop de la tromper.

Je ſuis, &c.

Signé, ROUSSEAU.



DU MÊME, AU MÊME.

A Vienne, le 20 janvier 1725.

CETTE lettre-ci, Monſieur, ſera miſe à la poſte à *Ratisbonne*, par un de mes amis qui part dans le moment. Ainſi je vous y parlerai avec plus de liberté que je n'ai fait dans ma précédente.

La chute de *Prié*, occaſionnée par ſon affaire avec le Comte *de Bonneval*, n'auroit laiſſé à la colère de M. *le Prince Eugène* aucun prétexte, ſans cette lettre fatale (*a*) dont il a voulu avoir ſatisfaction. L'Empereur n'a rien oublié pour le fléchir ; & tout ce que Sa Majeſté a pu faire, a été de lui faire avoir cette ſatisfaction, en ſauvant l'honneur du Général.

(*a*) Cette lettre, dans laquelle M. *de Bonneval* reprochoit au Prince ſon aveugle attachement pour le Marquis *de Prié*, étoit une eſpèce de cartel.

Le Conseil de Guerre a été dissous & remercié sans donner de Sentence ; & ce n'est qu'en vertu d'une résolution de Sa Majesté, communiquée à ce même Conseil, que M. *de Bonneval* est remercié & démis de ses emplois après un an de prison.

On ne pouvoit moins faire, sans achever de mettre le Prince à bout, après la nécessité où il s'est vu lui-même de se démettre de son Gouvernement, pour un titre qui ne lui donne qu'une pension sans autorité.

Il en a eu la fièvre pendant trois semaines de suite, & n'en est pas encore tout-à-fait quitte.

Je n'envisage qu'avec peine les suites de la disposition où j'ai trouvé cette Cour. Le Comte *de Bonneval* a peut-être mieux fait la sienne par son imprudence, que par tous ses services. Il est certain que l'Empereur l'aime & connoît son mérite.

Je n'oſe vous en dire davantage, & j'aurois même trop de peine à vous le dire !... C'en eſt aſſez pour la conſolation de Madame *de Bonneval*, à qui je vous prie de vouloir bien lire cette lettre, *avant de la jetter au feu.*

Il y a quatre mois que nous marchons ſur le bord des précipices, & le moindre faux pas nous auroit perdus.... Je ne puis vous repréſenter tous les dangers & toutes les inquiétudes où nous avons été expoſés. Dieu nous a fait la grace de nous en tirer avec beaucoup d'honneur, & nous partirons d'ici avec l'eſtime & l'approbation des *Connoiſſeurs*; mais nous l'avons bien payée !

Pour ce qui me regarde, j'ai fait, depuis huit jours que j'ai commencé à y ſonger, ce que je n'avois pu faire en deux ans à *Bruxelles*. Le Prince a recommandé mes intérêts au Maréchal *Daun*; & je partirai la ſemaine prochaine, s'il plaît à Dieu, avec un décret de l'*Em-*

pereur, pour me faire expédier une nouvelle Patente, dès que je ferai arrivé à *Bruxelles*.

La première chose que je ferai en y arrivant, sera de vous écrire, & de vous renouveler les assurances du respect inviolable & de la reconnoissance infinie avec laquelle je serai jusqu'à la mort, &c.

Signé, ROUSSEAU.

P. S. On presse sans relâche les préparatifs du voyage de *l'Archiduchesse* (*a*). J'espère que vous verrez le Marquis *de Prié* faire, avant qu'il soit peu, une vilaine figure, malgré toute sa protection. M. le Duc *d'Aremberg* vous embrasse de tout son cœur. Il s'est fait connoître ici du Maître & de ses Ministres, pour un très-habile homme; & je puis vous assurer que ce qu'il a gagné à son voyage, vaut mieux, pour sa fortune, que ce qu'il a perdu.

(*a*) Nommée Gouvernante des Pays-Bas Autrichiens.

LETTRE

DE MADAME LA COMTESSE DE BONNEVAL,

*A M. le Comte D****.

A la Raquette, le 8 Novembre 1729.

J'AI toujours recours à vous, Monſieur: dès qu'il m'arrive de nouveaux ſujets d'inquiétude, je cours chez vous; mais on eſt bien ſujet à vous trouver déniché.

Il me paroît que la Cour de *Vienne* a maltraité M. *de Bonneval*, en lui donnant le *Spilberg* pour habitation. Cependant je ſuis encore plus alarmée du ſéjour que M. *de Bonneval* fait à *La Haye*, en attendant un Courrier qu'il a envoyé pour recevoir des explications.... Il a donné ſa parole. *La Haye* eſt lieu libre, par conſéquent ſuſceptible de ſuſpicion;

& des ennemis puiſſans & empreſſés à nous nuire, ſe peuvent ſervir de moins que cela pour le perdre.

Je lui ai envoyé un homme en poſte, pour lui faire part de mes réflexions. J'aurois voulu une exhortation de votre part : mais vous n'êtes jamais où on vous deſire.

Si vous avez eu des nouvelles, que vous ayiez deviné le Miniſtre, & que de tout cela vous puiſſiez m'inſtruire ; vous êtes engagé en honneur & en conſcience de ne pas refuſer du ſecours à une malheureuſe de qui la ſingularité de ſa deſtinée peut intéreſſer.

Je vous pourrois parler de motifs plus particuliers de vous à moi. Mais vous avez trop bon eſprit pour vouloir que je vous aime : j'influerois trop ſur votre ſort.

Ce ſera donc dorénavant mon ſecret, que l'attachement ſincère & fidèle avec lequel je ſuis, &c.

Signé, BIRON-BONNEVAL.

LETTRE DE J. B. ROUSSEAU,

*Au Comte D***.*

A Vienne, le 18 novembre 1725.

Je reçois, Monſieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 5 de ce mois ; & je vous ſuis encore débiteur d'une réponſe à celle du 19 de l'autre.

La conſternation où nous étions tous quand je la reçus, du parti que le Comte *de Bonneval* a pris *de reſter à La Haye*, & le mauvais tour que cette démarche a donné ici à ſes affaires, nous a fermé la bouche pour parler, & lié les mains pour écrire.

Malheureuſement il ne s'eſt pas trouvé dans les mêmes liens !... Il a écrit en homme déchaîné ; & pour plus grande

sûreté, il a envoyé ses lettres en droiture, de peur que nous ne les supprimassions si elles passoient par nos mains. M. le Duc *d'Aremberg* en a usé ainsi, tandis qu'on s'est adressé à lui; &, en observant de ne rendre que ce qui étoit à propos, il avoit mis les affaires de notre ami sur un si bon pied, que, malgré la protection redoutable que son adversaire a ici, *il n'étoit pas bon à jeter aux chiens*; & qu'infailliblement il auroit été *cité* dès le lendemain que le Comte *de Bonneval* seroit arrivé au *Spilberg*, où nous avons su depuis, que le dessein étoit *de ne le laisser que vingt-quatre heures*, pour donner une apparence de satisfaction au Prince qui protège son ennemi, contre qui tout le reste étoit déclaré.

M. le Duc *d'Aremberg* le mit au fait par un Courrier qui arriva aussitôt que celui de la Cour.... Et jugez de notre étonnement, quand nous sûmes le parti

qu'il a pris ! & de notre embarras, quand nous avons vu dans les lettres qu'il a écrites, *recta*, au Prince *Eugène* & à M. *de Sinzendorff*, que nous étions nommés & cités tout de notre long !

Nous lui avons envoyé un second Courrier, homme d'esprit & de confiance : mais nous ne pouvons savoir ce qu'il aura opéré avant samedi prochain.

Madame la Comtesse *de Bonneval* m'a fait l'honneur de m'écrire ; & je lui ai répondu que M. son mari n'avoit d'autre parti à prendre que celui de l'obéissance, s'il veut rester au service de l'*Empereur*. S'il persiste à ne point venir, il faut, ou qu'il envoie sa démission, ou qu'il s'attende à être *cité* & cassé, s'il ne comparoît point.

S'il vient, il aura à faire au Prince qu'il a attaqué personnellement depuis qu'il est à *La Haye* ; & il est aisé de juger que celui qui soutient seul un homme abhorré de tout le reste du genre

humain, se soutiendra encore mieux lui-même contre M. *de Bonneval tout seul.*

Ainsi, ce sont *Angustiæ undique* .... Mais le moindre inconvénient est celui d'obéir ; quoiqu'il soit triste d'avoir à changer son attaque en défense.

Son affaire avec *Prié* n'étoit rien : celui-ci avoit fait tant de sottises, que tout le monde crioit *Tolle* contre lui ; & s'il eût été *cité*, comme cela seroit arrivé infailliblement, il auroit eu bien d'autres comptes à rendre que celui de son démêlé personnel avec votre Cousin, qui (en deux mots) a gâté ses affaires, celles de ses amis & celles des *Pays-Bas* ; & n'a accommodé que celles du Marquis *de Prié.*

Vous jugez bien qu'étant ennemi de l'un & ami de l'autre, je n'ai pas peu à faire d'accorder des devoirs aussi peu compatibles que ceux que j'ai à remplir en ce pays-ci.

Je ferai ce que je dois, & Dieu fera

le reste : mais pourvu que je n'aie rien à me reprocher, vous pouvez compter, Monsieur, que je n'en perdrai pas un coup de dent, ni un quart-d'heure de sommeil : ma coutume étant de ne m'affliger que quand j'ai tort.

Pour M. le Duc *d'Aremberg*, qui vous embrasse avec toute la tendresse de son ame, il ne sait pas un mot de la prétendue ambassade dont vous me parlez; & certainement il n'en parlera qu'à bonnes enseignes : car il n'est pas de ceux qui cherchent à vendre leur bien, *pour le voyage d'Outremer*; encore moins de ces bonnes gens qui font leur confession au premier venu. Il fait encore moins de cas que vous de *S. Saphorin* & de leurs pareils : mais ceux-ci, qui ne gagnent leur argent qu'à barbouiller du papier, écrivent ce qui leur passe par la tête, sans savoir la plupart du temps autre chose que ce qu'ils imaginent.

Je vous réponds que bien loin qu'on ait ſongé, en cette Cour, à donner des inſtructions à un Ambaſſadeur pour la *France*, on ne ſonge pas encore à y en envoyer un; & qu'on ne commencera à y penſer, que quand M. *de Richelieu* ſera arrivé & établi à *Vienne*.

La Cour Auguſte, qui a changé à bien des égards depuis que vous en êtes parti, n'a point varié ſur le fait des lenteurs & des indéterminations; & vous vous ſouvenez bien qu'il n'a été queſtion du Comte *de Kœnigseck*, que long-temps après votre première Audience.

Comptez qu'il en arrivera de même, & que les avis qui ſont venus de Londres, touchant les inſtructions prétendues de M. le Duc *d'Aremberg*, ne ſont que des fantômes de l'imagination fanatique du *Saint-Saphorin*, qui ſeroit très-aiſe que la *France*, pour qui il conſerve toujours ſa noble averſion, pût ſe brouiller avec cette Cour, afin de

rendre la ſienne néceſſaire à l'une & à l'autre.

Au reſte, je ſuis bien fâché que Madame la Princeſſe *d'Epinoi* n'ait pas trouvé ſon compte dans la déciſion de notre *Conſeil de Régence*; mais elle en tirera au moins l'avantage de ſavoir à quoi s'en tenir, & de ne prendre parti qu'en connoiſſance de cauſe.

Je vous demande le ſecret ſur tout ce que je vous mande touchant notre cher Comte *de Bonneval*. Il n'a connu, ni la Cour de *France*, ni la Cour de *Vienne*: mais il a dans celle-ci une infinité d'amis qui gémiſſent de ce qu'il leur a lié la langue, & qui voudroient, de tout leur cœur, qu'il la leur dénouât. Plût à Dieu qu'il ne ſe fût point fait d'autres ennemis que *Prié* !

Je vous ſouhaite un hiver bien chaud dans la rue *Saint-Dominique*, & un été bien frais à la Guinguette que vous couchez en joue. Perſonne au monde ne

s'intéresse plus que moi à votre bonheur. Il y a long temps que je suis payé pour cela, & que ma reconnoissance & mon attachement secondent le respect que je vous dois, & avec lequel je veux vivre & mourir, votre &c.

Signé, ROUSSEAU.



LETTRE

DU BACHA

COMTE DE BONNEVAL,

A son frère le MARQUIS, qui lui avoit écrit de Paris, par le Chevalier DE BEAUFREMONT, allant à Constantinople avec les vaisseaux du Roi, commandés par M. DE GABARET.

J'AI reçu, mon Frère, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par M. le Chevalier *de Beaufremont*. C'est un cavalier qui a beaucoup de mérite. Je n'avois pas besoin de la description que vous me faites de son illustre Maison, dont vous vous dites parent, pour en être instruit; & je vous rends graces de m'avoir procuré sa connoissance. Joyeux, aimable & sans fouci

tel qu'il s'eſt préſenté, j'ai ſenti qu'il eſt de ces perſonnes qu'on aime d'abord. Auſſi avons nous vécu, dès le premier inſtant, comme ſi nous nous étions vus toute notre vie :

Il eſt des nœuds ſecrets, il eſt des ſympathies, &c.

Remerciez, je vous prie, le Marquis *de Rothelin*, de l'honneur de ſon ſouvenir. Dites-lui qu'il m'eſt tout auſſi cher qu'autrefois, & faites-lui bien mes complimens. Aſſurez Madame la Marquiſe & ma nièce de mes reſpects; mais pour mon néveu, le Comte, ſon époux, il n'en eſt pas digne, puiſqu'il n'eſt pas capable de vous donner des héritiers de votre nom. Mais je ſuis fort content de mon autre nièce, la Marquiſe *de Charmaſel*, pour ſa fécondité, qui peuple la Cour de Marmots & de Marmotes, qui jaſent nuit & jour. Embraſſez-la de ma part, ainſi que M. le Marquis ſon époux. Vous pourriez ce-

pendant en faire autant à mon cher neveu, s'il vous promettoit de travailler à faire des enfans, non comme un homme de sa qualité, qui ne ménage les devoirs du mariage qu'avec son épouse, mais comme les Crocheteurs de la *Seine*, qui vivent de bonne foi dans le Sacrement. S'il y réussit, je lui rendrai mon estime; car il a toujours eu mon amitié. Envoyez-le aux bains avec sa femme; qu'ils y prennent les pilules *de Belloste*; & puis qu'ils aillent ensemble à la *Rochelle*, manger force coquillages & de bonne marée; & je leur réponds d'un gros garçon, neuf mois après.

J'irois offrir mes très-humbles services à ma nièce, car j'ai plusieurs preuves de ma fécondité: mais cela m'est impossible, quant à présent. Ainsi, en attendant mieux, elle ne feroit point mal de suivre le conseil du Grand Duc *de Toscane*, à sa fille *Catherine de Médicis*, quand elle partit pour France: *Cara*

figlia, à donna d'Ingagno, non manco maì figlioanza.

Que votre belle-fille ſe donne bien de garde de nous donner par ſa ſtérilité, de triſtes preuves de ſa vertu : les enfans d'une naiſſance équivoque ne ſont pas les plus mauvais, témoin *Alexandre-le-Grand*, & le Prince *** dans les derniers temps, qui reſſembloit ſi parfaitement au Marquis D***, fils unique du Maréchal D*** dans ſa jeuneſſe, qu'on ne doutoit point qu'ils ne fuſſent frères.

Dieu préſerve de mal tous les enfans entés dans les plus grandes Maiſons, & ceux qui en deſcendent !... *Amen.*

Vous me reprochez, mon Frère, de ne vous avoir point écrit depuis que je ſuis en Turquie ?... Mais vous le premier, & tout le reſte de mes parens, hors mon épouſe, m'avez-vous donné ſigne de vie dans le temps de mes affaires d'Allemagne, & depuis même qu'elles ont été terminées ?... Un ſeul de vous

tous, m'a-t-il offert le moindre service & donné la moindre marque d'amitié? quoique tout mon crime fût d'avoir appelé le Prince *** en duel, pour avoir rompu les liens de notre intime amitié, qui duroit depuis dix-huit ans, pour soutenir contre moi une imposture, qui attaquoit l'honneur d'une très-vertueuse Reine, par la seule antipathie qu'il a très-fidélement nourrie toute sa vie contre l'Auguste Sang de *France*, & que je lui ai reprochée mille fois dans le temps de notre familiarité, comme une foiblesse indigne de lui.

C'est pour cela seul, & non pour mon procès avec le Marquis *de Prié*, que j'ai été condamné à une année d'arrêt dans le Château *de Brin*, à la perte de mes charges dans le service de Sa Majesté Impériale, & à ne me point approcher de la Cour plus près que de deux lieues, en quelque endroit qu'elle allât: précaution que l'on prit contre ma viva-

cité ordinaire & naturelle ; & non à perdre la tête, comme certains *Joliveurs* fabuliſtes l'ont débité dans mes prétendus *Mémoires*.

Vous avez, Meſſieurs, tous regardé mon procédé contre le Prince ***, comme un attentat plein d'imprudence & de témérité ; quoiqu'en Allemagne il ſoit fort ordinaire que les plus grands Princes offrent courageuſement les premiers de faire raiſon aux cavaliers de rang qu'ils ont offenſés. Vous autres François, ne ſortirez jamais de la ſotte habitude de juger des pays étrangers, par ce qui ſe pratique chez vous.

Mais apprenez que la *France* eſt le ſeul pays du monde où de petits illuſtres oſent couvrir leur poltronnerie ſous le manteau de leur dignité ou de leurs emplois. Le Duc *de Lorraine*, beau-frère de l'Empereur *Léopold*, ſon Lieutenant général dans tout l'Empire, étant en *Hongrie*, à la tête de ſes armées, & qui

valoit bien le Prince***, de quelque côté qu'on les compare ensemble, s'est bien battu avec un simple Lieutenant de cavalerie qu'il avoit outragé, sans le connoître, dans un fourrage; & il y a mille exemples pareils.

Au reste, M. le Prince*** ayant porté sa plainte au Conseil de guerre, bien que les termes de l'appèl fussent un peu équivoques, n'a obtenu sur moi d'autre avantage que ce qu'on auroit accordé, en pareil cas, au moindre Officier de l'armée. Ce Conseil est forcé de juger suivant les Ordonnances des Empereurs, quand on a recours à lui, ce qui est fort rare en *Allemagne*. Et il suffit que les équivoques puissent être interprétées comme un *appel*, pour être regardées comme tel.

L'Empereur, dans toute cette affaire, ne m'a fait ni tort, ni grace; j'ai subi la Sentence tout du long, & je ne puis m'en plaindre, puisque les Loix étoient

contre moi. Mais qu'eſt-ce qu'il y a dans tout cela qui puiſſe me faire traiter comme ſi j'avois fait une action indigne de mon ſang? J'ai tâché de meſurer mon épée avec celle d'un des plus braves Princes du monde, qui protégeoit les calomniateurs d'une grande Reine, de l'Auguſte Maiſon de *France*, de gaieté de cœur, & par un ancien & injuſte caprice. Si tout cela étoit à refaire, je le ferois encore, au haſard même de tout ce qui m'eſt arrivé : car la cauſe que je ſoutenois, m'égaloit pour le moins au Prince *** ; & dans ce cas-là, & dans nos ſentimens différens, je ne lui ferai pas l'honneur de le comparer à moi dans toute cette affaire.

Si dans notre Patrie il y a des ames aſſez viles pour penſer autrement parmi la Nobleſſe, elles ſont peu dignes de ce rang, & ne peuvent être comparées aux fiers Germains.

Apprenez auſſi que je ſais, à n'en pou-

voir douter, que plusieurs Rois & Princes d'Allemagne ont fort désapprouvé le procédé du Prince ***. Car ces derniers sont si braves, qu'il n'y a aucun d'eux qui n'offre le premier satisfaction à un Cavalier qu'il a offensé. Le Prince *** a bien fait voir qu'il n'étoit pas de cette généreuse Nation : cependant il n'auroit rien perdu de ses lauriers en se battant avec moi, Général de l'Empereur, d'une naissance illustre, & qui avoit acquis quelque renom dans les Armées.

Croyez-moi, mon Frère, ces sortes de hauteurs couvrent toujours quelque foiblesse.... L'usage Germanique lui défendoit une si foible plainte ; & il le savoit mieux qu'un autre, puisqu'il blâmoit auparavant tous ceux qui, dans tous les pays du monde, prenoient un parti si timide.... Je dis enfin, comme dans l'Opéra de *Phaëton* :

Il est beau qu'un Mortel jusques au Ciel s'élève :
Il est beau même d'en tomber !

Dans toutes les perſécutions qu'on m'a faites, je n'ai perdu ni mon bon appétit, ni ma bonne-humeur : heureux ſont ceux qui ont leur Philoſophie dans le ſang !...

Mais enfin, de grade en grade, je me ſuis établi en *Turquie*, avec un turban de quatre livres peſant ſur la tête, la barbe & l'habit long ; ce qui me fait mourir de rire, quand je penſe à la raiſon de cette maſcarade, qui n'auroit naturellement pas dû me conduire juſques-là. Je dois cependant à toute ma Maiſon mon apologie là-deſſus ; & c'eſt à vous que je l'adreſſe, comme en étant le Chef, ſous la condition du ſecret.

Lorſque j'arrivai de *Veniſe* en *Boſnie*, Province frontière du *Sultan*, je fus arrêté à *Serrai*, la capitale de ce pays, à la ſollicitation d'un Officier de l'Empereur qui s'y trouva le jour même que j'y fis mon entrée. Les *Allemands* en étant avertis, employèrent des ſommes conſidérables pour me faire remettre

entre leurs mains, comme Allemand. Après plus de quinze mois d'arrêt (jugez pendant ce tems de mes inquiétudes !) l'ordre de me remettre entre leurs mains fut expédié. Ce fut alors, que pour ne pas tomber entre celles de mes plus cruels ennemis (car l'un des articles du Traité de *Passarowitz* portoit qu'on se rendroit réciproquement les Sujets fugitifs des deux Empires) ce fut alors, dis-je, que je quittai le chapeau pour le turban, qui seul pouvoit me sauver.

Si l'Ambassadeur de France à *la Porte* m'eût réclamé comme *François*, on m'auroit remis, à l'instant même, entre ses mains; mais c'est ce qu'il n'a jamais voulu faire : & je n'ai pu trouver d'autres raisons en sa faveur, si ce n'est qu'étant arrière-petit-fils d'un Juif, d'une petite cité près d'*Avignon*, il étoit ravi de pouvoir vendre un Chrétien, n'étant pas venu assez tôt au monde pour crucifier le *Messie*. Son père

étoit Marchand de draps à *Marseille*, où ses ancêtres s'étoient retirés, & où il étoit enfin parvenu, de petit Avocat, au grade de Lieutenant Civil, avant de sauter à l'Ambassade de Constantinople.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

C'est donc à lui qu'il faut s'en prendre si je porte le *turban*. Mais sachez que je l'ai pris sans les cérémonies que l'Auteur de mes prétendus *Mémoires* a bien voulu débiter, sans doute pour amuser les Lecteurs.

Vous jugerez bien aussi, avec tout le reste de l'Europe, où je suis connu comme *Gloria Patri*, qu'un homme aussi décisif & aussi déterminé que je le suis dans mes résolutions, n'auroit pas différé quinze mois à se faire *Turc*, si tel eût été mon dessein en passant dans les

Etats du *Sultan*, ni que je n'aurois pas attendu le moment qu'on m'alloit livrer aux *Autrichiens*, pour me déclarer tel. Cette déclaration étoit le ſeul moyen de me ſauver de leurs pattes : je me ſerois dit *Diable*, plutôt que de me voir à leur diſpoſition !

Les raiſons de mon voyage du *Levant* étoient fort ſenſées. Je puis dire avec plus de vérité qu'un autre : *L'homme propoſe & Dieu diſpoſe.* Je ne puis en dire davantage, parce qu'elles touchent des perſonnes d'un ſi haut caractère, qu'il ne m'eſt pas permis de les compromettre ſans leur aveu. Sachez ſeulement que j'aime mieux, en dépit de l'opinion de nos triſtes Cagots, être où je ſuis, & comme je ſuis, que d'être mort, écorché vif & en bon Chrétien, dans l'Allemagne.

Mais je m'apperçois, trop tard, que voilà une bien longue & bien ſérieuſe tirade pour un homme de mon humeur ; & je veux l'égayer, en vous donnant

une idée de ma situation, en Chanson, sur un air qui convient assez bien au sujet.

CHANSON,

Sur l'Air : *Faisons nous Mahométans, & prenons le Turban.*

BONNEVAL n'est point décrépit,
Comme des sots l'ont dit ;
Son vin, sa maîtresse,
Sont le joyeux support
De sa vieillesse,
Jusqu'au jour de sa mort.



De *France*, il fut chez l'*Allemand* ;
De là chez le *Sultan*.
Quoique sur terre,
Sans habitation,
Elle est entière
A sa dévotion.

Ne venez, têtes d'oisons,
Blâmer ses actions :

La

La terre ronde
Eſt ſon vaſte manoir,
Où tout le monde
Reconnoît ſon pouvoir.

❧

Son cœur ne fut, ni ſes vertus,
De revers abattus:
Un grand courage,
Que *Minerve* conduit,
Sauve d'un naufrage,
Où le poltron périt.

❧

Il s'eſt comme ſoumis les lieux
Où l'ont conduit les Cieux;
Tel qu'*Alexandre*,
Les peuples, à l'envi,
Viennent ſe rendre
Et chercher ſon appui.

❧

Alcibiade, ſi prôné,
Comme *Bonneval* né,
De ſa patrie
Injuſtement chaſſé,
Pour ſon génie,
Fut par-tout careſſé.

❧

Tel eſt votre frère cadet,
Dont l'éloquent caquet,
Toujours ſincère,
Sérieux ou badin,
A l'art de plaire
A tout le genre humain.

Voilà, en ſtyle gaillard, & même un peu grivois, M. le Marquis, une eſquiſſe qui peut vous faire juger de ma ſituation en *Turquie*. Il ne reſte plus, pour achever le tableau, que de vous donner une idée de ma manière de penſer, qui tient beaucoup de celle des anciens Philoſophes. Le voiſinage de leurs tombeaux me fait ſouvenir de leurs ſages maximes, auſſi bien que mon gros *Plutarque* qui ne me quitte point, & qui, comme vous ſavez, eſt mon ancien Bréviaire. Cet article ſera encore en Chanſon, s'il vous plaît, puiſque je ſuis en train d'en faire : elles viendront bonnes, médiocres ou mauvaiſes ; il faudra vous en contenter.

J'ai ſu tirer de ma raiſon,
Cette ſage leçon :
Qu'on eſt parjure,
Si l'on ne ſuit les lois
De la nature,
Jalouſe de ſes droits.



Sur ce ſolide fondement,
Je vis joyeuſement,
Sur le *Boſphore* ;
Provoquant mes deſirs,
Pour croître encore,
S'il ſe peut, mes plaiſirs.



A l'exemple d'*Anacréon*,
Et comme lui barbon ;
Sur le *Boſphore*,
Souvent à verre plein,
Juſqu'à l'aurore,
Je ſirotte mon vin.



Cérès, *Bacchus* & les Amours
M'accompagnent toujours ;
Sur le *Boſphore*,

Narguant les ennemis,
Du Dieu qu'adore
Le peuple de Paris.



Si le paſſé n'eſt plus pour vous,
Gémiſſez, graves fous!
Sur le *Boſphore*,
Je jouis du préſent....
Eſt bien pécore
Qui n'en fait pas autant!

Je ne doute pas, mon cher frère, que vous ne trouviez ma morale un peu légère pour un homme de mon âge; ſurtout ſi, comme moi, vous n'avez pas la force de voir dégringoler votre machine vers le tombeau, pendant que votre ame, ſur le haut du précipice, goûte la joie & les plaiſirs, & jouit d'une tranquillité parfaite à l'aſpect d'un ſort inévitable à tout ce qui eſt né. Mon opinion eſt donc, que Dieu n'a rien décrété qui ne ſoit bon & utile; & que, par conſéquent, la mort n'eſt pas ſeulement

un mal imaginaire, mais qu'elle doit être un bien, puiſqu'elle entre dans l'ordre général & univerſel, établi par le Créateur de toutes choſes.

C'eſt ſur cette vérité inconteſtable que je profite joyeuſement de la vie, qui s'enfuit comme un éclair, & qu'il ne m'a donnée que pour ma préſente félicité. Sur quoi je répète ſouvent ces deux derniers vers de l'Ode de *Malherbe*, ſur la mort :

Vouloir ce que Dieu veut eſt l'unique reſſource
Qui nous met en repos.

Au ſurplus, je me porte parfaitement bien : je n'ai ni goutte, ni toux, ni gravelle ; je monte à cheval comme à vingt ans ; & prends, à pieds, un exercice raiſonnable. Mais le démon qui tourmentoit *Saint Paul*, juſqu'à lui donner des ſoufflets, m'a quitté, dont je ſuis bien marri ! il eſt vrai qu'il vient encore, de tems en tems, les matins, me rendre viſite.... Mais, paſſons là-deſſus.

Mon ancienne passion pour la guerre se réveille quelquefois, étant encore assez vigoureux pour faire plus d'une campagne. Mais, pour vous dire la vérité, le dernier Maître que j'ai servi m'ayant dégoûté de presque toutes les Cours du monde, il faudroit que j'eusse le choix du Souverain pour m'engager encore; & peut-être que celui que je choisirois, ne voudroit pas de moi?... Ici, je fais ce que je veux, je vis comme bon me semble, rien ne me manque; j'ai même assez pour contenter mon humeur prodigue, que toute la terre m'a reprochée. Il est vrai cependant que la vie trop tranquille que je mène paroît quelquefois étrange à un homme qui, comme moi, a vécu depuis son enfance dans le tumulte des armées & le fracas du grand monde; & que, sans mes livres, dont j'ai une raisonnable provision, j'aurois peu d'amusemens conformes à mon goût. Ne croyez pas pour-

tant que je sois mécontent de mon sort ? les deux derniers vers du Sonnet de *Job*, de *Benserade*, viennent ici tout à propos; après avoir décrit les maux de ce saint homme, il finit ainsi :

> *Il s'en plaignit, il en parla :*
> *J'en connois de plus misérables.*

Au reste, mon frère, il faut que j'aie fait, sans m'en être apperçu, une grande provision de bonne renommée dans les pays Chrétiens, puisque, malgré ma situation extravagante, je reçois ici des amitiés de tout ce qu'il y a de plus grand & de meilleur en Allemagne, & que même les *Autrichiens* ne m'ont pas refusé, auprès des Ministres du *Sultan*, des louanges, qui, comme vous le croyez bien, n'ont point été mendiées ? Mais ce qui vous paroîtra plus surprenant, c'est que divers Cardinaux, Archevêques & Evêques, autrefois de mes amis, me donnent, quand ils en ont l'occa-

sion, des témoignages très-sincères de la continuation de leur estime & de leur amitié ; que plusieurs Têtes couronnées m'ont fait le même honneur ; que les Ministres Chrétiens qui sont ici, & qui sont presque tous de mes amis, auront sans doute divulgué, de vos côtés, que je suis le même Comte *de Bonneval* d'autre fois, & que *l'habit ne fait pas le Moine.* Il n'y a que ce petit Ambassadeur auquel je n'ai jamais pu m'accoutumer ; nos sentimens & nos humeurs étoient antipathiques : ce qui n'a pas empêché qu'en toute occasion, je n'aie cherché d'établir, dans ce pays-ci, les affaires, conformément à la gloire & aux intérêts de *S. M. T. C.* Les deux Ministres de *Suède* à la *Porte*, sont témoins que c'est moi qui ai fait accepter la médiation de notre grand Monarque, après l'avoir proposée, de mon côté, au *Grand Visir*, voyant que celle des deux Ambassadeurs d'*Angleterre* &

de *Hollande*, qu'on avoit déja acceptée, n'en étoient pas trop affamés. Cependant l'Ambassadeur François a fait sonner bien haut son crédit dans la réussite de cette affaire, qui n'a pourtant d'autre source que moi.

Je méditois, depuis long-tems, l'alliance de la *Suède* avec le *Sultan*: la compétence des deux Ambassadeurs d'*Angleterre* & de *Hollande*, comme Médiateurs, m'embarrassoit. Je crus, en leur substituant un Ambassadeur de *France*, trouver tout l'appui dont j'avois besoin, à cause de l'ancienne Alliance des *Suédois* avec notre Couronne. Mais à peine vit-il son auguste Maître accepté pour Médiateur, qu'il me fit exiler.

. . . .
. . . .
. . . .

Cependant, mon cher frère, personne ne peut ignorer que les Moscovites sont les plus grands ennemis de la France;



& que les *Suédois* sont les plus anciens & les plus sincères Alliés de notre Couronne.

. . . .

. . . .

. . . .

Tel est le Ministre que nous perdons. Son successeur est arrivé ici depuis un mois : c'est M. le Comte *de Castellane*, homme de guerre, & d'une grande Maison. Je n'ai encore aucune connoissance avec lui. S'il suit les inspirations de l'autre, nous n'aurons pas grand commerce ensemble. Je me tiendrai en repos, en attendant qu'il puisse souhaiter que je sois de ses amis : ce qui ne nuira probablement pas à ses affaires.

Adieu, mon frère ; ma lettre est fort longue, & peut-être ennuyeuse : il y a de tout, pour contenter les fantasques. J'ai été bien aise de vous mettre au fait de mes affaires avec l'Ambassadeur de France, pour vous mettre en état de

me défendre où vous êtes, en cas que l'on m'attaque. Tout ce que je vous en mande est vrai : le Ministre de *Suède* à *Paris*, M. le Comte *de Tessin*, vous peut donner les preuves de la plupart des faits que j'avance ici. Au surplus, portez-vous bien ; & souvenez-vous qu'il n'y a que fadaises en ce bas-monde, distinguées en gaillardes, sérieuses, politiques, juridiques, ecclésiastiques, savantes, tristes, &c. &c. &c. Mais qu'il n'y a que les premières, & de se tenir toujours le ventre libre, qui fassent vivre joyeusement & long-tems.

Je suis, &c.





EXTRAIT DU MÉMORIAL,

OU

DU RECUEIL D'ANECDOTES

De M. Duc.... S. P. de l'A. F. & H. de F. (a).

Le Régent vouloit se délivrer du Cardinal *Albéroni*, (qui le gênoit trop en Espagne).

L'Abbé *Du Bois*, instruit par ses espions de l'ascendant que *Laura* avoit

(*a*) Ces Anecdotes sont tirées du Manuscrit original d'un Homme de Lettres, très-instruit, qui a vécu dans le plus grand monde; & qui, par état, avoit intérêt de chercher la vérité des Faits servant à l'Histoire, & beaucoup plus connu par l'excès de sa franchise que par celui de sa crédulité.

sur l'esprit de la Reine, entreprit de s'en servir pour perdre le Ministre. Il fit offrir à *Laura* tout l'argent qu'elle voudroit : l'intérêt réuni à la haine, détermina la nourrice. Le 5 Décembre, *Albéroni* reçut, par un billet de *Philippe V*, ordre de sortir en vingt-quatre heures de *Madrid*, & dans quinze jours de sa domination.

Albéroni partit avec des richesses immenses.... Il y avoit déja deux jours qu'il étoit en marche, lorsqu'on s'apperçut qu'il emportoit le Testament de *Charles II*, qui instituoit *Philippe V*, héritier de la Monarchie.

Il fallut user de violence pour l'obliger à rendre ce Testament. Il avoit sans doute envie de gagner la protection de l'Empereur, en lui remettant ce titre précieux.

Albéroni devant traverser la France ; le Chevalier *de Marcion* eut ordre d'aller le prendre à la frontière, de ne le quit-

ter qu'à l'embarquement, & de ne pas souffrir qu'il lui fût rendu aucun honneur sur son passage.

Le Cardinal se rendit à *Parme*, n'osant s'exposer au ressentiment du Pape. Ce ne fut qu'en 1721, à la mort de *Clément XI*, qu'il fut à Rome pour le *Conclave*.

En passant par la France, il eut l'audace d'écrire au *Régent*, dont il avoit mérité l'indignation, & de lui offrir de faire à l'*Espagne* la guerre la plus dangereuse. Le Régent montra sa lettre, & ne l'honora pas même d'une réponse.

Chamillard, (depuis Ministre d'Etat) Rapporteur d'un procès injustement perdu par sa négligence, rendit à la Partie 20000 livres dont il s'agissoit, & renonça à sa Profession.

Louis XIV étoit étonné de la stupidité d'un Ambassadeur à sa Cour : *Vous verrez, Sire*, (lui dit le Comte *de Grammont*) *que c'est le parent de quelques Ministres !*

Après la bataille d'*Hochstedt*, *Marlborough* ayant reconnu parmi les prisonniers blessés un soldat qu'il avoit remarqué pendant l'action, lui dit : *Si ton Maître avoit beaucoup de soldats comme toi, il seroit invincible.... Ce ne sont pas des soldats comme moi qui lui manquent* (répondit ce brave homme), *mais des Généraux comme vous.*

Louis XIV, résista long-tems à la proposition du *dixième*. Le Jésuite *Le Tellier*, son Confesseur, le détermina à mettre cet impôt, en l'assurant qu'il étoit le maître & le propriétaire de tous les biens du Royaume.

En 1701, il arriva, par la *Flotille*, pour le Général des Jésuites, plusieurs caisses de chocolat. La pesanteur ne répondant pas à l'étiquette, on les ouvrit; & l'on trouva des billes d'or, dont on fit de la monnoie pour payer les troupes.

Les maximes du Duc *de Bourgogne* étoient : Que les Rois sont faits pour les peuples, & non les peuples pour eux : Qu'ils doivent punir avec justice, parce qu'ils sont les gardiens & les manutenteurs des Lois ; donner des récompenses, parce que ce sont des dettes ; jamais de pensions, parce que n'ayant rien à eux, ce ne peut être qu'aux dépens des peuples. Et il avoit le courage de les débiter au milieu du sallon de *Marly*.

Madame la Duchesse *de Bourgogne* disoit un jour à Madame *de Maintenon*,

devant le Roi : « Savez-vous, ma tante, » pourquoi les Reines d'Angleterre gou- » vernent mieux que les Rois ? C'eſt que » des hommes gouvernent ſous le règne » des femmes, & les femmes ſous celui » des hommes. »

« Avec qui voulez-vous que je joue ? (diſoit la même, au ſallon de *Marly*, pendant la guerre), » avec des femmes » qui tremblent pour leurs maris & » leurs enfans, & moi qui tremble » pour l'Etat ? »

Anciennement on faiſoit, à Rome, des obſèques pour nos Rois, & à Paris pour les Papes. Rome les refuſa pour *Henri III*; & on ceſſa de les faire à Paris pour les Papes.



Louis XV ayant la petite vérole au mois d'Octobre 1728, & le Courrier de France ayant manqué, un jour, en Espagne; *Philippe V* supposa que le Roi, son neveu, étoit mort. Il fit aussitôt assembler la *Junte*; & déclara qu'il alloit passer en France avec le deuxième de ses fils, laissant la Couronne d'Espagne au Prince des *Asturies*, qui fit dans la chapelle sa renonciation en forme à celle de France. Ses ordres étoient donnés pour partir le lendemain. Mais le Courrier apporta la nouvelle de la convalescence.

Le Cordon bleu donné à l'Abbé *d'Estrées*, à son rappel de l'Ambassade d'Espagne, est le premier exemple de cette grace accordée à un Ecclésiastique non Prélat.

Milord *Stair*, Ambassadeur d'Angleterre, s'étant un jour échappé, devant M. de *Torci*, en propos sur *Louis XIV*; *Torci* lui dit froidement : « M. l'Ambassadeur, tant que vos insolences n'ont » regardé que moi, je les ai passées, » pour le bien de la paix; mais si jamais, » en me parlant, vous vous écartez du » respect qui est dû au Roi, je vous ferai » jetter par la fenêtre «.

Le Roi de *Sardaigne*, *Victor-Amédée*, dit à un de nos Ministres, vivant encore : « que son Confesseur, *Jésuite*, » étant au lit de la mort, le fit prier » de le venir voir, & que le mourant » lui tint ce discours : *Sire, j'ai été » comblé de vos bontés ; je veux vous en » marquer ma reconnoissance. Ne prenez » jamais de Confesseur Jésuite ?... Ne me » faites point de questions, je n'y répon» drois pas.* »

Le Cardinal *d'Auvergne* disoit un jour naïvement : « Tous mes Domestiques, » excepté l'Evêque de *Mécènes*, ont été » malades cet hiver ! »

Le Cardinal *de Janson* avoit été Chapelain du Marquis *de Laigle.* Il garda sa Chapelle, par reconnoissance, dans son élévation.

Louvois ayant été traité fort durement au sujet d'une fenêtre d'un bâtiment qu'il faisoit faire pour le Roi, rentra chez lui, la rage dans le cœur, & en exhalant sa fureur devant *Tilladet*, *Saint-Pouange* & *Villacerf* : « Si je ne » donne de l'occupation (s'écria-t-il) » à un homme qui se transporte pour » des *misères*, je suis perdu ! Il n'y a » que la guerre qui puisse le tirer de ses » bâtimens. Pardieu ! il en aura, puis» qu'il lui en faut ou à moi. »

La fameuſe *Ligue d'Ausbourg* fut déſunie en conſéquence, & l'Europe entière embrâſée, parce qu'une fenêtre étoit trop large ou trop étroite!

Avant *Louvois*, les Secrétaires d'Etat étoient dans l'uſage d'écrire *Monſeigneur*, aux Ducs & aux Grands Officiers de la Couronne. Il fut le premier qui ſupprima ce protocole. Il fit plus, il exigea le *Monſeigneur* pour lui, de la part de tous ceux à qui il ne le donnoit pas précédemment. Le Marquis *d'Ambre*, Lieutenant-Général, fut forcé de renoncer au ſervice, pour n'avoir pas voulu s'y ſoumettre.

Anciennement, un Duc devenu Maréchal de France, ne quittoit pas ce premier titre pour prendre le ſecond.

Louvois fut empoisonné. Le poison fut mis dans son pot à l'eau par *Serca*, son Médecin. On a ignoré qui l'avoit engagé à ce crime.

A la mort de *Louvois*, le Roi envoya chercher *Chamlay*, & lui offrit la place de Secrétaire d'Etat de la guerre, quoique *Barbézieux* en eût la survivance. Il remercia le Roi, & lui dit : « Si Votre » Majesté ne veut pas donner absolu- » ment la place au fils, je la supplie » de nommer tout autre que moi, qui » ne peux me revêtir de la dépouille » du père, mon ami & mon bienfai- » teur. »

La haine de *Louis XIV* pour le Prince *d'Orange*, venoit du refus qu'il avoit fait d'épouser sa fille & de Madame *de la Valière*, depuis Princesse *de Conti*.

Le Prince *d'Orange*, n'étant encore que *Stathouder*, se trouvant à la représentation d'un Opéra, dont le Prologue étoit à sa louange ; après avoir entendu le début de l'Auteur : « Qu'on me » chasse ce coquin (dit-il), me prend-» il pour le Roi de France ? »

Le Prince *Eugène*, après la bataille *d'Hochstedt*, invita les prisonniers François à un Opéra ; & au lieu d'une Pièce suivie, fit chanter cinq Prologues de *Quinault* à la louange de *Louis XIV*. » Vous voyez (dit-il), Messieurs, que » j'aime à entendre les louanges de votre » Maître ? »

Le vieux Maréchal *de Villeroi*, qui avoit été Gouverneur de *Louis XV*, disoit : « Il faut tenir le pot de chambre » aux Ministres tant qu'ils sont en place, » & le leur verser sur la tête quand ils

» n'y ſont plus. » Il ajoutoit : « Quel-
» que Miniſtre des Finances qui vienne
» en place, je déclare d'avance que
» je ſuis ſon ami, & même un peu
» ſon parent. »

Le Duc *de Grammont*, fils du premier Maréchal, demanda au Roi *Louis XIV*, un brevet d'Hiſtoriographe, & ſavoit bien ce qu'il faiſoit.

Les penſions que *Louis XIV* donnoit aux Gens de Lettres ſe montoient à 66300 livres, dont 14000 livres aux Etrangers. Tous ceux qui en reçurent reconnurent, ſans autre examen, & annoncèrent ce Prince pour *Louis-le-Grand*. Les trompettes de la Renommée ne ſont pas chères !



On fut fort étonné, à la mort de *Louis XIV*, de voir draper le Premier Président *De Mesmes*. On avoit déja trouvé fort ridicule que trois ou quatre Magistrats du Conseil eussent porté des *Pleureuses* à la mort de *Monseigneur*.

A la signature du traité de *Bade*, *La Houssaye*, Conseiller d'Etat, troisième Ambassadeur, avec le Maréchal *de Villars* & le Comte *Du Luc*, prétendit signer avant le Comte, & ne devoir céder qu'à Gens titrés. On rappella *La Houssaye*, & on envoya à sa place *Saint-Contest*, Maître des Requêtes.

D'après cet exemple, les Conseillers d'Etat demanderent la préséance sur le Marquis *d'Effiat*, premier Ecuyer de *Monsieur*, & Chevalier des Ordres du Roi, mais non titré. Le *Régent* n'y

magina d'autre expédient que de créer *d'Effiat* Vice-Président du Conseil des Finances.

Le Duc de *Noailles*, Président du Conseil des Finances, dit un jour, en plein Conseil & en présence du *Régent*, à *Rouillé du Coudrai*, Membre de ce Conseil, honnête homme, mais fort ivrogne : « M. *Rouillé*, il y a là de » la bouteille ? .... Cela se peut, M. » le Duc (répondit *Rouillé*) ; mais il » n'y a jamais de *pot de vin*. »

Une Compagnie de *Traitans* présentoit à *Rouillé* une liste des Associés, où il y avoit des noms *en blanc*. Il en demanda la raison ? Ils lui répondirent, que c'étoit des *places* dont il pouvoit disposer. « Mais, si je partage avec vous » (leur dit-il), comment pourrai-je

» vous faire pendre, dans le cas où
» vous seriez des fripons? »

La Duchesse *de Berri* parut un jour à *l'Opéra* sous un dais; le lendemain à la Comédie, quatre de ses Gardes sur le théâtre, les autres dans le parterre. Le cri fut général. Si elle eût continué, elle eût fait déserter le parterre. Elle prit son parti, & se renferma dans sa *petite loge.*

Le Chevalier *de Bouillon*, qui se faisoit nommer le Prince *d'Auvergne*, donna le projet du *Bal de l'Opéra*, & eut 6000 livres de pension pour son droit d'avis.

Le Comte *de Stair*, Ambassadeur d'Angleterre, ayant appris que le *Prétendant* devoit partir de *Chaillot*, où,

il étoit caché, pour se rendre en *Bretagne*, & s'embarquer pour l'*Ecosse*; afin de se mettre à la tête de son Parti, demanda au *Régent* de faire arrêter ce Prince, qui devoit passer à *Château-Thierri*.

Le *Régent*, voulant à-la-fois fomenter les troubles *d'Ecosse*, & faire montre de zèle pour le Roi *George*, donna, en présence de l'Ambassadeur, des ordres à *Contades*, Major des Gardes, d'aller à *Château-Thierri*, & de prendre le *Prétendant* à son passage. *Contades*, homme intelligent, devinant les intentions du Prince, partit le 3 Novembre 1715, bien résolu de ne pas trouver ce qu'il cherchoit.

Stair, se fiant peu aux démonstrations du Régent, résolut de délivrer le Roi *George* de ses inquiétudes par un coup de scélérat. Il chargea *Douglas*, Colonel Irlandois au service de France, d'aller s'embusquer à *Nonancourt* avec

trois assassins. Ils demandèrent, en y arrivant, avec tant de vivacité, si l'on n'avoit pas vu passer une chaise de poste qu'ils désignoient, qu'ils en devinrent suspects à la nommée *l'Hôpital*, maîtresse de la poste, femme d'esprit & de résolution. . . . (La nouvelle du voyage du *Prétendant* s'étoit répandue depuis qu'il avoit disparu de *Bar*) cher. L'empressement de ces Courriers, reconnus pour *Anglois*, lui fit soupçonner qu'ils avoient de mauvais desseins. En effet, on a su depuis que les trois Satellites de *Douglas* étoient des scélérats déterminés qui, avant de partir de *Londres*, avoient fait leur marché pour leur famille, au cas qu'ils fussent pris & exécutés.

La Maîtresse de la poste les assura qu'il n'étoit point passé de chaise, & qu'il étoit impossible qu'il en passât sans relayer.

Douglas, après être resté long-temps

& inutilement sur la porte, sortit avec un de ses gens pour aller en avant sur le chemin de *Bretagne*, & laissa les deux autres dans la maison.

La *l'Hôpital*, dès cet instant, fit partir, par une porte de derrière, un Postillon, pour aller sur la route de Paris au-devant de la chaise, & la détourner chez une de ses amies.

Pendant qu'un des Gens de *Douglas* s'étoit jeté sur un lit, l'autre faisoit sentinelle à la porte. Elle engagea un Postillon affidé à le faire boire & à l'enivrer. Alors elle enferma celui qui dormoit, & envoya avertir la Justice & la Maréchaussée, qui arrêtèrent les deux *Anglois* qui se réclamèrent de leur Ambassadeur; à quoi on leur répondit, que jusqu'à ce qu'ils eussent justifié qu'ils appartenoient à l'Ambassadeur, ils resteroient en prison.

Pendant ce temps-là, le *Prétendant* arriva, & fut conduit dans la maison

indiquée par la *l'Hôpital*, où elle alla le trouver, & lui apprendre ce qui venoit de ſe paſſer. Ce Prince, pénétré de reconnoiſſance, ne diſſimula point qui il étoit, & demeura caché à *Nonancourt* en attendant qu'on prît des meſures contre ceux qui n'étoient pas arrêtés.

Douglas, inſtruit de ce qui venoit d'arriver, s'en revint, au plus vîte, à Paris.

Peu de jours après, le *Prétendant* partit, déguiſé en Eccléſiaſtique, dans une chaiſe que lui procura ſa Libératrice.

Le Prince lui donna une lettre pour la Reine d'Angleterre, à qui elle alla rendre compte de l'aventure à *Saint-Germain*.

Cette Princeſſe lui donna ſon portrait; le *Prétendant* lui envoya auſſi le ſien : la ſituation de la mère & du fils ne leur permettant pas d'autres marques de reconnoiſſance.

La bonne *l'Hôpital*, contente du service qu'elle avoit rendu, ne demanda rien au *Régent* de ce qu'elle avoit dépensé.

Elle resta vingt-cinq ans Maîtresse de la poste, que son fils tient encore.

L'audacieux *Stair*, pour voiler son crime, ayant eu l'impudence de parler de l'emprisonnement de ses Assassins, comme d'un attentat *au droit des Gens*; le *Régent* lui fit sentir combien, pour son honneur, il lui convenoit de se taire; & il se tut.

La Duchesse *de Berri*, ennuyée du deuil de *Louis XIV*, obligea le *Régent* de réduire tous les deuils à moitié, à l'occasion de celui de la Reine *de Suède*.

Les Comédiens Italiens, qui avoient

été chassés à l'occasion de la Pièce de la *Fausse Prude*, dont le public fit l'application à Madame *de Maintenon*, revinrent en 1716, sous le titre de Comédiens de M. le *Régent*, sous l'inspection de *Rouillé du Coudray*, & indépendans des Premiers Gentilshommes de la Chambre.

Le *Czar Pierre* avoit conçu le dessein d'allier la *Russie*, par des mariages, avec les Maisons de *France* & d'*Autriche*. Il jugea que la différence de Religion y seroit un obstacle. Il pensa aussi que la Religion *Grecque* n'étant pas fort éloignée de la Romaine, il ne lui seroit pas difficile de faire adopter celle-ci par ses sujets. Pour cet effet, il envoya *Kourakin* à *Rome*, & l'y retint trois ans sans conclure, y vivant en grand Seigneur, & à portée de s'instruire des principes de la Cour de Rome, & de

sa conduite avec les Puissances Catholiques.

Le Clergé Romain, loin de cacher ses prétentions, les étala si indiscrètement, que *Kourakin*, à son retour, n'eut rien de satisfaisant à dire à son Maître.

Ainsi la Cour de *Rome* ne manqua une aussi belle occasion, que par les mêmes maximes qui lui ont fait perdre tant d'autres Etats.

Lorsque le *Czar* vint en France, il y fit fort peu de cas de toutes les choses d'agrément, & donna beaucoup d'attention à toutes celles qui tendent à l'utilité. Il fut fort sensible à une galanterie que lui fit le Duc *d'Antin*, de faire trouver dans sa salle à manger, sous un dais, le portrait de la *Czarine*. Il ne fut pas moins content de celle qu'on lui fit à la Monnoie des *Médailles*.

Après avoir examiné la structure, la

force & le jeu du balancier, il se joignit aux Ouvriers pour le mettre en mouvement & frapper une Médaille.... Mais quelle fut sa surprise, quand il vit sortir de dessous le coin son portrait, supérieur pour la ressemblance & pour l'art à toutes les Médailles qui avoient été frappées pour lui !

Il fut également satisfait du *revers* : c'étoit une Renommée passant du Nord au Midi, avec ces mots de *Virgile* : *Vires acquirit eundo*.

Il témoigna une grande envie de faire avec nous une alliance d'amitié : mais cela ne s'accordoit pas avec le plan de politique du Cardinal *Dubois*.

Il s'attendrit beaucoup en partant de la France ; & dit, qu'il voyoit avec douleur, qu'elle ne tarderoit pas à se perdre par le luxe.



Le Cardinal *Albéroni*, pendant une

maladie du Roi d'*Espagne*, avoit donné ordre à l'Huissier de la Chambre de ne pas laisser entrer le Marquis *de Villena*, Majordôme-Major, dont le devoir & le droit étoient d'assister à la préparation & à l'administration de tous les remèdes.

Le Marquis s'étant présenté pour entrer & faire sa charge, l'Huissier, entrebâillant la porte, lui dit l'ordre qu'il avoit reçu. Le Marquis le traite d'insolent, pousse la porte, & s'avance vers le lit du Roi, qui étoit trop mal pour s'en appercevoir. *Albéroni*, voyant le Marquis, court au devant de lui, veut envain lui persuader de sortir, & le prend par le bras pour l'y forcer. *Villena*, fort goutteux, se débattant contre le Cardinal, tombe dans un fauteuil, saisit le Cardinal par la manche, lui applique sur les épaules & sur les oreilles nombre de coup de canne, en le traitant de petit Prestolet & de Faquin, à qui il apprendroit

le respect qu'il lui devoit. Le Cardinal se débarrasse enfin des mains du Marquis, & se réfugie auprès du lit, sans que la Reine, par dignité, & ses Domestiques, par un plaisir secret, fussent sortis de leurs places. Mais à peine fut-il rentré chez lui, qu'il reçut ordre de se rendre dans ses Terres.

N. B. Le Cardinal n'avoit osé recourir aux *Censures*, dans la crainte de rendre l'aventure publique, mais qui ne le devint pas moins.

Le *Régent* acheta, dans ce temps, pour la Couronne, le diamant le plus gros & le plus parfait qu'il y ait en *Europe*. On le nomma le *Régent*, quelquefois le *Pitt*, du nom du Vendeur, beau-frère de *Stanhope*, Secrétaire d'Etat, oncle du célèbre *Pitt* d'aujourd'hui. On en demandoit quatre millions; mais, faute d'Acheteurs, on le donna pour deux.

Pitt l'avoit acheté d'un Ouvrier des mines du *Mogol*. On le préfère à la fameuse perle d'*Espagne*, nommée la *Pérégrine*, & au plat d'une seule émeraude de *Gènes*.

Le *Régent* accorde, cette année (1718) le traitement de *Majesté* au Roi de *Danemarck*, & le titre de *Hautes-Puissances* aux Etats-Généraux de *Hollande*.

D'Argenson, nouveau Garde des Sceaux, demande le tabouret pour sa femme, & l'obtient. C'est la première qui l'ait eu à titre de femme de Garde des Sceaux.

Le *Régent* refuse de se mêler du choix d'un premier Médecin du Roi ; seulement à titre d'exclusion à *Chirac*, son

propre Médecin; & à *Boudin*, pour les insolens propos qu'il avoit tenus contre lui à la mort du Duc *de Bourgogne*.

La place fut donnée à *Dodart*.

L'Abbé *de Saint-Pierre*, Aumônier de *Mademoiselle*, ayant donné son livre dans lequel il faisoit valoir l'avantage de la pluralité des Conseils, les ennemis de la *Régence* voulurent voir dans l'ouvrage une satire du Gouvernement de *Louis XIV*, & tâchèrent de mortifier le *Régent* dans un Officier de sa Maison. Mais, ne pouvant rien faire de juridique contre l'Abbé, ils cabalèrent dans l'Académie, dont il étoit Membre, pour l'en faire exclure. Il n'en resta pas moins l'ami des Académiciens Lettrés, qui obtinrent que sa place ne seroit remplie qu'à sa mort.

Le Manifeste contre l'*Espagne* fut fait par *Fontenelle*, sur les Mémoires de l'Abbé *Dubois*.

Dans ce temps, parurent les *Philippiques* : la *Grange-Chancel* en étoit l'Auteur. Il fut envoyé aux *Iles Sainte-Marguerite*, d'où il sortit pendant la *Régence* même, & se montra librement dans Paris, pour détruire, probablement, l'opinion où l'on étoit, que le *Régent* l'avoit fait assassiner. Un Auteur qui auroit fait moitié moins contre une C.... ou une P...., seroit envoyé aux Galères.

La Duchesse *de Berry* s'avisa de recevoir la visite de l'Ambassadeur de *Venise*; placée dans un fauteuil sur une estrade de trois marches. L'Ambassadeur, surpris, fit une révérence, tourna le dos, & sortit sans dire un mot. Il

assembla, le jour même, les Ministres étrangers ; & tous déclarèrent publiquement, qu'aucun d'eux ne remettroit les pieds chez la Princesse.

Berthelot de Pléneuf, enrichi dans les vivres & les hôpitaux de l'armée, s'enfuit à *Turin*, lors de la Chambre de Justice.

Comme il n'avoit pas moins l'esprit d'intrigue que celui d'affaire, il se lia avec les Commis des Bureaux, s'insinua auprès des Ministres de cette Cour ; &, pour se faire un mérite qui pût lui procurer un retour agréable à Paris, il entreprit de négocier le mariage de Mademoiselle *de Valois*, avec le Prince de *Piémont*, fils du Roi *Victor-Amédée*.

Quand il vit sa proposition assez bien reçue à *Turin*, il chargea sa femme, qu'il avoit laissée à Paris, d'en instruire le *Régent*, qui goûta fort ce mariage,

& chargea l'Abbé *Dubois* de suivre cette affaire.

Il ne pouvoit s'adresser plus mal : l'Abbé, dans le dessein de se rendre agréable à l'*Empereur*, dont la protection devoit lui procurer le chapeau de Cardinal, favorisoit le projet que ce Prince avoit d'enlever la *Sicile* au Roi *Victor*. Il n'avoit donc garde de laisser prendre au *Régent* aucun engagement avec la Cour de *Turin*. Il prit pourtant le parti de montrer beaucoup d'ardeur pour ce mariage ; & cependant de le faire échouer.

Pendant qu'on négocioit cette alliance, Mademoiselle *de Valois* s'étoit prise de passion pour le Duc *de Richelieu* ; & la chose fit assez d'éclat pour que *Madame* (mère du *Régent*) en fût instruite. Elle le prit avec autant de hauteur que de vertu ; & fit avertir le Duc, s'il se soucioit de ses jours, de ne pas approcher des lieux où seroit sa petite-fille ; & le

Duc fut assez prudent pour ne pas négliger l'avis.

L'Abbé *Dubois* saisit ce moment pour laisser transpirer ce qui se négocioit du mariage avec le Prince de *Piémont*. Cela fut jusqu'à *Madame* qui entretenoit avec la Reine de *Sicile*, une correspondance d'amitié assez suivie ; & elle n'eut rien de plus pressé que d'écrire à cette Reine, qu'elle étoit trop de ses amies pour penser à lui faire un aussi mauvais présent que Mademoiselle *de Valois*. Quelques jours après, elle crut même devoir faire part au Duc & à la Duchesse *d'Orléans*, du bel acte de franchise qu'elle avoit fait. Madame la Duchesse *d'Orléans* en fut au désespoir, Mademoiselle *de Valois* ne s'en soucia guère, l'Abbé *Dubois* joua le plus fâché, & le *Régent* ne fit que rire de l'incartade Allemande de sa mère.

Mademoiselle *de Valois* épousa ensuite le Duc *de Modène*, & profita de la leçon

que lui donna la Grande-Duchesse de de *Toscane*, lorsqu'elles prirent congé l'une de l'autre : « Mon enfant, lui dit » cette Princesse, faites comme moi ; » ayez deux ou trois enfans, & de là » tâchez de revenir en *France*; il n'y » a que ce pays-là de bon pour nous. »

Avant que de partir pour *Modène*, où elle alloit à son grand regret, Mademoiselle *de Valois* obtint la grace du Duc *de Richelieu*.

Law, n'ayant pu appuyer son *système* de l'approbation du Parlement, conçut le projet de l'anéantir. Appuyé de l'Abbé *Dubois* & du Duc *de la Force*, il persuada au *Régent* de rembourser, *en papier*, toutes les charges de judicature : moyennant quoi le Roi deviendroit maître des Parlemens.

Réaoil, qui avoit fait fortune en commençant par les plus bas emplois de la *Gabelle*, ne songeant qu'à accumuler de nouvelles richesses, fit construire, dans l'endroit le plus retiré de sa maison, un caveau qui fermoit à trois portes, & dont la dernière étoit de fer.

Il y alloit de temps en temps jouir de la vue de son trésor ; &, quoique ce fût le plus secrètement qu'il pût, sa femme & son fils en eurent enfin connoissance.

Un jour qu'il y étoit allé, de grand matin, & qu'on le croyoit sorti, sa famille ne l'ayant point vu rentrer le soir ; après avoir le lendemain fait enfoncer les portes du caveau, & ouvrir celle de fer, dont la clef étoit restée en dehors, trouva le malheureux vieillard étendu entre ses coffres, les deux bras rongés, & une lanterne à côté de lui, dont la chandelle étoit éteinte.

Sa femme ne tarda pas à quitter *Lyon*, où la scène s'étoit passée, & vint s'éta-

blir à *Paris* avec son fils, qui épousa une fille de *Le Gendre*, de *Rouen*, & acheta une charge de Maître des Requêtes ; lequel ne laissa qu'une fille (*a*), mariée au Duc *de Brissac*, frère aîné de celui d'aujourd'hui.

Law, devenu Catholique en 1720, fut naturalisé & nommé Contrôleur général.

Le Prince *de Conti* lui joua le tour d'envoyer à la Banque demander le paiement d'une si grande quantité de billets, qu'on en ramena trois fourgons chargés d'argent.

Law s'en plaignit au *Régent*, qui fit au Prince *de Conti* la réprimande la plus vive.

Lorsque le Duc & la Duchesse *Du Maine* furent arrêtés, le premier Pré-

(*a*) Morte en 1720.

sident, qui ne se sentoit pas net, voulut s'éclaircir de ce que le *Régent* pouvoit en savoir ; & lui fit demander une audience secrète par Mademoiselle *de la Chausseraye.*

Il fut introduit par la porte de derrière dans le cabinet du *Régent*, qu'il trouva avec *la Chausseraye*, entrée par la porte ordinaire. Le Magistrat débuta par un grand étalage de respect & d'attachement inviolable ; sentimens dont il étoit bien aise de renouveler l'assurance, dans un temps où tant d'autres s'écartoient de leur devoir ; & cherchoit, en parlant à lire dans les yeux du Prince, quelle impression faisoit son discours. Mais le *Régent* s'observa si exactement, que le Magistrat, n'appercevant aucun danger, s'échauffa en nouvelles protestations, & alloit se retirer fort content de lui-même ; lorsque le *Régent*, lui présentant un papier, lui dit froidement : Reconnoissez-vous cela ?... Lisez.

C'étoit une lettre de la main du premier Président, par laquelle il répondoit du Parlement au Roi *d'Espagne*, & s'expliquoit si clairement, qu'il n'y avoit pas moyen de proposer de commentaires. Le premier Président, frappé comme d'un coup de foudre, tomba prosterné, la goutte l'empêchant de se mettre à genoux. Il embrassa les pieds du *Régent*, en protestant de ses remords & en implorant sa grace.

Le *Régent*, sans lui répondre, lui lança un regard d'indignation, & passa dans une autre chambre.

La Chausseraye, étourdie de la scène, reprocha au premier Président de l'avoir engagée à demander cette audience. L'autre, pour toute réponse, la conjura de suivre le *Régent*, & de tâcher de le fléchir.

La Chausseraye alla trouver le Prince, qui se récria sur le crime & l'audace du Magistrat, qu'il vouloit faire arrêter.

» Vous

» Vous êtes trop habile pour cela (lui » dit-elle) en souriant; vous n'en ferez » rien : cela est trop homme pour vous. »

» En voilà un dont vous ferez désor» mais tout ce que vous voudrez dans » le Parlement. Vous avez quelquefois » besoin de pareils C.... : il suffit de le » tenir entre la crainte & l'espérance. » Je vais lui remettre l'esprit, afin qu'il » ait la force de se retirer. »

Sur quoi elle quitte le Prince, vient rejoindre le Magistrat, qu'elle trouve plus mort que vif, parvient à le rassurer, & le remet entre les mains de *Duplessis*, qui le conduit à son carosse.

Le Cardinal *de la Trimouille* étant mort à Rome, & laissant l'Archevêché de *Cambrai* vaquant, *Dubois* eut l'impudence de le demander au *Régent*.

Pour entrer en matière : « Monsei» gneur (lui dit-il) j'ai rêvé cette nuit » que j'étois Archevêque de *Cambrai*. »

Sur quoi le *Régent*, regardant *Dubois* avec mepris : — Tu fais des rêves bien ridicules ! — Eh ! pourquoi ne me feriez-vous pas Archevêque comme un autre ? — Toi ? Archevêque !... Miséricorde !

Alors *Dubois* lui cita tous les garnemens que lui & *le Tellier* avoient donnés à l'Eglise.

Le *Régent*, ennuyé de la liste & fatigué de la persécution, lui dit : Mais tu es un sacre !... Eh ! quel autre sacre voudra te sacrer ? — Oh ! s'il ne tient qu'à cela, Monseigneur, mon affaire est bonne. J'ai mon sacre tout prêt ; votre premier Aumônier, l'Archevêque de *Reims*. Il est dans votre anti-chambre ; il sera charmé de la préférence ; je vais vous l'amener.

Il vole à l'instant même à l'anti-chambre, dit à *Tressan* la grace que lui, *Dubois*, vient d'obtenir, & le desir qu'a le *Régent* que *Tressan* soit le *Conservateur*. Celui-ci y consent ; *Dubois* le

prend par la main, le préſente au *Régent*, & redouble de remercîmens. *Treſſan* y ajoute l'éloge du ſujet. Le *Régent* ne répond rien ; ſur quoi *Dubois* ſort, & publie qu'il eſt Archevêque de *Cambrai*, comptant par-là, & ſans doute avec raiſon, arrêter toute demande. Il écrit enſuite à *Néricault Deſtouches*, qu'il avoit laiſſé à Londres chargé des affaires à ſa place, d'engager le Roi *George* à demander au *Régent* l'Archevêché de *Cambrai* pour le Miniſtre, auteur de l'alliance.

A cette propoſition, le Roi d'Angleterre, partant d'un éclat de rire : « Eh ! » comment voulez-vous (dit-il à *Deſ-* » *touches*) qu'un Prince Proteſtant ſe » mêle de faire un Archevêque en » *France* ?... Le *Régent* en rira, & » ſûrement n'en fera rien. » Pardonnez-moi, *Sire*, (dit *Deſtouches*) il en rira, mais il le fera ; & tout de ſuite il lui préſente une lettre très-preſſante & toute

écrite. « Donne, puiſque cela te fait » plaiſir (dit le Monarque); » & il ſigna la lettre.

N. B. Il paroît que le *Régent* jouoit la Comédie lorſqu'il témoignoit de la répugnance à nommer l'Abbé *Dubois* à l'Archevêché de *Cambrai*, puiſqu'il cherchoit dans ce même temps à lui procurer le chapeau de Cardinal, & en avoit même écrit au Pape.

Le *Prétendant*, alors réfugié à *Rome*, étoit dans une telle détreſſe, qu'il avoit offert ſa nomination à *Dubois*, s'il le faiſoit payer de ſa penſion promiſe par le *Régent* : mais l'Abbé n'avoit garde d'accepter cette nomination, qui l'auroit diſcrédité auprès du Roi *George*. Il aima mieux ſe faire un mérite auprès de lui de ce refus, pour l'engager à s'intéreſſer pour lui auprès du *Régent*. Auſſi le Roi *George* ſollicita pour lui le *Régent* ; & engagea même l'*Empereur*, ſur qui il

avoit beaucoup de crédit, à en faire autant.

Clément XI étoit aſſez diſpoſé à donner le chapeau à *Dubois*, pourvu que la *France* voulût concourir à l'ôter au Cardinal *de Noailles*, dont *Dubois* auroit la dépouille, comme le Saint Père deſtinoit le même traitement à *Albéroni*, fugitif d'*Eſpagne*. Sur quoi *Dubois* eſſaya de le faire arrêter par les *Génois*, pour l'envoyer priſonnier à Rome; mais ils s'y refuſèrent.

L'Abbé *Dubois*, ayant enfin été nommé à l'Archevêché de *Cambrai*, n'étant que tonſuré, il s'agiſſoit de prendre les Ordres. Il ne doutoit pas que le Cardinal *de Noailles* ne fût flatté de faire ce petit plaiſir à un Miniſtre puiſſant, qui pouvoit avoir tant d'influence ſur le parti

qu'on prendroit à l'égard de la *Constitution*. Il se trompa : le Cardinal ne voulant pas se déshonorer par une complaisance basse & criminelle, refusa nettement. On lui fit parler par le *Régent* même. Il répondit avec respect & modestie, & fut inébranlable.

Muni d'un *Bref* pour recevoir tous les Ordres à-la-fois, & d'une permission de l'Archevêque de *Rouen*, il se rendit avec l'Evêque de *Nantes* dans une Paroisse du Grand-Vicariat de *Pontoise*, la plus voisine de Paris, & y reçut les *Ordres* à une Messe basse.

Le sacre se fit au *Val-de-Grace*, avec la plus grande magnificence. Toute la Cour y fut invitée, & s'y trouva. Les Ambassadeurs & les Ministres des Princes *Protestans* s'y trouvèrent dans une lanterne opposée à celle où étoit le *Régent*, dont les grands Officiers faisoient les honneurs de la cérémonie.... Le scandale Ecclésiastique fut le plus superbe spectacle !

Le Duc *de S. Simon*, qui se vantoit d'être le seul homme titré que *Dubois* eût assez respecté pour l'excepter de l'invitation, offrit au *Régent* de s'y trouver, si ce Prince vouloit se respecter assez lui-même pour s'en abstenir; & le *Régent* y avoit consenti. Mais la Comtesse *de Parabère*, Maîtresse alors régnante, ayant passé la nuit avec lui, exigea qu'il iroit. Le Cardinal *de Rohan* voulut être le *Conservateur*; & l'Evêque de *Nantes*, qui avoit donné les *Ordres*, premier *Assistant* : le *Régent* pria *Massillon*, nouvellement Évêque de *Clermont*, d'être le second. Soit timidité bourgeoise, soit nécessité, il accepta.

Antoine-Joseph, *Comte de Horn*, âgé de 22 ans, *Laurent de Mille*, Piémontois, Capitaine réformé dans la *Cornette-Blanche*, & *Lestang*, fils d'un Banquier Flamand, âgé de 20 ans, ayant

complotté d'assassiner un riche Agioteur, le conduisirent dans un Cabaret de la rue de *Venise*, & l'y poignardèrent. Le Comte *de Horn* & *Mille* furent arrêtés; *Lestang*, qui se faisoit appeler le Chevalier *Descamps*, se sauva. Le procès ne fut pas long; & dès le mardi suivant, 26 mars, l'un & l'autre furent roués vifs.

Le *Régent* fut assiégé de toutes parts pour accorder la grace, ou du moins une commutation de peine.

On n'insista pas sur le premier article; mais on redoubla de sollicitations sur l'autre. On représenta que le supplice de la roue étoit si infamant; qu'une fille de la Maison *de Horn* ne pourroit, jusqu'à la troisième génération, entrer dans aucun *Chapitre*. On essaya de le toucher par l'honneur que le coupable avoit de lui être allié, par *Madame*.... « Eh bien! » (dit-il) j'en partagerai la honte : cela » doit consoler les autres parens. »

Cependant il fut près d'accorder la commutation de peine : mais *Law* & l'Abbé *Dubois* l'en détournèrent, & lui firent sentir la nécessité de maintenir (surtout dans cet instant) la sûreté publique ; & que le peuple crieroit contre cette distinction de supplice, pour un crime si noir & si vulgairement connu.

Lorsque les parens & alliés eurent perdu toute espérance de fléchir le *Régent*, le Prince *de Robec* & le Prince *d'Isenghien*, que le coupable touchoit de plus près que d'autres, trouvèrent le moyen de pénétrer jusque dans la prison du criminel, & l'exhortèrent à se soustraire à la honte du supplice, en prenant un poison qu'ils lui portoient. Mais le coupable les ayant obstinément refusés : » Va, malheureux ! (lui dirent-ils en » le quittant) tu n'es digne de périr que » par la main du bourreau. »

Le Comte *de Horn*, avant son crime, étoit connu pour un escroc & un mau-

vais sujet de tout point. Sa famille, informée de sa mauvaise conduite, avoit envoyé un Gentilhomme pour payer ses dettes & le ramener dans sa patrie, ou de gré, ou de force, en obtenant du *Régent* un ordre de le faire sortir de Paris; mais malheureusement il n'y arriva que le lendemain du crime.

Le *Régent* ayant adjugé la confiscation des biens du Comte *de Horn* au Prince *de Horn*, celui-ci lui écrivit la lettre suivante:

Je ne me plains pas, Monseigneur, de la mort de mon frère; mais je me plains de ce que V. A. ait violé en sa personne, les droits du Royaume, de la Noblesse & de la Nation. Je vous remercie de la confiscation de ses biens: je me croirois aussi infâme que lui, si je recevois jamais aucune grace de vous. J'espère que Dieu & le Roi, vous rendront quelque jour une justice aussi exacte que vous l'avez rendue à mon malheureux frère.

Le projet de la conjuration d'*Espagne* étoit de faire révolter le Royaume contre le *Régent ;* de mettre le Roi d'*Espagne* à la tête du Gouvernement de France, & sous lui le Duc *Du Maine*. On comptoit sur l'union des Parlemens, & tout le projet étoit traité assez énigmatiquement, dans des lettres qui pouvoient être surprises.

Mais *Albéroni* voulut, avant que d'éclater, voir des plans arrêtés, & les noms de ceux dont on devoit se servir. Comme il étoit très-dangereux de confier ces détails à un Courrier, que l'Abbé *Dubois* pouvoit faire enlever ; *Célamare* imagina qu'il n'y avoit rien de moins suspect que le jeune Abbé *Portocarero*, neveu du Cardinal de ce nom, & *Montéléon*, fils de l'Ambassadeur d'*Espagne* en *Angleterre*, qui retournoient ensemble en *Espagne*.

Ce fut *La Fillon* qui fit avorter cette intrigue. Le Secrétaire du Prince de

Célamare avoit un rendez-vous chez cette femme, avec une de ses filles, le jour que partoit l'Abbé *Portocarero*. Il y vint tard, & s'excusa sur ce qu'il avoit été occupé à des expéditions de lettres fort importantes, dont il falloit charger des Voyageurs.

La Fillon laissa nos Amans ensemble, & alla sur le champ rendre compte à l'Abbé *Dubois* de ce qu'elle avoit entendu. Aussitôt on expédia un Courrier muni des ordres nécessaires pour avoir main-forte.

Il joignit les Voyageurs à *Poitiers*; les fit arrêter, & saisit tous leurs papiers, qu'il rapporta à Paris le jeudi 11 décembre, précisément à l'heure où le *Régent* entroit à l'*Opéra*. L'Abbé ouvrit le paquet, eut le temps de tout examiner, & de mettre en réserve ce qu'il voulut.

Au sortir de l'*Opéra*, l'Abbé voulut rendre compte au Régent de la capture,

Tout autre que ce Prince auroit été preſſé de s'éclaircir d'un fait auſſi important : mais c'étoit la précieuſe heure du plaiſir !... Et l'Abbé eut juſqu'au lendemain, aſſez tard, pour prendre ſes meſures avant que de conférer avec le *Régent*.

Comme l'Abbé *Dubois* faiſoit la revue des papiers du Prince *de Célamare*, & que *Le Blanc* alloit ouvrir une caſſette : » M. *Le Blanc*, (dit l'Ambaſſadeur) » cela n'eſt pas de votre reſſort : ce ſont » des lettres de femmes. Laiſſez cela à » l'Abbé, qui toute ſa vie a été *M*.... »

Le Parlement vouloit inſtruire ſecrètement le procès de *Law* : des Commiſſaires nommés d'office avoient déja entendu des témoins ; & l'on ne ſe propoſoit pas moins que de ſe ſaiſir du cou-

pable, de terminer son procès en deux heures de temps, de le faire pendre dans la Cour du *Palais*, les portes fermées, & de les ouvrir ensuite pour donner au public le spectacle du cadavre. Le *Régent* en fut averti.

On prétend que ce fut par le Président *Dodun*, qui, depuis, fut Contrôleur général.

Le Pape ayant refusé à trois Archevêques, douze Evêques & quantité d'Abbés, des *Bulles*, s'ils ne se soumettoient à des conditions contraires à nos *Libertés*; le *Régent* défendit au Cardinal *de la Trimouille*, notre Ambassadeur à *Rome*, de recevoir aucune de ces *Bulles*, si on ne les donnoit pas toutes conformes à nos droits & usages. Il nomma même une commission, prise du *Conseil de Régence*, pour statuer sur les moyens de se passer du Pape.

Mais la commiſſion n'eut pas le temps de travailler beaucoup. A peine en fut-on inſtruit à *Rome*, que le Pape fit partir un Courrier avec toutes les *Bulles* dans la forme ordinaire.

La Comteſſe *de Sabran* ayant voulu profiter d'un moment de débauche pour faire au *Régent* une queſtion ſur quelque affaire d'Etat ; il la mena devant une glace, & lui dit : « Regarde-toi ?.... » Et vois ſi c'eſt à un auſſi joli viſage » qu'on doit parler d'affaires ? »

Il fut défendu à tout Particulier d'avoir chez lui plus de 500 liv. d'eſpèces. On fit des perquiſitions juſque dans les Maiſons Religieuſes, & on récompenſa les Dénonciateurs. Ce qui fit dire à Mylord *Stair* : Qu'on ne pouvoit plus

douter de la catholicité de *Law*, puisqu'il établissoit l'*Inquisition* en *France*, après avoir prouvé la *Transubstantiation* par le changement des *espèces* en papier.

Law étoit Ecossois, se donnant pour Gentilhomme; il étoit grand, bien fait, d'une figure agréable & noble, de beaucoup d'esprit, d'une politesse distinguée, de la hauteur sans insolence. Sa femme, ou plutôt celle qui passoit pour l'être, étoit une Angloise de qualité, d'un caractère altier, que les bassesses de nos grandes Dames rendirent bientôt impertinente.

Le Nonce *Maffei*, qui vint cette année en *France*, étoit fils d'un Trompette de la ville de *Florence*. Il étoit arrivé de la plus basse domesticité à la Prélature. Il avoit beaucoup d'esprit,

de probité, & des mœurs très-régulières.

Le Parlement ayant attaqué le Duc *de la Force* pour monopole, plusieurs Pairs présentèrent au Roi une Requête, par laquelle ils prétendirent que les Pairs n'ont d'autre Juge que le Roi; qu'on ne peut instruire, en matière criminelle, des procès intentés à un Pair, qu'en vertu d'une commission particulière, adressée à tel ou tel Tribunal que le Roi juge à propos de choisir; & qu'alors ce Tribunal juge conjointement avec les Pairs.

Le *Régent*, avant de décider la question, voulut l'entendre discuter au Conseil, par les Pairs de l'un & de l'autre parti.

Le Duc *de S. Simon* défendit vivement le Duc *de la Force*, quant à l'in-

compétence du Parlement ; le Duc *de Noailles*, du parti contraire, n'osa répondre, & allégua qu'il n'étoit pas prêt. Le Prince *de Conti* & la plupart des Pairs, pour toute réponse au Duc *de S. Simon*, déclarèrent au *Régent* qu'ils s'en tenoient aux Remontrances du Parlement. Par crainte, il avoit évoqué l'affaire au Conseil ; par ce motif, il se détermina pour l'avis le plus nombreux, & renvoya l'affaire au Parlement.

Il n'est pas facile de prononcer sur les prétentions respectives du Parlement & des Pairs. Ceux qui nient la compétence du Parlement, croient prendre un parti plus noble ; ceux qui la reconnoissent, un parti plus sûr.

Dubois faisoit toujours solliciter à *Rome* le chapeau de Cardinal. Pour donner plus de poids à sa sollicitation,

il proposa au Cardinal *de Rohan* d'aller presser la promotion, avec promesse de lui procurer le premier ministère à son retour. Il se disposoit à partir lorsqu'on apprit la mort du Pape. Le Cardinal partit pour le *Conclave*, muni de tout l'argent nécessaire. Il prit *Tencin* pour son Conclaviste, & laissa en dehors *Laffiteau* pour recevoir les lettres *de Dubois*, qu'il venoit régulièrement leur lire.

Il écrivoit à *Dubois*, le 5 mai, que malgré la prétendue impénétrabilité du *Conclave*, il y entroit toutes les nuits, au moyen d'une fausse clef, à travers de cinq corps-de-gardes. *Tencin*, de son côté, prit des mesures dignes de lui & de son commettant. Il offrit au Cardinal *Conty* de lui procurer la *Tiare* par la faction de *France* & des autres partisans bien payés, si *Conty* vouloit s'engager par écrit de donner après sa nomination le chapeau à l'Abbé *Dubois*. Le marché

fait & ſigné, *Tencin* intrigua ſi efficacement, que *Conty* fut élu Pape le 8 mai.

Après l'exaltation, *Tencin* ſomma le Pape de ſa parole. Le Pontife répondit qu'il ſe reprocheroit éternellement de n'être parvenu au Pontificat que par une eſpèce de ſimonie : mais qu'il n'aggraveroit pas ſa faute par la proſtitution du Cardinalat à un ſujet indigne. *Tencin*, voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir, menace le Saint Père de rendre ſon écrit public. Sur quoi le Pape, effrayé, crut qu'il valoit mieux éviter ce ſcandale à l'Egliſe. Il balançoit pourtant encore, lorſque *Seglione*, ſon Secrétaire, vint dire à *Tencin* que ſon Maître avoit grande envie d'une Bibliothèque ; mais qu'on en demandoit douze mille écus, & qu'il ne les avoit pas. La ſomme fut auſſitôt comptée ; & cette généroſité emportant la balance, le Pape nomma *Dubois* le 16 juillet. Mais il n'étoit pas à la fin de ſes peines.... *Tencin* ne vou-

lant pas avoir été l'inſtrument gratuit d'une infamie, réſolut d'en tirer parti, pour ſe faire lui-même Cardinal, en fit impudemment la propoſition au Pape, & lui déclara qu'il ne rendroit le billet qu'à cette condition.

Le Saint Père ne put ſe déterminer à faire jouir *Tencin* de ſa perfidie. Il en tomba malade, & ne fit plus que languir.

Une noire mélancolie, cauſée par ſon dépit & ſes remords, entretenue par la préſence de *Tencin*, reſté Miniſtre de *France* à *Rome*, mit *Innocent XV* au tombeau.

Le jour que *Dubois* reçut ſa calotte de la main du Roi; après avoir fait ſon remercîment, il détacha ſa Croix épiſcopale, & la préſenta à l'Evêque de *Fréjus*, en le priant de la recevoir; » Parce que (dit-il) elle portoit bon- » heur. » *Fleury* la reçut, en rougiſſant

aux yeux du Roi & de toute la Cour ; & qui pis eſt, fut obligé, en courtiſan ſoumis, de s'en décorer. Ce qui lui attira nombre de plaiſanteries.

Le *Régent*, qui avoit remarqué le goût du Roi pour ſon Précepteur, lui propoſa l'Archevêché de *Reims*, comme un ſiège de la première diſtinction. Le Roi l'envoya chercher ſur le champ, & lui apprit le préſent qu'il lui faiſoit.

Fleury ſe confondit en remercîmens reſpectueux : mais refuſa d'être premier Duc & Pair de *France*. Le *Régent* inſiſta inutilement, & finit par le prier d'accepter, du moins, l'Abbaye de *Saint Etienne de Caen*. *Fleury* accepta ce Bénéfice ſimple, de 70000 livres de rente ; & fit mettre ſon refus de l'Archevêché dans toutes les Gazettes.



Le *Régent* donna, cette année, l'Evêché de *Laon* à l'Abbé *de Saint-Albin*, bâtard non reconnu qu'il avoit eu de la *Florance*. Quand il voulut, en conséquence, se faire recevoir au Parlement, il fut arrêté par la difficulté de pouvoir articuler ni père, ni mère, ni par conséquent produire un nom. Cet obstacle, à la mort de *Dubois*, lui valut l'Archevêché de *Cambrai*.

Dubois ayant terminé une négociation qui intéressoit fort le *Régent*, le mariage du Roi avec l'Infante d'*Espagne*, & celui de Mademoiselle *de Montpensier* avec le Prince des *Asturies*; le Duc *de Saint-Simon* fut déclaré Ambassadeur extraordinaire pour aller faire la demande de la Princesse. Une de ses principales instructions, étoit de voir & de cultiver beaucoup le Jésuite d'*Aubenton*, Confesseur du Roi. A leur

première entrevue, le Jésuite dit à l'Ambassadeur : Que l'intention du Roi étoit que la jeune Infante fût instruite par un Jésuite : Qu'il mouroit aussi d'envie de prier M. l'Ambassadeur de demander, de sa part, au Roi son neveu, de prendre un Confesseur Jésuite ; & termina son discours par offrir ses services pour la *Grandesse* que desiroit l'Ambassadeur. *Dubois* fit nommer le Père *Linière*, sous prétexte que la nomination d'un Confesseur Jésuite étoit une condition stipulée par l'*Espagne*.

L'Electeur de *Cologne*, frère de l'Electeur de *Bavière*, étant à *Valenciennes*, annonça qu'il prêcheroit le 1er avril. La foule fut prodigieuse à l'Eglise. L'Electeur étant en chaire salua gravement l'auditoire, fit le signe de la croix, & cria : *Poisson d'avril !* Puis descendit, tandis que des trompettes & des cors-de-chasse

de-chasse faisoient un tintamare digne d'une pareille *scène*.

Lorsque le *Régent* sacrifia *Nocé*, qu'il aimoit beaucoup, à l'empire que le Cardinal *Dubois* avoit pris sur lui, quelqu'un dit à *Nocé*, pour le consoler: que cette disgrace ne seroit pas de longue durée. « Qu'en savez-vous (dit-il)? » Je le sais, répondit l'autre, du *Régent* » même. Qu'en sait-il? répliqua *Nocé*. »

Le Cardinal *Dubois*, au retour de *Tencin*, qui revenoit de Rome, le crut très-propre à le servir dans le dernier & le plus grand de ses projets ambitieux, & l'endoctrina en conséquence.

Dans une audience que *Tencin* eut du *Régent*, après lui avoir dit combien la Cour de *Rome* étoit satisfaite de la conduite & des talens du Cardinal *Dubois*, il insinua au Prince que cette Cour

s'attendoit à le voir bientôt Premier Miniſtre; & que jamais *Son Alteſſe* ne pouvoit faire un meilleur choix pour ſa tranquillité & pour le bien de l'Etat.

A peine *Tencin* eut-il effleuré cette matière, que le *Régent*, voyant de quoi il s'agiſſoit, dit (en l'interrompant): » Que diable veut donc le Cardinal? je » lui laiſſe toute l'autorité d'un Premier » Miniſtre; il n'eſt pas encore content, » il en veut le titre!.... Eh! qu'en fera- » t-il? Combien de tems en jouira-t-il? » Il eſt tout pourri de v...... Celui qui » l'a viſité m'aſſure qu'il ne pourra vivre » ſix mois. »

Cela eſt-il bien vrai, Monſeigneur? — Très-vrai. Je te le ferai dire. — Cela étant, je vous conſeille de le déclarer Premier Miniſtre, plus tôt que plus tard: Nous approchons de la Majorité du Roi; vous conſerverez, ſans doute, la confiance de *Sa Majeſté*, due à vos ſervices & à vos talens. Mais enfin, vous

n'aurez plus d'autorité propre !.... Un grand Prince, comme vous, a toujours des ennemis & des jaloux : ils chercheront à vous aliéner le Roi ; ceux qui l'approchent de plus près ne vous sont pas les plus dévoués ; vous ne pouvez, à la fin de votre *Régence*, vous faire nommer Premier Ministre..... Faites le Cardinal..... A sa mort, vous succéderez au titre qui n'aura pas été rétabli pour vous, & auquel le Public sera déja accoutumé. Ce raisonnement frappa le Prince, & *Dubois* fut Premier Ministre.

Dubois s'étoit marié, jeune, dans un village du *Limousin*, avec une jolie Paysanne. La misère les obligea de se séparer à l'amiable. Ils convinrent que la femme gagneroit sa vie comme elle pourroit, & que le mari iroit tenter fortune à *Paris*.

Lorsqu'il fut parvenu à l'Episcopat,

il craignit la révélation d'un engagement qui passoit les *Libertés de l'Eglise Gallicane.* Il en fit confidence à *B....* Intendant de *Limoges*, qui trouva le moyen d'enlever la feuille du Registre de célébration & la minute du Notaire.

La place de Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, fut la récompense de son adresse & de sa discrétion.

La femme du Cardinal *Dubois*, après la mort de son mari, vint à *Paris*, où elle a vécu dans l'opulence & l'obscurité plus de vingt-cinq ans. Elle étoit fort unie avec son beau-frère, & elle n'avoit point d'enfans.

La Duchesse *de Berri* avoit pris un appartement aux *Carmélites* de la rue *Saint-Jacques*, où elle se retiroit la veille des grandes Fêtes. Elle y couchoit & y mangeoit avec les Religieuses,

affiftoit même aux Offices de jour & de nuit. De là, retournoit aux *Orgies du Luxembourg*.

Le *Régent*, pour édifier le Public, ainfi que fa fille, marcha, en grand appareil, le jour de *Pâques* 1716, à *Saint-Euftache*, & y communia.

Le contrafte de fa vie habituelle & de cet acte de Religion, fit le plus mauvais effet du monde.

Le Comte *Maffei*, Vice-Roi de *Sicile* en 1716, prit fi bien fes mefures, qu'une nuit, tous les Jéfuites, tant Pères que Frères, fains ou malades, furent enlevés, embarqués, deux jours après débarqués fur les côtes de l'Etat Eccléfiaftique, & abandonnés à leur bonne ou mauvaife fortune.

Ils fe rendirent, comme ils purent,

à *Rome*, où le Pape, quoique très-embarrassé de cette inondation de Moines, n'en devint pas plus traitable avec le Gouvernement de *Sicile*.

Mais la Chambre Apostolique se lassant bientôt de fournir la subsistance à tant de Commensaux, on vit un beau jour affiché dans *Rome* un ordre à tous les Proscrits de sortir de la ville, sous des peines très-rigoureuses, auxquelles il fallut obéir. Ils voulurent rentrer dans la *Sicile*. Mais le Comte *Maffei* s'étant montré infléxible, ils se répandirent dans les campagnes d'*Italie*, où la plupart périrent de misère.

La France a toujours le choix du *Nonce*. Le Pape présente trois sujets, entre lesquels elle choisit, & peut rejetter tous les trois. L'Empereur & l'Espagne ont le même privilège.

Le Cardinal *Du Bois* vouloit faire revivre pour lui l'ancienne Souveraineté de *Cambrai*. Il écrivit à *Chavigni*, à *Madrid*, d'en chercher les titres en *Espagne*.

» Si le Roi *d'Espagne* (dit-il dans sa » lettre) a été usurpateur, comme il » le paroît par les protestations que les » Archevêques ont toujours faites, le » Roi *d'Espagne* est injuste détenteur. »

Chavigni ne put réussir dans ces recherches.

Le jour de Pâques, qui suivit la promotion de *Dubois* au Cardinalat, s'étant éveillé plus tard qu'à son ordinaire, il s'emporta en juremens contre ses valets, de ce qu'ils l'avoient laissé dormir si long-temps un jour où il devoit dire la Messe. On se pressa de l'habiller, toujours jurant. Quand il le fut, il fit appeller un Secrétaire, & oublia d'aller

dire la Meſſe, & même d'aller l'entendre.

Le *Régent* fut charmé de la mort de ce Miniſtre.

Le jour qu'on lui fit l'opération, l'air, extrêmement chaud, tourna à l'orage; & ce Prince ne put s'empêcher de dire : » J'eſpère que ce tems-là fera partir mon » drôle! »

Dubois jouiſſoit, à ſa mort, de deux millions de revenu, ſans compter un argent comptant & un mobilier immenſe.

La Ducheſſe *de Phalaris*, entre les bras de qui mourut le *Régent*, étoit du *Dauphiné*, & ſe nommoit *d'Harancour*. Elle avoit épouſé un Aventurier, Duc du Pape, qui ſe nommoit *George d'Entraignes*, fils d'un Financier, dont *Boileau* parle dans ſa première Satire, ſous

le nom de *George*. Il y avoit *Gorge* dans la première Edition :

Que *Gorge* vive ici, puiſque *Gorge* y veut
vivre.

Un homme s'étant aviſé de faire l'éloge du Duc *de Chartres*, en préſence du *Régent*, ſur la grace avec laquelle il avoit danſé dans un Ballet : « Savez-» vous (dit le père) que j'envoie faire » f..... ceux qui me font de pareils com-» plimens ? »

Un jeune Seigneur Anglois, à ſon retour de *France*, ayant dit au Roi *Guillaume*, que ce qui lui avoit paru de plus plaiſant à la Cour de *France* étoit, que le Roi eût une vieille Maîtreſſe & un jeune Miniſtre (*Barbézieux*). « Cela » doit vous apprendre, jeune homme, » (dit *Guillaume*) qu'il ne fait uſage, » ni de l'une, ni de l'autre. »

Charlotte-Christine-Sophie de Volfenbutel, femme du *Czarovitz Aléxis*, fils de *Pierre Premier*, *Czar de Moscovie*, & sœur de la femme de l'Empereur *Charles VI*, naquit le 25 Août 1694. Cette Princesse, avec de la beauté, de l'esprit, des grâces & de la vertu, devint l'objet de l'aversion de son mari, le plus féroce des hommes. Il essaya plusieurs fois de l'empoisonner; mais le contre-poison la sauva.

Enfin il lui donna un jour un si furieux coup de pied dans le ventre, étant grosse de huit mois, qu'elle tomba évanouie & noyée dans son sang. *Pierre Premier* étoit alors dans un de ses voyages. Son fils, persuadé que cette malheureuse Princesse n'en pouvoit revenir, partit à l'instant pour sa maison de campagne.

La Comtesse de *Conismark*, mère du Maréchal *de Saxe*, étoit auprès de la Princesse lorsqu'elle accoucha d'un en-

fant mort, & en prit tous les soins possibles. Mais prévoyant, si elle en revenoit, qu'elle périroit tôt ou tard par la férocité du *Czarovitz*, elle imagina un moyen de la sauver, en gagnant les femmes de la Princesse, & delà manda au mari que la femme & l'enfant étoient morts. Sur quoi le *Czarovitz* manda qu'on les enterrât aussitôt & sans cérémonies. On dépêcha des Courriers au *Czar* & dans toutes les Cours, & l'Europe prit le deuil d'une bûche qu'on avoit enterrée.

Cependant la Princesse, transportée dans une chambre écartée, reprit peu-à-peu sa santé & ses forces. Alors, munie de quelques pierries & de l'or que lui procura la Comtesse, vêtue en femme du commun, elle partit avec un vieux Domestique de confiance, Allemand, qui passoit pour son père, & se rendit à Paris. Elle y fit peu de séjour, prit une femme pour la servir, passa dans

un de nos ports, & s'embarqua pour la *Louisiane*.

Sa figure lui attira d'abord l'attention des habitans, parmi lesquels un Officier de la Colonie, nommé *Dauband*, qui avoit été en *Russie*, la reconnut.

Il avoit pourtant peine à se persuader qu'une femme, dans un tel état, fût la belle-fille du *Czar-Pierre*. Pour s'en assurer davantage, il offrit ses services au prétendu père. Une liaison plus particulière se forma par degrés; & ils en vinrent jusqu'à faire une société pour monter ensemble une habitation à frais communs.

On apprit, quelque tems après, dans la Colonie, par les Gazettes, la mort du *Czarovitz*. *Dauband* déclara pour lors à la Princesse qu'il la connoissoit, & offrit de tout abandonner pour la reconduire en *Russie*.

Mais la veuve du *Czarovitz*, se trouvant plus heureuse qu'elle ne l'avoit été auprès du Trône, refusa de sacrifier

la tranquillité de son état obscur, à tout ce que l'ambition lui pouvoit offrir. Elle exigea seulement de *Dauband* le secret le plus inviolable, & de se conduire avec elle comme il avoit fait jusques-là.

Il en fit le serment, & son intérêt suffisoit pour l'y rendre fidèle. La beauté, l'esprit & les vertus de la Princesse, avoient fait la plus vive impression sur lui, & l'habitude de vivre ensemble l'avoit fortifiée. Il étoit aimable & encore jeune; & comme elle l'avoit toujours supposé dans l'ignorance de ce qu'elle étoit, les attentions respectueuses de *Dauband* pour elle n'en avoient été que plus flatteuses. Elle n'y avoit donc pas été insensible. Ils continuèrent de vivre comme à l'ordinaire; mais ils se devenoient de jour en jour plus chers l'un à l'autre.

Le vieux Domestique, qui passoit pour le père de la Princesse, étant venu à mourir, elle & *Dauband*, tous deux

jeunes, ne pouvoient plus décemment vivre ensemble aussi habituellement qu'ils faisoient quand elle y paroissoit autorisée par un père. *Dauband* le fit sentir à la Princesse, & saisit ce moment pour lui faire l'aveu de tout ce qu'il sentoit pour elle, & pour lui représenter qu'ayant une fois renoncé à toute idée de grandeur, elle pouvoit aussi l'accepter pour époux, s'il ne lui étoit pas désagréable, & cacher d'autant mieux par-là son premier état. Elle y consentit : & celle qui étoit d'abord destinée à régner sur la *Russie*, & dont la sœur régnoit à *Vienne*, devint la femme d'un simple Officier d'Infanterie. Elle en eut, dès la première année de leur mariage, une fille, qu'elle nourrit elle-même, qu'elle éleva, & à qui elle enseigna le *François* & l'*Allemand*.

Il y avoit dix ans qu'ils vivoient dans cette heureuse médiocrité où l'amour réciproque de deux époux tient lieu de

tous les autres biens, lorſque le mari fut attaqué de la fiſtule; & que la femme, alarmée des dangers de l'opération, voulut qu'elle ſe fît à Paris.

Ils vendirent leur habitation, & s'embarquèrent ſur le premier vaiſſeau prêt à partir. Arrivés à Paris, *Dauband* y fut mis entre les mains du plus habile Chirurgien. Sa femme lui rendit tous les ſoins de l'Epouſe la plus tendre, & ne le quitta pas un inſtant que la guériſon ne fût parfaite. Ils penſèrent enſuite à prendre un parti qui pût aſſurer leur petite fortune. *Dauband* ſollicita à la Compagnie des Indes un emploi dans l'Iſle *de Bourbon*, & en obtint la Majorité.

Pendant que le mari ſuivoit les affaires, la femme alloit quelquefois prendre l'air, avec ſa fille, aux *Tuileries*.

Un jour qu'elles y étoient ſur un banc, & qu'elles cauſoient en *Allemand*, pour n'être point entendues de ceux qui étoient à côté d'elles, le Ma-

réchal *de Saxe*, en passant & entendant des femmes parler sa langue, s'arrêta pour les considérer. La mère levant alors les yeux, & les baissant aussitôt qu'elle reconnut le Maréchal, lui fit voir un tel embarras, qu'il s'écria : » Quoi, Madame! seroit-il possible? » Elle ne lui permit point d'achever, se leva, & le tirant à l'écart, lui avoua ce qu'elle étoit, lui demanda le plus grand secret, le pria de la quitter, & de venir chez elle apprendre ce qui la concernoit.

Le Maréchal y alla le jour suivant. Elle lui fit le récit de ses aventures, & de la part qu'y avoit eue la Comtesse de *Conismark*, mère du Maréchal. Elle le conjura, en même temps, de ne rien révéler au Roi, jusqu'à la conclusion d'une négociation qu'elle avoit commencée, & qui seroit terminée avant trois mois. Le Maréchal le lui promit, & la voyoit, elle & son mari, de tems en tems, *incognito*.

Cependant le délai qu'elle avoit demandé étoit près d'expirer, lorsque le Maréchal étant allé la voir, apprit qu'elle étoit partie depuis deux jours avec son mari, nommé à la Majorité de l'Isle *de Bourbon.*

Le Maréchal alla, sur le champ, rendre compte au Roi de tout ce qui regardoit la Princesse. Le Roi fit appeler le Ministre de la Marine (c'étoit, je crois, M. *de Machault*); &, sans lui dire le *pourquoi*, lui ordonna d'écrire au Gouverneur de l'Isle *de Bourbon*, de traiter M. *Dauband* avec la plus grande considération. Le Roi écrivit en même tems à la Reine *de Hongrie*, avec qui nous étions en guerre, & l'informa du sort de sa tante. La Reine remercia *Louis XV*, & lui adressa pour la Princesse une lettre, par laquelle elle l'invitoit à venir auprès d'elle : mais à condition de se séparer de son mari & de sa fille, dont le Roi vouloit bien prendre



soin. La Princesse refusa de telles conditions, & demeura avec son mari jusqu'en 1747, qu'il mourut. Sa fille étant morte aussi, la Princesse ne tenant plus à rien, revint à Paris, & se logea à l'Hôtel du *Pérou*. Son dessein étoit de se mettre dans un Couvent; mais la Reine de *Hongrie* lui offrit de venir se fixer à *Bruxelles*, avec une pension de vingt mille florins. J'ignore si elle y alla : mais je sais qu'elle est, depuis six ans, à *Vitri*, à une lieue de Paris, (j'écris ceci en 1771) où elle vit fort retirée avec trois Domestiques, dont un Nègre. On la nomme Madame *de Moldack*. J'ignore qui étoit M. *de Moldack*, & quand elle l'épousa. Elle est encore veuve : je la vis en 1768, à la promenade.

Quand on remit à *Louis XIV* l'état des sommes que le Château & les Jardins de *Versailles* avoient coûtées; après avoir

vu le définitif du compte, il le jetta au feu. L'article du plomb, pour le Château & les conduits d'eau, étoit de trente-deux millions.

La Princesse *de Conti*, mère du Prince *de Conti* d'aujourd'hui, 1771, disoit à son mari : « Je puis faire des Princes du » Sang sans vous, & vous n'en pouvez » faire sans moi. »

Les *Jésuites* ont par-tout des confrères Laïques, qui font les mêmes vœux, à l'exception de celui de chasteté. Ils en ont même qui sont extérieurement *Protestans*. Le Secrétaire d'Etat *Desnoyers*, étoit *Jésuite* laïque. *Jean III*, Roi de Portugal, mort en 1557, un an après *S. Ignace*, étoit *Jésuite*, & avoit un Bref du Pape pour garder sa couronne,

Maximilien, Duc *de Bavière*, est mort *Jésuite* en 1726. Il fit bâtir à *Munich* la Maisons des *Jésuites*.

N. B. On en pourroit citer bien d'autres.

La signature des fils & filles de *France* n'est que du nom de baptême, sans aucune addition.

Mansard, Surintendant des bâtimens, usoit avec *Louis XIV* de la flatterie la plus coquine. Il lui présentoit quelquefois des plans où il laissoit des choses si absurdes, que le Roi les voyoit du premier coup-d'œil. Là-dessus, *Mansard* à tomber d'admiration, & à s'écrier : » Que le Roi n'ignoroit rien ! & en » savoit, en Architecture, plus que les » Maîtres mêmes. »

On a soupçonné *Racine* d'en avoir usé ainsi dans sa partie, au sujet d'*Athalie* & d'*Esther*.

Le Maréchal *de Montrevel* étant à table chez *Biron*, père du Maréchal d'aujourd'hui, & Colonel des *Gardes Françoiſes*, on verſa une ſalière ſur lui. Il en fut ſi effrayé, qu'il s'écria qu'il étoit mort !... Il tomba en foibleſſe ; on l'empôrta chez lui ; la fièvre le prit, & il mourut au bout de quatre jours, en 1718. Cet événement fortifia la ſuperſtition des gens auſſi ſots que lui. Il étoit d'ailleurs d'une grande valeur : il ne laiſſa que deux filles, qui furent les Comteſſes *de Flavacourt* & *de Haute-Feuille*.

Caſtel dos Rios, Ambaſſadeur d'*Eſpagne* en *France*, en 1699, avoit dans ſes inſtructions de faire révoquer le décret de *Sorbonne*, qui condamnoit le livre de *Marie d'Agreda* ; & de faire établir en *France* le dogme de l'*Immaculée Conception*.



Le Duc *d'Albe*, père de celui qui vint Ambaſſadeur en *France* en 1704, ayant perdu ſa maîtreſſe, qui s'étoit enfuie, faiſoit dire des Meſſes pour que Dieu lui fît la grace de la retrouver. C'étoit d'ailleurs un homme d'eſprit.

La Ducheſſe *d'Albe*, bru de celui dont je viens de parler, fit prendre à ſon fils, malade à *Paris*, en potions & en lavemens, des Reliques pulvériſées. L'enfant n'en mourut pas moins, au grand étonnement de la mère !

L'Abbé *de Vatteville*, frère du Baron, Ambaſſadeur à *Londres*, fut d'abord Colonel du Régiment de *Bourgogne*, pour le Roi d'*Eſpagne*, *Philippe IV*; & ſe diſtingua par pluſieurs actions d'éclat. Mécontent d'un paſſe-droit, il quitta le ſervice & ſe fit *Chartreux*. Après

avoit fait ses voeux, s'ennuyant de la solitude, il se procura quelque argent de sa famille; sans laisser soupçonner son dessein, fit acheter par un affidé, un habit de cavalier, des pistolets & une épée, se travestit une nuit dans sa cellule, & prit le chemin du jardin. Soit hasard, soit soupçon de la part du Prieur, ils se rencontrèrent. *Vatteville* le poignarda sur le champ, & tout de suite sauta la muraille de l'enclos, où on lui tenoit un cheval prêt. Il s'éloigna promptement, & ne s'arrêta que lorsqu'il le fallut pour rafraîchir son cheval.

Ce fut dans un lieu écarté, où il n'y avoit pour toute habitation qu'une Auberge; il fit mettre à la broche un gigot & un autre morceau de viande, qui étoit tout ce qui s'y trouvoit alors. A peine commençoit-il à manger, qu'un Voyageur arrive; & ne trouvant plus rien, ne doute pas que le premier arrivé ne veuille bien partager un dîner qui sem-

bloit suffisant pour deux : mais *Vatteville* prétend qu'il n'y en a pas trop pour lui. La querelle devient vive, & le nouveau venu s'empare de l'un des deux plats. *Vatteville*, ne pouvant le lui arracher, tire un de ses pistolets, lui en casse la tête, met l'autre sur la table, & menace l'Hôtesse & un Valet accourus au bruit, de les traiter de même s'ils ne se retirent, & ne le laissent dîner en paix. Il s'éloigna ensuite au plus vîte, essuya des fortunes diverses dans ses voyages, & finit par se retirer dans les Etats du *Grand Seigneur*, où il prit le *turban*, obtint du service, & se distingua assez pour devenir *Bacha* & avoir le gouvernement de quelques places dans la *Morée*, au temps où les *Vénitiens* & les *Turcs* y étoient en guerre.

Cette circonstance lui fit naître l'idée de chercher à rentrer en sûreté dans sa patrie. Il négocia secrettement avec les *Vénitiens*, qui obtinrent pour lui, à

Rome,

Rome, l'absolution de son apostasie, sa sécularisation, & un Bénéfice considérable en *Franche-Comté* : au moyen de quoi, il leur livra les places dont il étoit le maître.

De retour dans sa Province, au moment où *Louis XIV* y portoit la guerre, il servit assez utilement la *France* pour en obtenir des graces marquées; surtout un crédit & une autorité respectée à *Besançon*. L'Archevêché étant devenu vacant, le Roi l'y nomma; mais le Pape trouvant du scandale à nommer pour Archevêque un Apostat, Rénégat, & meurtrier publiquement connu, refusa constamment les *Bulles*; & *Vatteville* fut obligé de se contenter, en échange, de deux bonnes Abbayes, & du haut-Doyenné de *Besançon*. Il y vivoit en grand Seigneur, avec un équipage de chasse, une table somptueuse, craint, respecté (du moins à l'extérieur), allant de temps en temps aux *Chartreux*, voir

ceux de ſon temps qui y vivoient encore ; & mourut en 1710, âgé de plus de 90 ans.... Tant la tranquillité d'ame & la bonne conſcience contribuent à la ſanté !

Voici le portrait que fait *Péliſſon* de l'Abbé *de Vatteville*, dans ſon Hiſtoire de la *Conquête de la Franche-Comté*, en 1668.

« Un tempérament froid & paiſible
» en apparence ; ardent & violent en
» effet ; beaucoup d'eſprit, de vivacité
» & d'impétuoſité au dedans ; beaucoup
» de diſſimulation & de retenue au
» dehors ; des flammes couvertes de
» neige & de glace ; un grand ſilence,
» ou un torrent de paroles propres à
» perſuader ; renfermé en lui-même,
» mais comme pour en ſortir au beſoin
» avec plus de force. Le tout exercé
» par une vie pleine d'agitation & de
» tempêtes, propres à donner plus de
» fermeté & plus de ſoupleſſe à l'eſ-
» prit. »

Il y a un fait aſſez curieux, très-ſûr & peu connu, au ſujet du Collier de l'*Ordre du S. Eſprit*: La dévotion s'allioit autrefois avec le plus grand débordement de mœurs, & la mode n'en eſt pas abſolument paſſée.

Le motif public de *Henri III*, en inſtituant l'*Ordre du Saint-Eſprit*, fut la défenſe de la Catholicité, par une aſſociation de Seigneurs qui ambitionneroient d'y entrer.

Le vœu ſecret fut d'en faire hommage à ſa ſœur *Marguerite de Valois*, qu'il aimoit plus que fraternellement.

Le S. Eſprit eſt le ſymbole de l'amour: les ornemens du Collier étoient les monogrammes *de Marguerite* & *de Henri*, ſéparés alternativement par un autre monogramme ſymbolique, composé d'un φ *phi* & d'un δ *delta* joints enſemble; φ, auquel on faiſoit ſignifier *fidelta* pour *fedelta* en Italien, & *fidélité* en François. *Henri IV*, inſtruit de ce myſtère,

changea le Collier par délibération du *Chapitre*, du 7 janvier 1597, & remplaça par deux trophées d'armes, le φ & le monogramme *de Marguerite.* J'en ai vu les preuves non suſpectes.



EXTRAIT

DES MANUSCRITS

DE M. COLBERT,

Page 169 & suiv.

Au commencement de l'année 1663, le Roi voulut donner des marques publiques de l'envie qu'il avoit de faire fleurir les Lettres pendant son règne. Pour cet effet, il voulut donner des pensions & des gratifications à tous ceux qui excelloient en quelques sciences, dans son Royaume & dans les pays étrangers; & s'étant fait instruire, par les Ambassadeurs & par tous ceux qui ont commerce avec les Savans, du nom des principaux en tout genre, & des sciences où ils excelloient; il fit choix lui-même d'un bon nombre, auxquels il envoya

les sommes qu'il leur avoit destinées, dont voici la liste avec la note :

Au sieur *de la Chambre*, son Médecin ordinaire, excellent homme pour la Physique & pour la connoissance des passions & des sens, dont il a fait divers Ouvrages fort estimés, une pension de. . . 2000 l.

Au sieur *Conrard*, lequel, sans connoissance d'aucune autre langue que sa maternelle, est admirable pour juger de toutes les productions de l'esprit, une pension de. . . . 1500

Au sieur *Le Clerc*, excellent Poëte François. 600

Au sieur *Pierre Corneille*, premier Poëte Dramatique du monde. 2000

Au sieur *Desmaretz*, le plus fertile Auteur, & doué de la

plus belle imagination qui ait jamais été. . . . . 1200 l.
Au sieur *Ménage*, excellent pour la critique des pièces. 2000
Au sieur Abbé *de Pure*, qui écrit l'Histoire en Latin pur & élégant. 1000
Au sieur *Boyer*, excellent Poëte François. 800
Au sieur *Corneille le jeune*, bon Poëte François & Dramatique. 1000
Au sieur *Molière*, excellent Poëte Comique. 1000
Au sieur *Benserade*, Poëte François fort agréable. 1500
Au Père *Le Cointre*, de l'*Oratoire*, habile pour l'Histoire. 1500
Au sieur *Godefroi*, Historiographe du Roi. 3600
Au sieur *Huet*, de *Caen*, grand

personnage qui a traduit *Origène*. . . . . 1500 l.

Au sieur *Charpentier*, Poëte & Orateur François. 1200

Au sieur Abbé *Cotin*, idem. . . 1200

Au sieur *Sorbière*, savant ès Lettres humaines. 1000

Au sieur *Dauvrier*, idem. 3000

Au sieur *Ogier*, consommé dans la Théologie & les Belles-Lettres. 1500

Au sieur *Vallier*, professant parfaitement la Langue Arabe. 600

A l'Abbé *Le Vayer*, savant ès Belles-Lettres. 1000

Au sieur *Le Laboureur*, habile pour l'Histoire. 1200

Au sieur *de Sainte-Marthe*, id. 1200

Au sieur *Du Perrier*, Poëte Latin. 800

Au sieur *Fléchier*, Poëte François & Latin. 800

Aux sieurs *de Valois* frères, qui écrivent l'Histoire en Latin.	2400 l.
Au sieur *Mauri*, Poëte Latin.	600
Au sieur *Racine*, Poëte François.	800
Au sieur Abbé *de Bourzeis*, consommé dans la Théologie positive Scholastique, dans l'Histoire, les Lettres humaines & les Langues Orientales.	3000
Au sieur *Chapelain*, le plus grand Poëte François qui ait jamais été, & du plus solide jugement.	3000
Au sieur Abbé *Cassagne*, Poëte, Orateur, & savant en Théologie.	1500
Au sieur *Perrault*, habile en Poésie & en Belles-Lettres.	1500
Au sieur *Mézerai*, Historiographe.	4000

Les étrangers sont *Heinsius*, *Vossius*, *Huyghens*, (Hollandois qui a inventé les Pendules) *Beklerus*, &c. dont les pensions sont de 12 & de 1500 liv.

Le Pape *Benoît XIII* (*Ursini*) voulant, en 1725, accorder aux Evêques l'honneur de lui baiser la main ; les Cardinaux lui firent à ce sujet des représentations, cet honneur n'étant dû qu'à eux. Cela n'empêcha pas *Duclos* de prendre cette liberté avec *Clément XIV*, qui en rit.

Madame *de Cornuel* (fameuse par ses bons mots) disoit : « Quand tout ce » qui se dit de l'autre monde, ne seroit » qu'un bruit de ville, cela vaudroit » bien la peine de s'en informer. »

L'Abbé *de Longuerue* étant à son Abbaye *du Jard*, ses Religieux lui de-

mandèrent, un jour, quel étoit son Confesseur ? « Quand vous m'aurez dit (répondit l'Abbé) » quel étoit celui » de *S. Augustin*, je vous nommerai » le mien. »

Il est vrai que nous avons ses *Confessions*, mais il n'y parle pas de son *Confesseur*.

Fouquet de la Varenne, qui d'abord étoit garçon de cuisine chez *Catherine*, Duchesse *de Bar*, sœur de *Henri IV*, parut assez intelligent à ce Prince, pour qu'il le chargeât du département de la galanterie; poste plus lucratif qu'honorable. Il fit en peu de temps une telle fortune, que la Duchesse lui dit : « Tu » as plus gagné à porter les poulets de » mon frère, qu'à piquer les miens ! » Il avoit beaucoup d'esprit, & passa bientôt de l'intrigue à la négociation. *Henri IV* l'employa dans la politique, & le chargea d'affaires qui exigeoient

autant de courage que d'habileté. *La Varenne* ne cherchoit point à en imposer sur ses premiers emplois. Le Chancelier, avec qui il eut une discussion, voulant l'humilier en les lui rappelant : « Point » d'airs de mépris ? (lui dit *La Varenne*) » si le Roi avoit vingt ans de moins, je » ne troquerois pas ma place contre la » vôtre. »

Dès qu'il vit que son Maître craignoit les *Jésuites*, il voulut s'en faire des amis, contribua plus que personne à leur réta-blissement, & finit par s'y attacher de plus en plus par ses propres services. Il fut le fondateur de leur célèbre Maison de *La Flèche*, & s'y retira après la mort de *Henri IV*. Il s'amusoit souvent à tirer au vol. Un jour il apperçut sur un arbre une Pie, qu'il vouloit faire partir pour la tirer, lorsque la Pie se mit à crier *Ma-quereau*. Croyant que c'étoit le Diable qui lui reprochoit son ancien métier, il tomba en foiblesse, la fièvre le saisit, &

il mourut au bout de trois jours, sans qu'on pût lui persuader que cette Pie étoit un oiseau domestique échappé de chez quelque voisin, où elle avoit appris à parler ainsi.

Le discours de *Louis XIV*, à Monseigneur le Dauphin, (Manuscrit.), est certainement du Roi, qui le dicta à *Pélisson*.

Lorsque ce Prince, sur la fin de sa vie, fit brûler beaucoup de papiers, le Duc, depuis Maréchal *de Noailles*, qui étoit avec le Roi, lui demanda avec instance, & obtint ce discours, qu'il déposa dans la suite à la Bibliothèque du Roi, le 6 septembre 1758.

Quelques jours après la mort de l'Abbé *d'Olivet*, en 1768, il parut un Recueil d'Opuscules littéraires, dont ce discours fait le premier article. J'ai eu la curiosité de confronter l'imprimé avec le manus-

crit, qui contient trois cahiers. Il est assez conforme aux deux premiers; mais on a supprimé dans l'imprimé plusieurs choses du troisième cahier, qu'il falloit conserver; ne fût-ce que pour faire voir que *Louis XIV* n'approuvoit pas les violences contre les *Protestans*.

Par exemple, ceci : « Il me semble, » mon fils, que ceux qui vouloient em- » ployer des remèdes extrêmes & vio- » lens, ne connoissoient pas la nature » de ce mal, causé en partie par la » chaleur des esprits, qu'il faut laisser » passer & s'éteindre insensiblement, » plutôt que de la rallumer de nouveau » par une forte contradiction; sur-tout » quand la corruption n'est pas bornée » à un petit nombre connu, mais répandu » dans toutes les parties de l'Etat; & » d'ailleurs les *Réformateurs* disoient » vrai, visiblement, en plusieurs cho- » ses.... Le meilleur moyen pour ré- » duire peu à peu les *Huguenots* de mon

» Royaume, étoit de ne les point presser
» du tout par aucune rigueur nouvelle
» contre eux. »

Voilà des omissions de Prêtres, qui voudroient tout mettre à feu & à sang, par charité !

Voltaire ayant donné à Madame *de Pompadour* une copie manuscrite de son Histoire de la guerre terminée en 1748, par la paix d'*Aix-la-Chapelle*, finissoit ainsi l'Histoire :

» Il faut avouer que l'Europe peut
» dater sa félicité du jour de cette paix...
» On apprendra avec surprise qu'elle
» fut le fruit des conseils pressans d'une
» jeune Dame d'un haut rang, célèbre
» par ses charmes, par des talens sin-
» guliers, par son esprit, & par une
» place enviée. Ce fut la destinée de
» l'Europe dans cette longue querelle,
» qu'une femme la commença, & qu'une

» femme la finit. La seconde a fait au-
» tant de bien que la première avoit
» causé de mal, s'il est vrai que la
» guerre soit le plus grand des fléaux
» qui puissent affliger la terre, & que
» la paix soit le plus grand des biens
» qui puissent la consoler. »

Cet article ne fut point imprimé.

Le public a toujours soupçonné que *Madame* (*Henriette d'Angleterre*) épouse de *Monsieur*, Frère unique du Roi, étoit morte empoisonnée.

Le 30 juin 1670, *Madame* étant à *S. Cloud* en parfaite santé, but un verre d'*eau de chicorée*. Dans l'instant elle sentit des douleurs aiguës dans l'estomac; les convulsions suivirent; & six heures après elle étoit morte.

Il eût été difficile de ne pas soupçonner de poison une mort si prompte & si caractérisée!... Mais ce n'est plus

un ſoupçon, c'eſt un fait certain, quoique les preuves en ſoient connues de très-peu de perſonnes.

Le Roi, frappé de cette mort, & des circonſtances qui l'avoient précédée, fit venir devant lui *Morel*, Contrôleur de la bouche de *Madame*. Il fut introduit ſecrètement, la nuit même qui ſuivit la mort de cette Princeſſe, dans le Cabinet du Roi, qui n'avoit avec lui que deux Domeſtiques de confiance, & l'Officier des Gardes-du-Corps qui amenoit *Morel*.

» Regardez-moi ? (lui dit le Roi)
» & ſongez à ce que vous allez dire !...
» Soyez ſûr de la vie ſi c'eſt la vérité....
» Mais, ſi vous oſez me mentir ? votre
» ſupplice eſt prêt.... Je ſais que *Ma-*
» *dame* eſt morte empoiſonnée : mais
» je veux ſavoir les circonſtances du
» crime.

» Sire, répondit *Morel* ſans ſe dé-
» concerter, *V. M.* me regarde, avec

» justice, comme un scélérat : mais après
» sa parole sacrée, je serois un imbécille
» si j'osois lui mentir. *Madame* a été
» empoisonnée ; le Chevalier *de Lorraine* a envoyé, de *Rome*, le poison
» au Marquis *d'Effiat ;* & nous l'avons
» mis dans l'eau que *Madame* a bue.

» Mon Frère (reprit le Roi) le savoit-il ?... *Monsieur ?* (dit *Morel*)
» nous le connoissons trop pour lui avoir
» confié notre secret ! »

Alors, le Roi respirant : « Me voilà
» soulagé ! (s'écria-t-il)... Sortez. »

Pour entendre ce qui regarde le Chevalier *de Lorraine* & le Marquis *d'Effiat*, il faut savoir que le Chevalier *de Lorraine*, d'une figure charmante, d'un esprit séduisant & sans aucun principe, étoit aimé de *Monsieur*, dont le goût étoit connu. Le Chevalier avoit un tel ascendant sur son esprit, qu'il exerçoit sur la Maison un tel empire, & qu'il en abusoit au point que *Madame* n'éprou-

voit que des insolences, qu'elle n'auroit pas eu à craindre d'une rivale.

Le Chevalier *de Lorraine* avoit envoyé le poison au Marquis *d'Effiat*, premier Ecuyer de *Monsieur*, son correspondant & son ami, autant que des scélérats peuvent l'être. *D'Effiat* étoit petit-fils du Maréchal de ce nom, & fils du frère aîné de *Cinq-Mars*, Grand Ecuyer, décapité à *Lyon* avec *de Thou*. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & qui, ayant connu ce que le Chevalier *de Lorraine* étoit à *Monsieur*, s'y étoit totalement dévoué.

Un des trois témoins de l'interrogatoire de *Morel*, a dit le fait au Procureur général, *Joly de Fleury*, père de celui d'aujourd'hui (1771); & le Roi l'avoit dit à Mademoiselle *de la Chausseraye*.

Quelque indignation que la présence du Chevalier *de Lorraine* & du Marquis *d'Effiat* pût réveiller dans le cœur du Roi; ce Prince, ne voulant pas laisser

ſoupçonner qu'il fût rien de cet affreux ſecret, traita extérieurement *d'Effiat* comme à l'ordinaire, & accorda, après quelque temps, à *Monſieur*, le retour du Chevalier.

Il ne s'agit plus que d'expliquer pourquoi le Chevalier fit empoiſonner *Madame.*

Louis XIV voulant porter la guerre en *Hollande*, voulut d'abord s'aſſurer de *Charles II*, Roi d'*Angleterre.* Pour y parvenir, il engagea *Madame*, ſœur de *Charles*, à paſſer en *Angleterre*; & pour que ce voyage parût un effet du haſard, & non d'un projet politique, *Louis XIV* parut aller viſiter ſes conquêtes des Pays-Bas, & y mena toute la Cour. *Madame* alors prit le prétexte du voiſinage, pour demander la permiſſion de paſſer la mer, & aller voir ſon frère.

Il n'y avoit d'abord qee M. *de Turenne* & *Louvois* d'inſtruits du vrai motif de ce voyage : mais M. *de Turenne*,

amoureux de Madame *de Coetquen*, lui en confia le secret, afin qu'elle prît ses mesures pour en être : celle-ci, qui aimoit le Chevalier *de Lorraine*, ne manqua pas de lui dévoiler ce mystère ; & le Chevalier n'eut rien de plus pressé que d'en instruire *Monsieur*. Ce Prince, outré qu'on eût eu assez peu d'égard pour lui cacher un projet où sa femme jouoit le principal rôle, n'osant exhaler son ressentiment contre le Roi, traita *Madame* si mal, que le Roi, dans la crainte que cette dissention domestique ne fît un éclat qui pourroit divulguer le secret du voyage d'*Angleterre*, fit arrêter le Chevalier *de Lorraine*, l'envoya prisonnier à *Pierre-Encise*, & de là au Château *d'If*.

Alors *Monsieur*, plus furieux que jamais, se retira à *Villers-Coterets*, & y emmena sa femme. Le Roi, employant à-la-fois l'autorité & la douceur, envoya M. *Colbert* à *Villers-Coterets*, pour or-

donner le secret du voyage à *Monsieur*, & le ramener à la Cour. On convint qu'il reviendroit, & que le Chevalier *de Lorraine* sortiroit de prison, mais qu'il iroit pour quelque temps en *Italie*. Le Roi fit ensuite la tournée de *Flandres*, qui couvroit le voyage de *Madame* en *Angleterre*; d'où elle revint le 12 de juin, après avoir engagé *Charles II* à s'unir à la *France* contre la *Hollande*.

Pendant ce temps, le Chevalier *de Lorraine*, qui sentoit qu'il n'obtiendroit jamais son rappel que du consentement de *Madame* (ce qu'elle étoit fort éloignée d'accorder), prit le parti de s'en défaire par le poison.

Le Roi le fit pourtant revenir dans la suite, & s'en servit pour contenir & gouverner *Monsieur*.

Le Chevalier *de Lorraine* mourut en 1702.



L'Abbé *de Choisi*, à propos de la ferme du *Tabac*, parle d'un bail où le Fermier donna six cens mille livres de pot-de-vin, sans marquer l'année. Il pourroit bien avoir pris pour pot-de-vin, le prix réel de la ferme.

Le premier bail du *Tabac* est du mois de novembre 1674 : il fut affermé avec le droit sur l'étain, pour six ans, à *Jean Breton*, les deux premières années cinq cens mille livres, & les quatre dernières deux cens mille livres de plus.

Elle fut cédée à la *Compagnie des Indes*, en 1720, pour quinze cens mille livres ; & elle est aujourd'hui (en 1771) de vingt-sept millions.



Caumartin, Conseiller d'Etat, mort en 1720, fut le premier homme de robe qui porta un habit de velours : ce qu'on trouvoit alors un luxe déplacé.



Le Comte *de Tessin*, Gouverneur du Prince Royal de *Suède*, après avoit été comblé d'honneurs pendant le cours d'une longue vie, & avoir paru le plus heureux des hommes, a ordonné qu'on mît sur sa tombe : *Tandem felix !*

Il étoit l'Auteur d'un Conte, sur les estampes duquel *Duclos* a fait celui d'*Acajou*.

Avant le règne de *Louis XV*, aucun Officier des Maisons des Princes du Sang ne pouvoit monter dans les carosses du Roi. On n'accordoit cet honneur qu'aux grands Officiers des fils ou petit-fils de *France* ; c'est-à-dire, de la Famille Royale. Les gens sévères sur l'étiquette, trouvèrent fort mauvais que M. le Duc *de Bourbon*, qui conduisoit à *S. Denis* le corps de *Louis XIV*, eût fait monter avec lui *Dampierre*, son premier Ecuyer, dans le carosse du Roi, quoique *Dam-*

Pierre Cugnac fût, par sa naissance, fait pour y monter, s'il n'eût pas été Domestique du Prince.

Le Maréchal *de Duras*, mort en 1704, disoit au Roi, qu'il comprenoit bien qu'un Roi trouvât un Confesseur qui gagnoit assez dans ce monde pour se damner dans l'autre; mais qu'il ne comprenoit pas que ce Confesseur en trouvât un pour lui.

L'Abbesse *de Maubuisson*, fille de *Frédéric V*, Electeur Palatin, & d'une fille de *Jacques I*, Roi d'*Angleterre*, & dont la naissance étoit le moindre mérite, pria Madame *de Chaulnes*, Abbesse de *Poissy*, d'assister à une bénédiction d'Abbesse qui devoit se faire à *Maubuisson*. Celle-ci fit dire qu'elle ne pouvoit y aller, à moins que Madame

de Maubuisson ne promît de lui donner la main.

» Dites à Madame de *Poissy* (répon-
» dit Madame *de Maubuisson*) qu'elle
» n'ait point d'inquiétude sur ce sujet :
» depuis que je suis Religieuse, je ne
» distingue ma main droite de ma gau-
» che, que pour faire le signe de la
» croix. »

La Princesse *de Soubise* ayant écrit à Madame *de Maintenon*, & signé, *avec respect*; la Marquise termina sa réponse par cette phrase : « A l'égard du *respect*,
» qu'il n'en soit point question entre
» nous ; vous n'en pourriez devoir qu'à
» mon âge ; & je vous crois trop polie
» pour me le rappeler. »

La réponse étoit adroite, & d'une femme qui ne vouloit ni convenir, ni désavouer que le Roi l'eût épousée.

Le Père *Neuville*, *Jésuite*, avoit fait, sous les yeux du Maréchal *de Belle-Isle*, un mémoire contre le Duc *de Choiseul*. Après la mort du Maréchal, ce mémoire tomba entre les mains du Duc ; mais il n'en connoissoit pas l'écriture. Le *Jésuite*, pour plaire, suivant l'esprit de la Société, au nouveau Ministre, lui écrivit, pour lui demander la permission de le nommer avec éloge dans l'oraison funèbre du Maréchal.

Le Duc, par l'écriture de la lettre, connut celle du mémoire. Le *Jésuite* prononça, aux *Invalides*, dans son oraison funèbre, le trait à la louange du Duc *de Choiseul* ; & sur le compliment qu'on lui en fit : « Le Père *Neuville*, » (dit-il) fait de beaux discours, & de » méchans mémoires. »

Lorsque les Conférences se tenoient à l'Abbaye de *S. Germain-des-Prés*,

chez le Cardinal *d'Estrées*, le Père *Lalemand*, *Jésuite*, s'avisa de dire, « Que » rien n'étoit plus avantageux pour un » Etat que l'*Inquisition*, & qu'il fau- » droit l'établir en France. »

Le Maréchal *d'Estrées*, qui, ayant dîné à l'Abbaye, se trouvoit présent à cette conversation qui précédoit la Conférence, dit avec douceur au *Jésuite* : « Que sans le respect qu'il avoit » pour la Maison, il le feroit jeter par » la fenêtre. »

La Terre de *Courson* appartenoit à un Gentilhomme nommé *de Fargues*. Après les troubles de la *Fronde*, où il avoit joué un rôle contre la Cour, l'amnistie publiée, il s'étoit retiré dans sa Terre, où il vivoit tranquille, aimé & estimé de tous ses voisins. Le Comte *de Guiche*, le Marquis, depuis Duc *Du Lude*, *Vardes* & *Lauzun*, s'étant égarés la nuit à

un retour de chasse, & cherchant un asyle, la lumière qu'ils apperçurent les guida vers le lieu d'où elle partoit, qui étoit *Courson*, où ils demandèrent retraite jusqu'au jour.

De Fargues les reçut avec joie, leur fit servir à manger, & les combla de politesses. De retour à la Cour, ils contèrent au Roi leur aventure, & se louèrent beaucoup de *de Fargues*.

A ce nom, qui réveilla dans le cœur du Roi le ressentiment de la *Fronde* : » Comment ! (dit-il) ce coupable-là » est dans le Royaume, & si près de » moi ? »... Il manda le Premier Président *de Lamoignon*, & lui ordonna de faire rechercher toute la vie de *de Fargues*. Malheureusement, il se trouva coupable d'un meurtre (les crimes n'avoient pas dus être fort rares dans des temps de trouble) ; & le Procureur général eut ordre de poursuivre l'accusé, qui fut arrêté, condamné & décapité,

malgré l'*amnistie* qui sembloit avoir dû effacer tout ce qui étoit arrivé auparavant. Quoi qu'il en soit, ses biens furent confisqués, & le Roi donna la Terre de *Courson* au Premier Président.

Le Surintendant *Bullion* fit frapper les premiers *Louis d'or.*

Ayant donné à dîner au premier Maréchal *de Grammont*, au Maréchal *de Villeroi*, au Marquis *de Souvré* & au Comte *de Haute-Feuille*, il fit servir au dessert trois bassins remplis de *louis*; dont il leur permit de prendre ce qu'ils en voudroient. Ils ne se firent pas trop prier, & s'en retournèrent leurs poches si pleines, qu'ils avoient peine à marcher : ce qui faisoit beaucoup rire *Bullion*. Le Roi, qui faisoit les frais de ces plaisanteries, ne devoit pas la trouver tout-à-fait si bonne.

On contoit devant *Mairan*, qu'il y avoit une Boucherie à *Troyes*, où jamais la viande ne se gâtoit, quelque chaleur qu'il fît. Il demanda si dans le pays on n'attribuoit point cette conservation à quelque chose de particulier? On lui dit qu'on l'attribuoit à un Saint révéré dans le lieu : « Eh bien! (dit *Mairan*) je me » range du côté du miracle, pour ne » pas compromettre ma physique. »

Le dernier Duc *de Lesdiguières*, Commandant à *Lyon*, donnoit de son carrosse la bénédiction aux passans. Etant fort vieux, il se maria. Le Cardinal *de Coaslin*, Evêque *d'Orléans* & oncle de celui de *Metz*, demanda au vieux Duc, pourquoi il se marioit? Pour avoir des enfans (répondit-il).... Mais (répliqua le Cardinal), votre future est, dit-on, bien vertueuse!

Rivaroles, Gentilhomme *Piémontois*, devenu Lieutenant général & Grand'-Croix de *S. Louis*, au ſervice de *France*, avoit eu une jambe emportée d'un coup de canon. Il ſe trouva depuis à la bataille de *Nerwinde*, où ſa jambe de bois fut emportée d'un pareil coup : « Au diable » les ſots ! (s'écria-t-il) qui ne ſavent » pas que j'en ai d'autres dans mon » équipage. »

Delphini, Nonce en France en 1708, entretenoit publiquement une Maîtreſſe. *Louis XIV* lui fit dire ce qu'il penſoit de cette indécence. *Delphini* fit répondre, « qu'il étoit fort obligé au Roi ; mais » qu'il n'avoit jamais penſé à être Car- » dinal par la protection de la *France*. » Il continua de vivre comme il faiſoit, & reçut enfin la barette de la main du Roi.



L'Empereur *Léopold*, mort en 1705, aimoit passionnément la musique, & en composoit d'agréable : telle que le menuet parodié, *Quel caprice !* &c. Etant près de mourir, après avoir fait ses dernières prières avec son Confesseur, il fit venir sa Musique, & expira au milieu du concert.

Clermont-Tonnerre, neveu du glorieux Evêque de *Noyon*, étoit attaché à la Maison *d'Orléans*, & disoit : « Qu'il ne » savoit pas pourquoi il y restoit ? *Ma-* » *dame* (mère du *Régent*), ajoutoit-il, » est le plus sot homme du monde, & » *Monsieur* la plus sotte femme. »

Dom Alonzo Manrique, Grand d'*Espagne*, & Grand-Ecuyer de *Philippe V*, suivant à la chasse la Reine, première femme de *Philippe* ; cette Princesse

tomba de cheval le pied embarrassé dans l'étrier. *Alonzo* saute à terre, la dégage, remonte, & gagne au grand galop un Couvent, pour se soustraire à la mort, comme ayant touché le pied de la Reine.

Tous les Ministres du temps de Madame *de Maintenon*, concertoient avec elle ce qu'ils devoient faire au travail du Roi. Le Comte *de Torcy*, ayant le département des affaires étrangères, & le secret de la poste, se refusa toujours à cette servitude.

La sépulture des Rois & de la Famille Royale d'*Espagne*, est à l'*Escurial*. Le lieu le plus distingué de cette sépulture se nomme le *Panthéon*, bâti sur le modèle de celui de *Rome*, & l'on n'y met que les Rois & les Reines qui ont eu

des enfans. On met dans un lieu séparé, les Infans & les Reines qui n'ont point eu d'enfans, après avoir laissé pourrir & dessécher leurs corps dans une muraille qu'on nomme le *Pourrissoir*, où il y a des trous pratiqués pour cet usage. Le corps du Duc *de Vendôme*, mort à *Vignarot*; a été placé dans le *pourrissoir*; mais on ne l'en a point retiré.

Philippe V ayant fait ouvrir le cercueil de *Dom Carlos*, on trouva sa tête à ses pieds. Sur quoi, quelqu'un parlant aux *Hiéronimites* de la sévérité de *Philippe II*, à l'égard de *Dom Carlos*; un de ces Moines, ignorant & superstitieux, répondit : « Que ce Prince étoit bien » coupable ! puisque le Pape avoit per» mis sa mort. »

A *Tours*, au procès du Père *Bourgoin*, Prieur des *Jacobins*, qui fut écartelé comme le plus criminel des complices de *Jacques-Clement*; *Hurault de l'Hôpital*, qui fut depuis Archevêque d'*Aix*, & l'un des Juges lors du procès *de Bourgoin*, opina que dorénavant, en horreur de cet Ordre, il falloit que le Bourreau fût vêtu en *Jacobin*.

Le 18 février 1677, le Parlement de *Paris* abolit le *Congrès*, qui, depuis 120 ans, étoit en usage sans Loi qui l'eût établi, ayant été introduit par l'Officialité.

L'abolition s'en fit à l'occasion du mariage de *Cordouan*, Marquis *de Langei*, avec une *Saint-Simon Courtaumer*.

Après trois ans d'habitation le mariage fut déclaré nul, pour cause d'impuissance, par Arrêt du 8 février 1659.

La femme épousa ensuite le Marquis

de Boeſle Caumont, & *Langei* épouſa *Diane de Montault de Noailles*, dont il eut ſept enfans. Il avoit proteſté devant Notaires contre l'Arrêt.

Le Cardinal *d'Eſtrées*, devenu très-infirme, cherchant un adouciſſement à ſon état dans l'aſſiduité aux aſſemblées de l'Académie, demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un ſiège plus commode que les chaiſes qui étoient alors en uſage; car il n'y avoit qu'un fauteuil pour le Directeur. On en rendit compte au Roi, qui, prévoyant les conſéquences d'une pareille diſtinction, ordonna à l'Intendant du *Garde-meuble*, de faire porter quarante fauteuils à l'Académie; & confirma par-là & pour toujours l'égalité académique.



En mars 1753, *Farinelli* reçut une boîte de cristal de roche, enrichie de diamans, de la part de l'*Empereur* & de l'*Impératrice*, avec leurs portraits. Toute l'*Espagne* en fut indignée. L'*Empereur* fit plus quelques mois après : il écrivit de sa main à *Farinelli*, une lettre remplie de protestations d'estime, de louanges & d'assurances de protection dans tous les événemens.

Ce *Farinelli*, de Musicien *castrat*, étoit devenu favori du Roi d'Espagne, *Ferdinand*, fils de *Philippe V*.

Cafarielli, autre Musicien de même espèce, disoit : « Que *Farinelli* étoit » Ministre, & qu'il le méritoit bien ; » car c'étoit la plus belle voix qu'il eût » jamais entendue. »

Il s'est retiré, depuis la mort du Roi & de la Reine d'*Espagne*, à *Bologne* ; & n'a jamais été insolent dans sa prospérité.

Le desir de plaire à Madame *de Vilette*, fit entreprendre à *Helvetius* le Livre de l'*Esprit*. Il fit le premier Chapitre pour lui expliquer un passage de *Locke* qu'elle n'entendoit pas.

Helvetius n'a couru la carrière des Lettres que par émulation. Il vit un jour, étant fort jeune, *Maupertuis* au Palais Royal, entouré de femmes qui le caressoient ; & *Helvetius* étoit né avec un grand penchant pour le sexe. Il partit de là, & chercha par les lettres à se donner la même considération.

T...., le Censeur du Livre de l'Esprit, dit qu'il n'avoit pas vu la note sur *Malebranche*, dans le Livre dont il s'agit, tandis qu'elle étoit paraphée de sa main. Il vouloit plus ; il vouloit nier qu'il eût vu le Livre, & assurer qu'on lui en avoit fourni un autre qui n'étoit point celui qui parut.

Ses amis l'empêchèrent de se déshonorer, sous prétexte de se tirer d'affaire,

Dans le temps des perſécutions qu'on ſuſcita à *Helvetius* pour ſon Livre de l'*Eſprit*, il reçut une lettre d'une M...., comme elles en écrivent tous les jours aux gens qu'elles ſavent un peu à leur aiſe. Elle lui propoſoit un fille jeune & charmante.

Cette lettre avoit été écrite à la perſuaſion d'un *Jéſuite*, qui imaginoit qu'*Helvetius* ſe ſeroit rendu à l'invitation, afin de le repréſenter à la Reine, qui le protégeoit, comme un libertin indigne de ſes bontés. *Helvetius* eut la certitude de cette manœuvre par la M.... même, qui, pour de l'argent, lui avoua tout.

Le Duc d'*Anjou* allant régner en *Eſpagne*, & ſes frères le conduiſant : » Vous allez être Roi d'*Eſpagne*, lui » dit le Duc *de Bourgogne*, & moi je » ſerai Roi de France. Il n'y a que ce » pauvre *Berry*.... Et moi, interrompit vivement le Duc *de Berry*, âgé de 12

ans, » je ferai Prince d'*Orange*, & je » vous ferai enrager tous deux. »

Rien ne prouve mieux l'idée qu'on avoit en *France* du Roi *Guillaume III*, & ne fait mieux son éloge.

La Ensenada, né dans l'obscurité, avoit d'abord tenu les Livres d'un Banquier de *Cadix*. Des talens fort supérieurs à son état le firent bientôt connoître. Il s'éleva par degrés, fut Intendant d'armée, & de là passa dans le Ministère, où il parut avec l'éclat d'un homme qui s'est créé lui-même. Ayant reçu du Roi un titre de Marquis; le nom qu'il prit (*La Ensenada*, en soi rien,) prouve combien il étoit au dessus de la vanité, ou du moins que son amour-propre n'étoit pas d'un ordre commun. Son vrai nom étoit *Zeno Somo de Silva* (*a*).

(*a*) Plusieurs Espagnols ont pris des noms en mémoire d'événemens dont ils se glori-

La Enſenada & *Farinelli* s'étoient connus dans un temps où leur liaiſon ne faiſoit déroger ni l'un, ni l'autre.

S'étant retrouvés à la Cour, l'un en place, l'autre en faveur, ils continuèrent d'être amis. *Farinelli* ſe déclara tel avec courage lors de la diſgrace de *La Enſenada* : il oſa montrer à la Reine le reſſentiment qu'il avoit de ce qu'elle ne s'y étoit pas oppoſée, demanda à ſe retirer, & ne céda qu'aux excuſes de cette Princeſſe, qui deſcendit à des baſſeſſes pour le retenir. A l'égard de *La Enſenada*, il ne ſe montra jamais ſi ſupérieur à ſa place, que lorſqu'il la perdit. Sur la permiſſion qu'on lui donna

---

ſioient. Le Biſcayen *Orendayn*, prit le nom *de la Pas*, pour avoir ſigné la Paix en 1725, entre l'*Empereur* & *l'Eſpagne*; *Tranſport Réal*, pour avoir conduit l'Infant en *Italie*. *Navarro*, après le combat de *Toulon*, en 1744, ſe fit nommer *Victoria*, quoiqu'il fût reſté à fond de cale pendant que *Decourt* combattoit.

d'emmener dans ſon exil un certain nombre de domeſtiques, il répondit : « Qu'il » en avoit eu beſoin dans ſon miniſtère ; » mais que dans l'état où il ſe retrou- » voit, il ſauroit encore bien ſe ſervir » lui-même. » Peu de jours après on lui envoya une partie de ſa maiſon.

Le Roi qui, en le déplaçant, s'étoit laiſſé entraîner par la cabale du Duc d'*Hueſcar*, le regrettoit, & n'en parloit qu'en diſant : « Le pauvre *La Enſe-* » *nada* ! »



LETTRES DU CARDINAL DE FLEURI,

Au Cardinal DE TENCIN.

Versailles, 24 juillet 1742.

MA santé s'affoiblit tous les jours, & mon estomac ne fait quasi plus ses fonctions. Il y a déja huit mois que ce mal a commencé ; & le travail où je suis assujetti, aussi bien que mon âge avancé, ne me permettent plus d'espérer qu'il puisse diminuer. Je songe donc, très-sérieusement, à me retirer. Je l'ai tenté inutilement plusieurs fois ; mais j'ai trop de confiance aux bontés du Roi, pour croire qu'il me refuse cette grace, par la connoissance qu'il aura du dépérissement entier de mes forces.

Votre Excellence connoît depuis trop long-temps le cas que je fais de ses

talens & de ses lumières, pour être surprise que je pense à l'avoir pour mon successeur : mais je n'en parlerai point, que je n'aie auparavant sa réponse sur ce qu'elle pense elle-même de cette proposition. Il ne faut pas que *V. E.* soit effrayée du poids de cette place. Elle demande des soins & de l'application : mais, avec un ordre suivi, tout devient facile.

Ce qui me paroît le plus nécessaire dans le commencement, est d'avoir un homme de confiance & capable de la soulager.

J'ai jeté les yeux sur M. *d'Argenson* le cadet, que le Roi voudroit bien mettre dans son Conseil, & sur lequel *V. E.* pourroit se reposer d'une grande partie des détails.

Il a beaucoup d'esprit, il est très-bien intentionné par principes, & zélé pour les affaires de la Religion ; il est doux, & d'un commerce très-aimable ; & il

m'a paru, dans toutes les occasions où il a été question de V. E., qu'il l'honoroit & en pensoit très-favorablement.

Je n'ai dit mon secret à personne du monde, pas même à lui; & je n'en parlerai au Roi que quand V. E. m'aura fait l'honneur de me confier ses sentimens. Si sa santé est rétablie, je ne conçois pas qu'elle puisse & doive refuser. Le changement de ministère a ses avantages, & donne l'espérance qu'il en apportera aussi dans les affaires. Quoique je sois bien déterminé à ne me plus mêler de rien & à me borner au soin de mon salut, je prendrai la liberté, sur-tout dans les commencemens, de vous faire part des notions générales que j'ai sur le Gouvernement, & je répondrai avec une parfaite candeur à toutes les questions que V. E. jugera à propos de me faire.

J'ai le cœur François, j'aime ma patrie, & je suis tendrement attaché au

Roi : je ne le quitterai qu'avec regret, & forcé par mes infirmités & mon grand âge. Ma retraite ne diminuera pas mes sentimens, qui sont légitimes, & je donnerois ma vie pour son bonheur & pour sa gloire : mais je ne pourrois plus lui être utile autant qu'il le faudroit ; il est prudent de prendre son parti, pour ne pas s'exposer à tomber dans un délabrement de santé, d'esprit & de corps, qui seroit aussi déshonorant pour moi que préjudiciable à l'Etat.

V. E. est dans la maturité de l'âge, & elle a toute la vigueur de son esprit : on se doit tout entier à son Maître & à sa Patrie. Ayez du courage, & Dieu vous aidera. Vos intentions sont droites : il faut seulement travailler à les faire connoître, & en convaincre le public. On va bien loin quand on a gagné ce point important.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce projet ; & j'aurai impatience que *V. E.* me permette d'agir en conséquence,

Je ne puis lui donner une marque plus essentielle de mon respect & de mon attachement.

Signé, le Cardinal DE FLEURI.

P. S. Je n'ai point de minute de cette lettre; & si *V. E.* en gardoit une copie & vouloit bien me faire l'honneur de me la renvoyer, pour la montrer au Roi, je lui en serois très-obligé.



RÉPONSE

RÉPONSE.

Lyon, 27 juillet 1742.

J'AI été vivement touché de la Lettre particulière dont *V. E.* m'a honoré, & que j'ai l'honneur de lui renvoyer. Elle m'a pénétré de douleur & d'admiration; de douleur, par rapport à sa santé; d'admiration, par les sentimens de vertu qui y règnent.

J'aurai l'honneur de répondre à *V. E.* avec la simplicité & la vérité qu'exige la proposition qu'elle a la bonté de me faire : que je ne puis ni ne dois l'accepter.

Je manquerois à ce que je dois au Roi, à ce que je dois à *V. E.* Je suis incapable de la place qu'elle me destine.

Je ne suis point aussi méchant que mes ennemis l'imaginent; mais je n'ai ni autant d'esprit, ni autant de talens que

L

l'on m'en croit. J'en ai peut-être assez pour réussir dans un ministère particulier, tel que celui de *Rome*, que je connois, & que j'ai étudié depuis longtemps : mais il s'en faut bien que j'aie ce qui est nécessaire pour un ministère tel que celui de *V. E.* Je ne me suis appliqué à rien de ce qui concerne le gouvernement général & les intérêts des Princes; & la Cour est un pays inconnu pour moi.

Je rends grace à *V. E.* d'avoir bien voulu me confier son secret, avant que d'en parler au Roi : Sa Majesté seroit peut-être blessée du refus, bien qu'il ne fût fondé que sur mon zèle pour sa gloire, & sur mon attachement à son service.

Dieu m'est témoin, que je donnerois ma vie pour constater ces sentimens ! J'ose même dire à *V. E.* que j'en donne au moins une petite preuve par mon séjour à *Rome*, où tout me déplaît, &

où je resterai cependant tant & si long-temps que *S. M.* le jugera à propos. Je travaille actuellement à arranger l'administration de mon Diocèse, de manière que je puisse, en y venant tous les deux ans, la concilier avec le poste que j'occupe à *Rome.*



IIe. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURI,

Au même.

30 juillet 1742.

L'AFFAIRE dont j'ai eu l'honneur d'écrire à *V. E.*, eſt ſuſpendue pour un temps. Je n'en ai point parlé : j'aurai l'honneur de vous en dire les raiſons une autre fois ; & le ſecret eſt toujours le même, ſans exception de perſonne.



RÉPONSE.

4 août 1742.

Le secret ne sera point éventé : je me flatte que *V. E.* a l'expérience que je sais le garder. L'importance de la chose exige même un redoublement d'attention & de fidélité de ma part.

Depuis que je suis en *France*, j'ai appris, avec peine, principalement par celle qui peut en revenir à *V. E.*, les intrigues & les cabales qui agitent & divisent la Cour, ainsi que la ville. Je vois avec étonnement, qu'il en est en *France* comme à *Rome*, où la gratitude est inconnue & méprisée. On prétend même que je suis l'objet d'une partie de ces intrigues. Si la chose est vraie, c'est en pure perte pour les Cabalistes. Je ne suis dans aucune intrigue ; &, grace à Dieu ! je n'y ai jamais été : je les déteste,

comme citoyen & comme serviteur du Roi. Je me suis attaché très-sérieusement à *V. E.*, & je ne m'attacherai jamais qu'à elle & à mon Maître. Vous m'avez mis en état de n'avoir rien à desirer ni à craindre. Je ne puis que tomber sur mes pieds, soit à *Lyon*, dont la résidence me charme, soit à *Rome*, où l'espérance de pouvoir être utile au service du Roi & de la Religion, me console de tout ce qui m'y déplaît.

Au nom de Dieu ! que *V. E.* ne se laisse point abattre. Elle a plus de force & de courage qu'il n'en faut pour soutenir sa situation présente, & y trouver quelque remède.

IIIe. LETTRE
DU CARDINAL DE FLEURI,

Au même.

11 août 1742.

J'AI déja eu l'honneur de mander à *V. E.* que je ne pouvois trop louer & admirer les motifs qui l'avoient empêché de se rendre aux premières ouvertures que je lui avois faites, & je ne suis pas en peine du secret de sa part, qui n'est sû de personne du monde sans exception ; mais je ne crois pas que *V. E.* doive pousser la modestie jusqu'à refuser une place dans le Conseil du Roi, en qualité de Ministre : ce qui ne l'engagera à autre chose qu'à dire son avis. Elle se mettra bientôt au fait des affaires courantes ; & j'avoue que je suis fort soulagé de devenir doublement son confrère, & de trouver en elle des con-

ſeils utiles & déſintéreſſés dans les conjonctures critiques où nous nous trouvons. Cette nouvelle place l'éloigneroit même moins de ſon Diocèſe; & rien ne l'empêcheroit d'y aller quelquefois faire de petits voyages. J'y gagnerai beaucoup de mon côté, & *V. E.* n'y perdra rien du ſien.

J'eſpère d'elle une réponſe conſolante.



RÉPONSE.

18 août 1742.

LA Lettre particulière dont *V. E.* m'a honoré le 11 de ce mois, & que je reçus hier, excite en moi un combat qu'elle seule peut terminer. D'un côté, la reconnoiſſance que je lui dois & dont je ſuis pénétré, me preſſe, me fait même deſirer tout ce qui peut être de quelque ſoulagement & de quelque conſolation pour elle; de l'autre, j'ai lieu de craindre que, contente des ſentimens de mon cœur, elle ne trouve pas en moi, du côté des lumières & des talens, tout ce que lui font ſuppoſer les bontés ſingulières dont elle m'honore.

Je la ſupplie très-humblement, avec les plus vives inſtances, pour ſon honneur & pour le mien, j'oſe ajouter, pour le ſervice du Roi, de vouloir bien

peſer ces deux motifs.... Après quoi je me rendrai à ſes ordres. Heureux toutes les fois que je pourrai lui donner quelques marques de ma reconnoiſſance, de mon reſpect, & j'oſe dire de ma tendreſſe !



IVe. LETTRE

DU CARDINAL DE FLEURI,

Au même.

26 août 1742.

Je ne perds pas un moment pour apprendre à *V. E.* que le Roi vient de déclarer qu'il lui avoit fait l'honneur de la choisir pour venir occuper une place dans son Conseil d'Etat ; Sa Majesté étant persuadée que *V. E.* ne la servira pas moins utilement dans ce nouvel emploi, que dans tous les autres qu'elle a déja exercés pour son service.

Je me flatte qu'elle ne doute pas de ma joie, & du plaisir que j'aurai de profiter de ses lumières.



LETTRE

DE

Mgr. LE CARDINAL DE FLEURI,

A M. DE KONIGSEC.

Ce n'eſt qu'avec un extrême étonnement, Monſieur, que je reçois dans le moment, copie de la lettre que j'eus l'honneur d'écrire a *V. E.* le 11 du mois dernier ; & qu'au lieu d'une réponſe dont je croyois pouvoir me flatter, j'apprends que cette lettre eſt dans les mains de tout le monde à *La Haye.*

Je ne devois pas m'attendre, ce me ſemble, qu'un témoignage de politeſſe & de confiance à un Miniſtre de votre réputation, ſur-tout de la part duquel j'avois reçu des aſſurances d'eſtime & de bonté, dût avoir un pareil ſort; & vous m'apprenez un peu durement aujour-

d'hui, que je me suis trompé. C'est une leçon dont je vous remercie, & dont je tâcherai de profiter; mais que j'aime encore mieux avoir reçue, que de l'avoir donnée.

Je n'en ai pas usé de même pour des lettres beaucoup plus importantes que j'ai reçues en différentes occasions, quoique j'eusse pu souvent en tirer de grands avantages.

Mais apparemment que l'usage est différent à *Vienne* : il est juste de s'y conformer.

Je sais du moins me corriger; & pour commencer à le faire, je me borne, Monsieur, à assurer *V. E.* de tous les sentimens avec lesquels je ne cesse de l'honorer depuis son dernier voyage en *France*.

Louis XIV fit des préparatifs pour faire arrêter le Surintendant *Fouquet*, comme si c'eût été quelque Puissance redoutable. Il se donna la peine de faire exprès un voyage en *Bretagne*, sous prétexte des *Etats*. *Fouquet* l'y accompagna, comme un Ministre des plus utiles : il n'étoit plus alors que Surintendant des Finances ; car on l'avoit habilement engagé à se défaire de sa charge de Procureur général, qu'il vendit à M. *Fieubet*, dans la crainte que le Parlement ne s'opposât à la perte d'un de ses principaux Membres. Dénué de cette protection, il fut arrêté sans opposition & sans bruit à *Nantes* (*a*), suivant les Historiens, & à *Angers*, suivant *Bussy*, en septembre 1663. Il fut conduit comme un criminel d'Etat à *Paris*, où on érigea un Tribunal pour lui faire son procès, qui com-

(*a*) 5 septembre 1661, & conduit au Château d'*Angers*.

mença par les accusations de Péculat & de crime d'Etat. On ne produisit pas le troisième grief, qui tenoit sans doute plus au cœur du Roi que les deux premiers : C'étoit d'avoir voulu débaucher *La Vallière*. Cette fille, fière de la conquête du Roi, & d'ailleurs désintéressée, se plaignit d'un sujet assez insolent pour avoir voulu chasser sur les plaisirs de son Maître, & le Maître, jaloux, n'en put pardonner le desir. *Colbert* & *Le Tellier* servirent vivement sa passion : ils étoient enragés de la supériorité que l'esprit & la magnificence donnoit sur eux ; & de ce qu'il s'étoit fait représenter avec un écureuil entre huit lézards & un serpent, & pour devise, *Quò me vertam, nescio*, faisant allusion aux armes de chacun d'eux.

Ces deux Ministres, en conséquence, n'épargnèrent rien pour faire des crimes de tout à *Fouquet* : comme d'avoir fortifié *Belle-Isle*; d'avoir fait du bien aux

Seigneurs indigens de la Cour ; d'avoir même régalé son Maître, en sa Terre de *Vaux*, avec trop de splendeur.

La châleur & la précipitation qu'on mit dans cette affaire, sauva celui qu'on vouloit perdre : car, ayant furtivement fait enlever ses papiers de sa maison de *Saint-Mandé*, dans la crainte qu'on ne les détournât ; cela donna lieu à la meilleure défense du prisonnier, qui soutint que, par ce vol, on lui avoit ôté les moyens de faire connoître son innocence & la fausseté des accusations.

Ce vol se découvrit, parce que dans l'endroit où l'on avoit enlevé les papiers de *Fouquet*, *Berrier*, commis à l'enlèvement, avoit laissé tomber, par mégarde, une Requête présentée à *Colbert*. L'accusé s'en prévalut très-utilement.

Le fidèle & habile *Pélisson* composa les défenses de *Fouquet*, dont il étoit commis ; & on fait grand cas de cet Ouvrage.

Ces mêmes défenses persuadèrent sans doute une grande partie des Juges, qu'il étoit moins coupable qu'on ne l'avoit d'abord prétendu & répandu dans le monde. Mais comme il ne leur étoit pas permis de le déclarer innoçent, il fut condamné au bannissement par Arrêt du 4 décembre 1664. De vingt-deux Juges qui avoient été nommés pour faire son procès, neuf opinèrent pour la mort, & treize pour le bannissement.

Le Roi, par un reste d'animosité, ne pouvant savoir libre un homme qu'il haïssoit, commua la peine en une prison perpétuelle. Il y vécut avec des mœurs si régulières & des sentimens d'une résignation si parfaite aux volontés de Dieu & du Roi, qu'il inspira une compassion générale.

Il faut pourtant avouer que *Fouquet* avoit poussé la vanité, le luxe & la dépense, au-delà des bornes qu'un sage courtisan doit se prescrire. Mais la péni-

tence qu'il en fit, fut plus honorable que sa faute ne fut criminelle ; & peu de gens ont été aussi grands qu'il le fut dans sa captivité. Elle dura jusqu'à sa mort, qui arriva dans la citadelle de *Pignerolles*, le 2 décembre 1680, à 66 ans. (*Voyez sur sa disgrace*, Bussy-Rabutin, *la Vie du Vicomte* de Turenne, & *surtout ses Défenses, édition de 1665.*)

Suivant les Mémoires de Madame *de Motteville*, la cause de son jugement peu favorable, fut l'imprudence qu'il avoit eue de laisser derrière un miroir un Mémoire instructif, adressé à tous ses amis, en cas qu'il fût arrêté. Cela fit présumer qu'il sentoit lui-même qu'il méritoit de l'être.

Il dut la vie à M. *d'Ormesson*, l'un de ses Rapporteurs ; & *Roxante*, un de ses Juges, Conseiller au Parlement d'*Aix*, parla si hardiment en faveur de *Fouquet*, qu'il fut exilé à *Quimper*.



PRÉFACE

Trouvée dans les Papiers DE *Duclos, pour un Manuscrit intitulé :* La Conversion de Mlle Gautier, *Comédienne, & depuis Carmélite, morte en 1757.*

Mademoiselle *Gautier*, Actrice reçue au Théâtre François en 1716, & retirée dix ans après, étoit grande, bien faite, beaucoup de fraîcheur, & d'un caractère violent. Elle faisoit assez bien des Vers, & peignoit très-bien en miniature. Elle étoit d'une force prodigieuse pour une femme, & peu d'hommes auroient lutté contre elle. Le Maréchal *de Saxe*, à qui elle avoit fait un défi, & qui, à la vérité, l'emporta sur elle à la lutte au poignet, disoit : Que de tous ceux qui

avoient voulu s'essayer contre lui, il n'y en avoit guère qui lui eussent résisté aussi long-temps qu'elle. Elle rouloit une assiette d'argent comme une oublie.

Mademoiselle *Gautier* avoit eu plusieurs Amans, & entre autres le grand Maréchal *de Virtemberg*, avec qui elle fit un voyage à la Cour du Duc. Ce Prince avoit une Maîtresse qu'il aimoit beaucoup. Soit que Mademoiselle *Gautier* lui fût supérieure par la figure, & qu'elle s'imaginât que la beauté dût régler les rangs entre celles qui tirent de leurs charmes leur principale existence, soit caprice ou jalousie, elle fit tant d'impertinences à la favorite, que le Prince ordonna à Mademoiselle *Gautier* de sortir de sa Cour.

Revenue à Paris, le dépit d'avoir été renvoyée, lui inspira le dessein de s'en venger sur la favorite, par une insulte d'éclat. Elle se rendit, *incognito*, à *Virtemberg*, & s'y tint cachée quelques jours, pour méditer sur sa vengeance.

Ayant appris que la Maîtresse du Duc étoit à la promenade, en calèche, elle en prit une qu'elle mena elle-même avec deux chevaux très-vifs; & passant avec rapidité derrière celle de son ennemie, elle enleva la roue, renversa la calèche, se rendit du même train à son Auberge, où sa chaise l'attendoit avec des chevaux de poste, & repartit à l'instant pour éviter le châtiment dont elle ne pouvoit douter.

Elle eut depuis pour Amant le Comte *de Chémeroles*, fils & adjoint du Marquis *de Sommery*, Sous-Gouverneur du Roi. Il y avoit plus de douze ans qu'elle étoit *Carmélite*, lorsque *Chémeroles* mourut. L'Evêque de *Rieux*, son frère, me fit lire une lettre sur cette mort, qu'il venoit de recevoir de cette Religieuse: je n'en ai point lu de mieux écrite; elle étoit de huit pages, &, quoiqu'il y parût un peu de crainte sur le salut de cet ancien Amant, la confiance dans la bonté

de Dieu étoit la partie dominante de la lettre. La Carmélite, d'une manière indirecte & avec autant de respect qu'une humble Religieuse croit en devoir à un Evêque, donnoit quelques conseils à celui-ci, dont la vie connue étoit on ne peut moins canonique.

Quoique Mademoiselle *Gautier* eût eu des Amans aimables, elle n'avoit eu véritablement d'amour pour aucun; mais elle en conçut un violent pour *Quinault Dufresne*, son camarade à la Comédie, de la figure la plus noble, que nous avons vu jouer avec tant d'applaudissemens, & qui n'a point encore été remplacé. Ils vécurent quelque temps ensemble; & Mademoiselle *Gautier*, en devenant chaque jour plus passionnée, vouloit l'épouser. J'ai tout lieu de croire, par ce que j'ai su depuis, qu'il le lui avoit fait espérer: mais s'étant refroidi autant qu'elle s'étoit enflammée, il ne voulut plus entendre parler de mariage;

& cette femme, si violente & si absolue tant qu'elle n'avoit pas vraiment aimé, tomba dans l'abattement & la mélancolie !... Tel fut le premier principe de sa vocation : il se fit une révolution totale dans son caractère;

Jamais elle n'eut le moindre retour vers le monde; & jamais Religieuse ni Dévote, ne porta plus loin l'humilité Chrétienne : elle se croyoit sincérement indigne de ses compagnes, dont elle éprouva plus d'une fois les mépris.

Des relations qu'elle eut avec la Reine, lui procurèrent dans la Maison une considération qu'elle ne cherchoit pas.

Elle avoit un neveu nommé *Masse*, bon violoncelle, & dont il y a même des pièces gravées. Il étoit à la tête de l'Orchestre de la Comédie.

Ce lieu où Mademoiselle *Gautier* gémissoit d'avoir été, lui faisoit desirer

d'en tirer ſon neveu : elle s'adreſſa à *Moncrif*, & le pria d'engager la Reine à faire placer *Maſſe* dans ſa Muſique.

Le motif ſeul de la *Carmélite* étant fait pour toucher la Reine, *Maſſe* fut admis ; & Mademoiſelle *Gautier* en écrivit à *Moncrif* une lettre de remercimens, qu'il montra à la Reine. Cette Princeſſe fut enchantée des ſentimens de piété de la ſœur *Auguſtine de la Miſéricorde* (c'étoit le nom de Religion de Mademoiſelle *Gautier*) & la fit aſſurer de ſes bontés. Il s'établit même, en conſéquence, une petite correſpondance dévote, dont *Moncrif* étoit le médiateur, & qu'il m'a fait dire. La Reine & la ſœur *Auguſtine* ſe ſont auſſi quelquefois écrit directement ; & la Sœur, la veille de ſa mort, adreſſa encore à la Reine les huit Vers ſuivans, qu'elle fit, & dicta à la Religieuſe qui la veilloit :

Thérèſe

Thérèse (*a*), je t'entends !... une éternelle vie,
Brise de mon exil les liens importuns.
Avec une prière offerte par *Sophie* (*b*),
Mon ame va voler sur l'Autel des parfums.
O Reine ! ame céleste & le charme du monde !
Si sur moi tes regards daignèrent s'abaisser,
J'implore, en expirant, ta piété profonde !...
Demande mon bonheur ? le Ciel va t'exaucer.

Les personnes qui l'ont connue aux *Carmélites* de *Lyon*, telles que Madame *Pallu*, Intendante, & Madame *de la Verpillière*, femme du Prévôt des Marchands, m'ont dit qu'elle avoit conservé la gaieté de son caractère ; que sa vivacité s'étoit changée en ferveur pour ses devoirs ; & qu'étant devenue aveugle dans les dernières années de sa vie, elle se servit toujours elle-même, sans vouloir être à charge à qui que ce fût de la Maison. Elle aimoit les visites, parloit

(*a*) Patrone des Carmélites.

(*b*) L'un des noms de baptême de la Reine.

avec feu, énergie & clarté. Elle n'entendoit point parler d'un malheureux, sans être attendrie, & sans chercher à le soulager par le moyen de ses amis. Le Pape lui avoit donné un Bref pour paroître au parloir à visage découvert. Je ne devine pas la raison de cette singularité.



RÉCIT

De la Conversion de Mlle. Gautier, Comédienne, copié sur le Manuscrit original de sa main.

† J. M.

Le 25 avril 1722, temps où, plongée dans une mer de délices (selon les pernicieuses façons de parler du monde), & goûtant une funeste sécurité dans les ténèbres de la mort, où j'étois volontairement; je m'éveille à huit ou neuf heures du matin, contre ma coutume ordinaire. Je me souviens que c'est le jour de ma naissance; je sonne mes gens: ma femme de chambre arrive, pensant que je me trouve mal: je lui dis de m'habiller, parce que je veux aller à la Messe; elle me répond qu'il n'est pas fête, sachant qu'à peine les jours d'obligation m'y

faisoient aller. J'insiste; elle m'habille. Je vais aux *Cordeliers*, suivie de mon Laquais, menant avec moi un petit Orphelin de ma mère, que j'avois adopté. J'entends une partie de la Messe sans nulle attention ; vers la Préface, une voix intérieure me demande : *Qui m'amène aux pieds des Autels? Si c'est pour remercier Dieu de m'avoir donné de quoi plaire au monde, & transgresser mortellement chaque jour sa Loi?*

Cette réflexion, de la plus monstrueuse ingratitude envers le Seigneur, me terrassa au point que je ne saurois l'exprimer !... De la chaise sur laquelle j'étois nonchalamment appuyée, je me prosternai sur le pavé.

La Messe finie, je renvoie chez moi & mon Laquais & l'Orphelin, & demeure abîmée dans une perpléxité inconcevable. Je me rélève tout-à-coup, & vais à la Sacristie demander une Messe du *S. Esprit*, auquel un germe de Foi

qui n'avoit jamais été étouffé par mes désordres, me faisoit avoir recours dans les dangers les plus évidens. Le premier mot que je prononce en attendant le Prêtre, c'est celui-ci : « Mon Dieu ! » je voudrois bien me sauver.... Mais » comment faire ? je tiens à des chaînes » d'autant plus indissoubles, qu'elles me » sont chères !... Aidez-moi donc vous-» même, ô mon Dieu ?... Pour être » éclairée de vos lumières, je viendrai » tous les jours à la Messe..... »

Bref, après trois heures d'agitation, si je ne m'en retournai pas chez moi justifiée, j'étois du moins déterminée à entrer dans le chemin qui mène à la justification.

Six mois se passèrent avec ma Messe fidèlement entendue le matin, & le soir mes allures accoutumées.

On m'avoit raillée sur mes Messes : je me déguisai en femmelette, pour n'être pas connue. On s'en apperçoit ; la rail-

lerie redouble; pour lors je me rappelle cette parole de l'Evangile : « Qu'on ne » peut servir deux Maîtres. » Sur quoi je prends mon parti, vers la *Toussaints*, d'abandonner le plus dangereux, quoique le plus agréable.

Je commençai par me passer de femme de chambre pour m'habiller. Afin de m'accoutumer à la retraite que je méditois, je me retirai doucement des parties de plaisir, sous prétexte d'indisposition. Mais plus le temps Paschal approchoit, où j'avois fixé ma retraite, plus mes combats intérieurs devenoient si violens, que la force de mon tempérament y succomba. Un vomissement, presque continuel, ne m'empêcha pourtant pas d'écrire ma confession générale.

La nécessité de trouver un Confesseur, me détermina à me confier à une vertueuse parente, qui m'avoit souvent & vainement moralisée. Elle s'adressa au Grand-Pénitencier, qui lui indiqua

un zélé Vicaire de *Saint-Sulpice*, ma Paroisse. Il me rebuta d'abord, & refusa de m'entendre, jusqu'à ce que j'eusse fait divorce avec le monde : enfin, touché de me voir à ses pieds, où mes larmes & mes sanglots lui peignoient la sincérité de mes sentimens, après m'avoir consolée, dans l'espérance des miséricordes du Seigneur, il me quitta en me renvoyant à un jour plus tranquille.

Quel jour, bon Dieu !... c'étoit le jour même où, pour la dernière fois de ma vie, les personnes qui m'étoient les plus chères, devoient dîner chez moi.... Mais, quelque chères qu'elles me fussent, elles m'étoient alors moins chères que mon salut.

Ce que je souffris à table pour ne rien laisser appercevoir de ma situation intérieure, ne peut s'imaginer ! La grace & la nature se faisoient sentir dans tous les replis de mon cœur, sur-tout lorsque quelqu'un me dit : « Vous nous

» faites trop grande chère pour un *Mer-*
» *credi de la Passion ;* » & qu'on répondit tout de suite : « C'est quelle nous fait » ses adieux. »

Me sentant prête à m'évanouir, je me lève de table, sous prétexte d'un paiement à faire, & pour lequel j'avois donné ma parole. Chacun se lève aussi; on me conduit jusqu'à ma porte ; je monte en carrosse, & la compagnie se remet à table : mais le premier coup de fouet du Cocher me fait pousser un cri si perçant, qu'entendu par la compagnie, on se disposoit à venir à moi. A ce mouvement, je rentre dans un salle basse ; ma femme de chambre leur donne le change, en leur persuadant que je suis partie, & que c'est l'enfant qu'on a entendu crier. Je remonte alors en voiture, & me sauve à *S. Sulpice*, où mon Confesseur m'attendoit.

Là, quelque agitée que je fusse, je commence ma confession ; & après une

séance de trois heures, où Dieu seul put me soutenir, le Confesseur, vraiment touché de mon état, me remit à un autre jour.

Je rentrai chez moi, où je n'avois plus que quatre jours à demeurer. La désolation s'empara de mon esprit & de mon cœur; j'étois éperdue & tremblante, & me demandois comme *Saint Augustin*: « Pourras-tu te passer de tant » d'aisances & de biens? de tant de » sortes de douceurs qui, jusqu'à ce » jour, ont comblé tes souhaits? Abandonneras-tu ce petit palais, pour aller » vivre seule dans une triste cellule, » & ne voir que des Religieuses? embrasser enfin, (& pour toute la vie!) » un état aussi monotone qu'obscur, & » que tu détestas toujours?... » Mais je triomphai de ce cruel moment.

Enfin, le jour de ma sortie arrive. M. *Languet*, mon Curé, m'avoit souvent évitée: j'avois toujours ri & badiné

de ses pieuses exhortations. Sa joie fut complette, lorsque je lui fis part des miséricordes de Dieu sur moi.

Je passai une partie de la nuit à écrire aux personnes avec lesquelles j'étois engagée de profession, & au père de mon adoptif, à qui je renvoyois l'enfant, avec vingt pistoles. Je laissai les lettres, avec ordre de ne les envoyer à leur adresse qu'à midi, & de dire à quiconque me demanderoit, que j'étois absente pour long-temps. Après quoi je partis, vers cinq heures du matin, de chez moi, pour n'y jamais rentrer.

Mais au lieu des combats précédens, j'en sortis avec la même tranquillité que je sors actuellement de ma cellule pour aller au choeur, onze mois, précisément, après cette heureuse Messe!

J'arrive, tout aussi tranquille, à *Versailles*, au lever de feu M. le Cardinal *de Fleuri*, & de M. le Duc *de Gesvres*, mes constans protecteurs, desquels j'al-

fois prendre congé. Je passe de leur appartement à la Chapelle du Roi, pour y entendre la Messe, pendant laquelle je me souviens qu'il y a dans le Château une Dame que j'avois violemment offensée; & sortant de la Chapelle, je me hâte d'aller chez elle, & je la fais prier de descendre dans un entresol, pour éviter l'éclat de ses premiers mouvemens.

A peine y est-elle entrée, que je ferme la porte, & me précipite à ses pieds: ce qui la rend interdite & sans voix. Je lui demande, dans la posture de suppliante où j'étois, un généreux pardon; parce qu'abandonnant le monde, pour faire pénitence, j'avois cru devoir commencer par ce que l'Evangile prescrit de plus difficile.

Cette Dame, un peu revenue de ce qu'elle avoit d'abord cru n'être qu'une illusion, me dit tout ce que la colère d'une femme piquée le plus sensiblement

put lui ſuggérer de plus dur. Après l'avoir écoutée, ſans lui répondre, je lui dis, toujours proſternée à ſes pieds, que je n'étois pas venue pour me juſtifier, mais pour lui demander pardon. Que ſi elle daignoit me l'accorder, je partirois contente. Que ſi elle me refuſoit, *Dieu* ſeroit ſatisfait de ma ſoumiſſion; mais ne le ſeroit pas de ſon refus. A ces mots, elle me tend la main, me fait aſſeoir, & nous voilà réconciliées.

Je repartis de *Verſailles* ſans y prendre de nourriture, l'action que je venois de faire m'ayant ſuffiſamment raſſaſiée. Je me rendis à Paris, dans la Communauté de *Sainte Perpétue*, où j'avois fait meubler une petite chambre, pour y demeurer juſqu'à ce que l'inventaire de mes meubles & autres arrangemens fuſſent finis.

En entrant dans cette première retraite, j'éprouvai inviſiblement ce que *S. Paul* éprouva viſiblement; puiſqu'au

lieu des écailles qui lui tombèrent des yeux, je me sentis transformée en une créature toute nouvelle. Montée à cette petite chambre, je me crus montée au Ciel !... Là, tout le passé s'évanouit; maison, biens, amis, plaisirs, tout disparut de mon souvenir; le calme & la paix intérieure où je me trouvai, me faisoient presque douter si ma vie, jusqu'alors, n'avoit pas été un songe. Ma cousine, qui fondoit en larmes, & qui ne pouvoit se séparer de moi, dans la crainte de me laisser seule, & qu'elle ne me trouvât morte le lendemain, ne pouvoit comprendre mon empressement à la renvoyer, pour goûter à loisir le nouveau plaisir de la solitude.

Je dis à la Supérieure que j'avois fait collation le matin, & que je la priois de me donner à souper du reste du dîner de la Communauté. Il ne se trouva qu'un peu de carpe à l'étuvée, que je mangeai avec appétit. Chose admirable ! depuis

trois mois je ne pouvois garder de nourriture, même les consommés ; j'avois même vomi un peu de riz au jus que j'avois pris la veille, à souper. Cette carpe réchauffée, & quelques noix pour dessert, non-seulement restèrent dans mon estomac sans peine, mais je dormis toute la nuit d'un sommeil aussi paisible que celui d'un enfant de huit ans : ce qui a toujours continué depuis.

Dès qu'on sut ma retraite, chacun lui donna la cause qui lui plut : personne ne put croire que dans la force de l'âge, (j'avois alors trente-un ans) & de la violence des passions, j'eusse pris, sans m'y croire forcée, un parti si opposé à celui que je quittois.... Mon inventaire est affiché ; il dure quinze jours, pendant lesquels tout Paris vient se convaincre de la réalité de ma fuite ; & chacun s'en retourne touché & attendri des miséricordes de Dieu sur moi. On questionne ma parente, chargée de mes

affaires temporelles, fur le lieu de ma retraite; &, la trouvant impénétrable, on la prie de me faire tenir une lettre qu'on lui remet, en la fuppliant de n'y pas manquer.

Cette lettre étoit d'un ami, qui m'exhortoit à ne point perfifter dans une démarche telle que celle où je m'engageois, fans doute trop légérement, furtout dans la fituation gracieufe où je me trouvois, & dans un âge où les retours font prefque toujours inévitables & les repentirs fouvent trop tardifs. Sur quoi l'on me citoit nombre d'exemples faits pour m'épouvanter, fi Dieu ne m'eût foutenue & fortifiée par fa grace. En partant des vrais fentimens qui m'animoient, on peut juger quelle fut ma réponfe.

Mes affaires enfin rangées, je pars pour le *Mâconnois*, la veille de l'*Afcenfion*, fix femaines après ma fortie d'*Egypte*, & où m'attendoit Madame la

Marquise *de Valadons d'Arcy*, mon amie, à qui j'avois fait part de ma détermination, en la priant de m'arrêter une place dans le Couvent des *Urſulines de Pondeveaux*, pour y vivre Penſionnaire & inconnue : car la vocation étoit encore bien loin de ma penſée, attendu l'averſion que j'avois toujours eue pour ce genre de vie, & ſur-tout pour les Communautés de filles.

En montant dans la *Diligence*, je trouvai, pour compagnon de voyage, M. le Commandeur de *l'Aubepin*, qui, trompé par mon extérieur, me combla de ſoins & d'attentions reſpectueuſes, juſqu'à *Saulieu*, où la Marquiſe m'attendoit. Ce qui l'ayant confirmé dans la haute opinion qu'il avoit priſe de moi, il me ſupplia de lui dire à qui il avoit eu l'honneur de rendre ſes devoirs ? Je lui répondis, franchement, que je m'en garderois bien, moins cependant par vanité pour moi, que pour

lui épargner la confusion d'avoir prodigué ses politesses à qui en étoit très-peu digne.

Il prit mon refus pour un compliment, & redoubla ses respectueuses instances. Je lui dis : « M. le Commandeur, je » vous donne ma parole qu'en arrivant » à *Lyon*, vous saurez qui je suis ; & » si je perds l'estime que vous avez » conçue pour moi, du moins saurez-» vous que je n'ai pas voulu vous trom-» per, & que ma bonne-foi exige le » pardon de mon silence. En effet, je » lui écrivis sur le champ qui j'étois, » mon dessein de retourner à Dieu, & » que je le priois de ne me pas savoir » mauvais gré de ma résistance à me » faire connoître à lui. Il fut si content » de ma candeur, que, jusqu'à la mort, » je n'eus point de plus solide & de » meilleur ami. »

A peine fus-je installée dans le Couvent de *Pondeveaux*, où les Religieuses

m'avoient reçue avec toute la bienveillance poſſible, que le Démon me tendit un piège. Une perſonne, dont le nom vous eſt très-connu, m'écrivit : Que dans la réſolution où j'étois de mener une vie retirée, il me conjuroit d'accepter une de ſes Terres qu'il me nommoit, pour y finir mes jours comme il me plairoit ; & qu'en ce cas, il me la donneroit en bonne forme.

Je le remerciai cordialement de ſon offre, en lui diſant : Qu'ayant quitté ma maiſon, il ne ſeroit pas édifiant que j'acceptaſſe la ſienne ; & que, quelque pures que puſſent être ſes intentions, le public pouvoit les mal interpréter.

Les Religieuſes m'avoient donné une grande chambre, dans laquelle j'en fis conſtruire trois, comptant y finir mes jours. J'aſſiſtois à tous leurs exercices. On avoit pour moi des égards qui m'affligeoient, parce que trompées, ainſi que le Commandeur, ſur un certain air du

monde & un embonpoint que je n'avois pas encore perdu, on me croyoit de haut parage. Je les tirai d'erreur, comme j'avois désabusé le Commandeur ; & elles m'en témoignèrent encore plus d'amitié. Je passois les jours à lire, à prier Dieu, menant la vie la plus douce qu'on puisse imaginer.

Je fus pourtant affligée à *Pondeveaux*, pendant les premiers six mois, par des songes qui, chaque nuit, me désoloient beaucoup. Un jour, me trouvant seule devant le S. Sacrement, dans la peine où j'étois de ces songes impertinens, je m'adressai à la Mère de Dieu, comme si elle eût été présente : « Oh, çà,
» Sainte Vierge ! (lui dis-je, avec
» la même ingénuité que j'avois parlé
» à Dieu, aux *Cordeliers*, dix-huit mois
» auparavant) on dit que vous êtes
» toute-puissante dans le Ciel ? que
» vous obtenez pour les Pécheurs ce
» qu'ils osent vous demander ?... Si, par

» votre intercession, je suis délivrée
» des véxations nocturnes que je souffre
» depuis si long-temps, & qui me font
» horreur, je vous promets de jeûner,
» au pain & à l'eau, la veille de toutes
» vos Fêtes, & de communier à votre
» intention; de porter jusqu'à la mort,
» sur ma chair, un cordon de laine
» blanche avec des nœuds; & de dire
» chaque jour, bien dévotement, votre
» Chapelet. »

Depuis cet instant je fus si tranquille sur ce point, & j'ai conservé une si vive reconnoissance envers cette Mère de miséricorde, que je répandrois jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour soutenir & son pouvoir & sa bonté.

Il arriva dans ce même temps un événement assez singulier, & où la main de Dieu parut visiblement protéger cette Communauté. La nuit du jour *Sainte Anne*, il fit un si prodigieux orage, qu'il sembloit que tout alloit être renversé.

Le tonnerre qui rouloit ſur le toît de la maiſon, le cribla entièrement, inonda les greniers remplis de farine; & l'eau paſſant à travers les planchers, tomboit à torrens dans l'Infirmerie, ſur-tout dans la chambre où giſſoit une ancienne Religieuſe abſolument paralytique. Les autres, qui ne ſavoient de quel côté tourner, vinrent à ma chambre pour me prier de les aider. Je ſors en chemiſe, & cours au lit de cette pauvre vieille, que perſonne n'oſoit toucher. Je l'enlève aiſément; & j'allois la mettre dans mon lit, qui n'avoit point eu de part à l'innondation, lorſque, la porte s'étant fermée la clef en dedans, il fallut la porter ailleurs. Le déluge que j'avois eſſuyé m'avois miſe dans un état auſſi piteux que riſible; & les Religieuſes me prêtèrent une de leurs chemiſes, qui fut le premier cilice que je portai. Nous allâmes toutes au grenier, pour ſauver ce que nous pourrions de la farine qui

tomboit ſur nous, à moitié pétrie, ſans nous appercevoir du danger que nous courions : car, dès que le jour parut, nous vîmes toutes les tuiles pendiller ſur nos têtes, ſans preſque tenir à rien : ce qui fut regardé comme un vrai miracle, & attribué à un Salut que j'avois fondé, à perpétuité, en action de grace des miſéricordes de Dieu ſur moi, & dont le premier Salut avoit été célébré le ſoir même.

Après dix mois de ſéjour à *Pondeveaux*, je vins à *Lyon*, rendre mes devoirs à feu M. le Maréchal *de Villeroi*.

La Maiſon de l'*Anticaille* me plut beaucoup ; &, quoiqu'on n'y reçût point de Penſionnaires, M. l'Archevêque leur demanda pour moi cette grace. J'avois eu quelques inquiétudes à *Pondeveaux*, pour avoir refuſé la viſite du vieux Comte *de Feuillans*, qui en étoit Gouverneur. D'un autre côté, mon amie la Marquiſe *d'Arcy*, n'approuvoit pas que

je fusse aussi séquestrée que je prétendois l'être, & que je regardasse comme une distraction l'offre qu'elle me faisoit continuellement de passer une partie de la belle saison dans ses Terres, avec elle & sa famille.

Je fis donc revenir mes meubles de *Pondeveaux*, sans me soucier des accommodemens que j'y avois fait faire, & qui m'avoient coûté plus de 200 pistoles. Je fis à peu près les mêmes frais à *l'Anticaille*, la regardant enfin comme la dernière de mes stations. J'y suivis, de même qu'à *Pondeveaux*, les exercices réguliers de l'Ordre de *Sainte Marie*. J'avois pour Directeur le Père *Deveaux*, de la *Compagnie de Jesus*, dont les ordres me paroissoient être ceux de Dieu même.

Il commença par me conseiller de me lever à onze heures du soir, & de faire l'Oraison jusqu'à minuit. Je me tenois bien éveillée pour obéir; mais à peine étois-je à genoux, que je m'endormois

comme une marmotte, jufqu'à je ne fais quelle heure.

Voyant que cette pratique n'étoit pas de mon reffort, il m'en prefcrivit une autre, dans une lettre que je reçus de lui.

Il me marquoit que, puifque j'avois tant d'attrait pour l'expiation de mes péchés, il me confeilloit de faire ufage de la difcipline tous les vendredis, pendant l'efpace d'un *Miferere*, ou fur les épaules, ou à la façon des Religieufes; qu'on me prêteroit à l'*Anticaille* l'inftrument néceffaire, finon qu'il m'en fourniroit un lui-même. Qui fut camufe, à la lecture de cette lettre? Ce fut moi. Je croyois avoir la berlue!... Je lifois & relifois cette belle épître, croyant toujours m'être trompée; mais j'y trouvois toujours la même propofition!

» Quoi donc? me difois-je, avec une
» efpêce de dépit, la difcipline! A moi?
» Jufte Ciel, quelle impertinence!...
» Les Béguines font bien maîtreffes de
fe

» se soumettre à de telles sottises. Quant
» à moi, je n'en ferai rien.... Que faire
» cependant? C'est Dieu qui me parle
» par sa bouche!... Et si je lui désobéis?...
» Mais ce *Miserere* qu'il me prescrit, je
» ne le sus jamais?... Eh bien! il faut
» l'apprendre; il faut se soumettre au
» Ministre de mon Dieu, & se résigner
» à tout, puisque mon salut en dépend. »

Pour ne point rougir en empruntant une discipline, j'allai couper six ou sept brins de corde neuve; je les nouai par intervalle; & pendant que la Communauté se trouvoit en Oraison, je m'enferme, me découvre les épaules, & m'y applique une grêle de coups; mais dont la douleur fut telle, que je tombai tout-à-plat sur le nez, presque sans sentiment.

Je pleurai de dépit, non de dévotion, bien résolue de chanter une gamme très-vive à mon Directeur flagellant.

La nuit se passa comme il plut à Dieu;

ſans pouvoir ni fermer l'œil, ni me tenir ſur aucun côté. Le matin, je trouvai mes épaules tricolores de meurtriſſures, & ſortis outrée de colère, pour aller à *S. Joſeph* rendre compte au zélé Directeur de ce que m'avoit valu trop de ſoumiſſion à ſes conſeils.

Hélas! dès qu'il parut avec ſon extérieur impoſant, je me trouvai ſi foible, que je ne pus répondre aux queſtions qu'il me fit ſur la cauſe de ma viſite. Le ſeul mouvement de mes épaules le lui diſant aſſez, il me le fit aiſément avouer, en lui diſant enfin très-franchement que j'avois pourtant accepté ſa propoſition, quoiqu'elle m'eût ſcandaliſée, mais que je le priois de vouloir bien ne plus exiger que je réitéraſſe un pareil exercice. Il me le promit ſur le champ, en m'aſſurant cependant qu'avant très-peu de jours je le lui redemanderois à genoux, mais qu'il n'y conſentiroit pas.

» Oh! quant à ce, (lui répondis-je,

» avec quelque dépit) vous aurez la » barbe bien longue avant que votre » oracle s'accomplisse ! »

Il avoit pourtant raison le bon Père; car je ne fus pas plus-tôt rentrée chez moi, que la honte de ma démarche & de ma lâcheté, me fit bientôt changer de sentiment & de langage.

Ces Vierges pures avec lesquelles je vivois, & qui joignoient la pénitence à la plus innocente vie, faisoient ma condamnation; & mes épaules n'étoient pas guéries, que je demandai, très-humblement, ce que j'avois rejeté avec indignation. Le bon Père, mais pour la forme seulement, se fit un peu prier; car il eût été bien fâché de ne pas contribuer à la mortification de cette chair si potelée & si douillettée, & à laquelle je croyois encore devoir de si tendres égards. Aussi me fournit-il abondamment tout ce qu'il me falloit pour travailler à réparer les torts de ma première poltronnerie.

Je ne finirois pas, si j'entrois une fois dans le détail des autres aventures de ce genre, auxquelles j'eus d'abord peine à me faire, & qui me conduisirent par degrés à la vocation Religieuse, pour laquelle j'avois toujours nourri une si forte antipathie.

Les Dames qui avoient des bontés pour moi, que je n'oublierai jamais, s'étonnoient que m'assujétissant à toutes leurs observances, je ne pensasse point à offrir à Dieu l'entier sacrifice de ma liberté. Sur quoi je les priai de vouloir ne me point parler d'un tel engagement, sans quoi je pourrois ne plus vivre long-temps avec elles.

On ne m'en parla plus : mais on me fit lire la vie de Madame *de Montmorenci*, qui, après la funeste mort de son époux, prit le voile à *Sainte Marie*. Ce grand exemple me toucha; j'y réfléchis profondément, & fis part au P. *Deveaux* de mes réflexions, qui m'assura que

le plus grand ſacrifice qui me reſtoit à faire à Dieu, étoit celui de ma liberté. C'étoit ne rien m'apprendre de nouveau; je le ſentois très-bien. Mais ce qui me ſurprit beaucoup, ce fut de m'y trouver à peu près diſpoſée!

C'eſt dans le mois de juillet 1724, que ceci ſe paſſoit; & lorſque j'en fis part à la Supérieure & à quelques Religieuſes, leur amitié pour moi prit un nouvel accroiſſement.

J'écrivis quelques jours après à Paris, d'où je fis venir ma parente pour diſpoſer de mon temporel, attendu que je comptois prendre l'habit de Religion très-peu de temps après.

Pendant cet intervalle, on me fit tomber dans les mains l'Hiſtoire du fameux *Rancé*, Fondateur, ou plutôt Réformateur de la *Trappe*. Mais, grand Dieu, qu'elle attrape!... A peine eus-je reconnu dans cet illuſtre Pénitent une conformité ſi grande entre les égaremens

de sa jeunesse & ceux de la mienne ; que toute règle douce me déplut ; & que je promis à Dieu, de toute l'étendue de mon cœur, d'imiter, autant qu'il pourroit être en moi, ce Pénitent dans ses austérités, ainsi que j'avois fait dans les désordres de sa vie. J'aurois même volé, sur le champ, aux *Clairettes* (filles à l'*instar* de la *Trappe*), si le P. *Deveaux* ne m'eût fortement assuré que je trouverois chez les *Carmélites* tout ce que j'aurois pu desirer à la *Trappe*.

Je confiai mon dessein à feu M. l'Archevêque *de Villeroi*, qui m'honoroit d'une bienveillance particulière. Il voulut d'abord m'en détourner ; mais lui ayant ouvert mon cœur, & l'ayant assuré que je me sentois étrangement pressée de satisfaire à la justice divine ; il fut si pénétré de mon état, qu'il s'écria tout-à-coup : « Le doigt de Dieu est là ! » j'irai demander aux *Carmélites* une » place pour vous. »

Mais, Monseigneur, (lui dis-je) n'omettez pas de leur dire ce que j'ai été dans le monde ; car que je ne veux tromper personne.

Il le fit, & leur dit la profession que j'avois exercée chez le Roi & à *Paris* : ce qui les effraya beaucoup. Mais le Prélat leur ayant dit qu'il se chargeoit de tous leurs scrupules, la Mère supérieure, qui favorisoit mon dessein, m'écrivit, que je n'avois qu'à prendre jour pour me présenter à la Communauté, & pour de suite entrer dans la Maison.

Je ne voulois pas que les Dames de l'*Anticaille* eussent le moindre vent de tout ceci ; parce que, m'ayant beaucoup aimée, & moi les aimant de même, je croyois devoir éviter de tendres reproches, qui n'auroient sans doute servi qu'à rendre notre séparation d'autant plus douloureuse.

Je me rendis donc aux *Carmélites* de *Lyon*, le 14 octobre 1724, & d'où

j'écrivis à la Supérieure & aux Religieuses de l'*Anticaille*, pour leur demander pardon du myſtère que je leur avoit fait, par pure défiance de moi-même, &c.

C'eſt ainſi que le Seigneur, par ſa miſéricorde infinie, m'a fait entrer dans la Terre des Saints, dix-huit mois après m'avoir fait ſortir de celle de Perdition, où la ſeule indigence m'avoit conduite; puiſque nul de mes parens n'étoit ſorti de la ſimplicité & de l'honnêteté Chrétienne. Le ſeul dérangement d'un père m'avoit réduite, à l'âge de dix-ſept ans, grande, & de figure (diſoit-on) aſſez prévenante, à ne ſavoir quel parti prendre.

J'avois horreur du vice, & n'en eus pas moins de la propoſition qu'on me fit d'embraſſer l'état de Comédienne.... A quoi l'on me répondit que ce préjugé ne régnoit plus que chez le peuple & les cagots; tandis que la Cour & la

ville pensoient différemment, & regardoient d'un tout autre œil ceux qui exerçoient des talens devenus aussi utiles qu'agréables.

On persuade aisément la jeunesse !.... Mais l'expérience m'apprit combien la perversion devient inévitable à cet état, pour qui n'est pas en garde contre tous les écueils qui l'environnent ; puisque, sans autre travail que celui de la mémoire, on vit dans l'opulence & dans de continuels amusemens de toute espèce : au point que les trois dernières années que je restai au Théâtre me rapportèrent, tous frais faits, quarante quatre mille francs.

Quelle amorce pour un cœur qui n'envisage que le présent ! Et quelle miséricorde que celle qui peut l'arracher à une vie aussi voluptueuse, sur-tout dans la force de l'âge & des passions !

J'avouerai néanmoins y avoir connu des personnes aussi estimables par les

mœurs que par les talens : mais je ne fus pas de ce nombre ; & j'ose le dire, à ma honte, ainsi qu'à la gloire du Dieu dont la grace éclate d'autant plus dans ma conversion, que, pour signaler son pouvoir, elle a choisi en me touchant le sujet le moins digne !

En entrant dans la sainte Maison qui verra finir ma carrière, je sentis que le Seigneur avoit rempli tous mes desirs.

Il permit cependant que quelques méchans hommes vinssent, dès la première nuit, faire & dire à la porte du Monastère, tout ce qu'il étoit possible d'imaginer de plus propre à m'en faire chasser.

La Prieure, après de vaines informations pour les connoître, en fit part à M. l'Archevêque, & qui, probablement mieux instruit, trouva moyen de prévenir de si cruels éclats.

On débita depuis que je n'étois pas née en légitime mariage, ce qui mettoit

un obstacle invincible à mon admission dans ce saint Ordre.

Je le mandai à M. le Curé de *Saint Sulpice*, qui daigna joindre à mon extrait baptistaire, une lettre en forme de certificat, qui confondit la malice du Démon.

Ces épreuves & nombre d'autres que je crois devoir taire, loin de me décourager, ne servoient, au contraire, qu'à me faire d'autant plus bénir la miséricorde de Dieu, au point que je crus ne pouvoir mieux faire que de la choisir pour mon nom de Religion.

Je suppliai alors la Prieure de permettre que je vécusse inconnue, sans aucune correspondance avec mes amis, ni même avec mes parens : ce qu'elle crut devoir me refuser.

Je l'avois priée, dès en entrant, de ne me point ménager, & de me faire pratiquer d'abord, tout ce que je pourrois avoir à pratiquer dans la suite :

attendu qu'ayant perdu tant de temps dans le monde, il m'étoit important de n'en pas perdre un seul moment dans le sein de la Religion. Elle daigna se prêter à mes instances, en m'exceptant des prudentes attentions qu'on a dans les Communautés pour les nouvellement initiées.

On me mit le balai à la main, le jour même de mon entrée.

Laver la lessive, tirer de l'eau d'un puits très-profond, frotter les tables du Réfectoire, porter les cruches de chaque sœur à leur place, laver la vaisselle de terre à notre usage, écurer les marmites & le poële de la cuisine, fut un plaisir pour moi, beaucoup plus grand que ne l'avoient été mes anciennes mollesses.

A ces occupations, qui durèrent quatre ans, succéda celle de faire les *Alpargates*, ou souliers de corde pour toute la Communauté; d'avoir soin de

l'horloge, pour laquelle il falloit chaque jour monter, à force de bras, trois pierres d'un poids énorme. Je fus trois ans dans cet emploi, qui, m'ayant un peu dérangé l'estomac, fut remis à une autre.

Après les trois premiers mois d'épreuves, je fus admise au saint habit, le 20 janvier 1725. M. l'Archevêque eut assez de bonté pour présider à la cérémonie. Malgré toute la rigueur de la saison, la ville entière y assista : tant on avoit eu peine à se persuader qu'il se fût fait en moi un changement si étrange, & que moi-même avois quelquefois peine à croire !

Le souvenir du passé, ainsi que la vue du présent, n'avoient besoin d'aucun secours pour m'entretenir dans mes résolutions. Les miséricordes d'en-haut me rendoient mes anciennes erreurs d'autant plus odieuses ; mes yeux étoient deux fontaines de larmes, & de larmes les plus sincères.

Quelques jours avant ma profession, Dieu permit à *Satan* de m'exercer plus que jamais, en me peignant l'extrême importance de l'engagement que j'allois prendre, sur-tout avec des Religieuses, dont le nom seul m'avoit toujours déplu. Le Ciel daigna me soutenir, & l'approche seule des Sacremens, écarta pour jamais de mon esprit de pareilles idées.

Je prononçai mes derniers vœux avec une voix ferme, & une joie qui surprit tous les assistans, & cette joie ne se démentit jamais.

Quelque temps après ma profession, Dieu, cependant, permit que le Démon me tourmentât sur nouveaux frais. Non comme à *Rondeveaux*, par des songes impertinens; mais le jour & la nuit je me trouvois dans des états qui me faisoient horreur. Je n'eus point recours aux épines, ainsi que S. *Benoît*, encore moins au feu, comme *Martinien*; ce fut

à l'équivalent de l'un & l'autre ; & le Tentateur fut confondu.

Mon Directeur, conformément à sa promesse, m'avoit laissé la bride sur le cou. Alors, pour ajouter à l'austérité commune, j'y joignis toutes celles que mes forces & mon courage pouvoient me permettre de journellement pratiquer.

Je commençai par un vœu de ne jamais boire de vin, pas même en danger de mort, dût-il n'en falloir qu'une goutte pour prolonger ma vie. Pendant douze ans de suite, avec la permission du P. *Déveaux* & le secours d'en-haut, je me suis exercée chaque jour à faire servir à la justice Divine les membres qui avoient servi à l'iniquité ; & une grande maladie ayant enfin affoibli mes forces, je m'en suis tenue depuis à l'austérité de la règle, & à un entier abandon aux décrets de la Providence.

J'ai cette grace particulière à rendre au Seigneur, que depuis l'instant que

j'ai quitté le monde, jusqu'à ce jour, 10 août 1747, je ne l'ai jamais regretté une seule fois, malgré les épreuves qu'il m'a fallu subir, & les violences qu'il a fallu me faire pour vaincre mon extrême sensibilité: violences si grandes, & qui ont tellement pris sur mon tempérament, que mes cheveux & mes sourcils, de très-noirs qu'ils étoient, sont devenus tout blancs.

Qu'on juge de l'intempérance & de l'effervescence de mes passions, par les écarts & les périls auxquels elles m'ont exposée lorsqu'il s'agissoit de les satisfaire!... A quels dangers ne s'exposoit pas une fille de vingt à vingt-deux ans, en allant de *Paris* dans le *Virtemberg*, & du *Virtemberg* à *Paris*, dans une voiture de poste, à la merci d'un seul Laquais & d'un Postillon! Ce Laquais plus timide & plus las, les sentant beaucoup mieux que moi, s'approchoit souvent de ma chaise, & sur-tout dans les bois de *Nancy* &

de *Sainte-Menehoud*, en me disant d'une voix entre-coupée : « *Mademoiselle*, » savez-vous que nous voici dans de » vrais coupe-gorges ?... A quoi je répondois : « Marche toujours, & ne » crains rien ; tu suis *César* & sa fortune ? » Certaine nuit, dans une Auberge, on entre dans ma chambre ; &, croyant qu'on vient m'avertir que les chevaux sont à ma chaise, j'appelle mon Laquais, & personne ne me répond. Tandis que l'on s'approchoit de mon lit, je crie aussitôt au Voleur *, & le Voleur intimidé s'enfuit. Je m'élance du lit, il m'échappe. On vient au bruit. Je m'en prends à l'Hôte, qui s'excuse sur trois voitures arrivées la nuit : « C'en est » assez, lui dis-je ; qu'on mette les » chevaux à ma voiture ? » On obéit, & je pars sur le champ, sans penser davantage au Voleur.

C'est ainsi que Dieu, par une Providence marquée, m'a toujours préservée

des accidens & des périls dans lesquels je me précipitois chaque jour, malgré les sages remontrances des personnes les plus respectables par leur rang, par leur âge & par leur vertu.

Lorsqu'elles me demandoient si j'approchois quelquefois des Sacremens? Non, sans doute, leur disois-je. — Eh! pourquoi donc? — Je ne veux pas les profaner, ni renoncer à mes plaisirs avant quarante-cinq ans. — Mais n'avez-vous pas de remords? — Moi!... Non.... A quel propos? Je ne fais aucun tort à mon prochain. Quant au Paradis futur, je le laisse à qui voudra, contente de celui dont je jouis tout de mon mieux.

Délire affreux! Aveuglement funeste, & dont je frémirai toujours!

C'est pourtant sur cette insensée que le Ciel a daigné jeter un coup-d'œil de compassion, assez puissant pour me rendre à moi-même! Car il m'avoit douée d'une bonne âme, d'un cœur sincère &

droit, sensible, bienfaisant, & susceptible des sentimens les plus estimables, ainsi que d'une juste horreur pour les vices déshonorans. Mais le peu d'aisance de ma famille ayant fait négliger mon éducation, pouvois-je, jeune encore, au moment où je me trouvai libre & sans fortune, avec un tempérament tout de feu; pouvois-je, dis-je, être longtemps ce qu'on appelle vertueuse?... Aussi Dieu sait ce qu'il m'en a coûté pour cesser de l'être!... Il sait qu'à dix-neuf ans, me trouvant en *Flandres*, aux portes de la mort, je lui promis, & très-sincérement, de renoncer aux dangereux état qu'on m'avoit forcée d'embrasser, si l'on vouloit seulement m'assurer deux cents livres de pension. On le pouvoit, on le devoit sans doute?... Mais que le Ciel pardonne à ceux qui s'y sont refusés!

Vous avez exigé de moi cet abrégé de mes égaremens, & d'une conversion

que l'on eut tant de peine à croire ? Cruels ressouvenirs, & qui m'ont coûté bien des larmes !... Souffrez que j'exige, à mon tour, que vous m'aidiez à rendre à Dieu d'éternelles actions de grace, pour qu'il couronne en moi ses propres bienfaits, en m'accordant une persévérance dans le bien, capable d'expier à l'heure de ma mort les maux dont j'ai déshonoré ma vie !





PRÉFACE

De l'Histoire à laquelle travailloit DUCLOS, *Secrétaire Perpétuel de l'Académie Françoise, & Historiographe de France.*

AUSSITÔT que le Roi m'eut nommé Historiographe, mon premier soin fut de rassembler les pièces qui m'étoient nécessaires.

J'ai eu la liberté d'entrer dans les différens dépôts du ministère, & j'en ai fait usage long-temps avant d'écrire. J'ai lu une infinité de Mémoires, & les Correspondances de nos Ambassadeurs. J'ai comparé les pièces contradictoires, & souvent éclairci les unes par les autres.

Les *Mémoires* du Duc *de Saint-Simon*

m'ont été utiles pour le matériel des Faits dont il étoit inftruit.

Mais la manie *Ducale*, fon emportement contre les Princes légitimés & quelques gens en place, font à un tel excès, qu'ils avertiffent fuffifamment d'être en garde contre lui.

En effet, quelque vrai que foit un Ecrivain, quelque air qu'il ait de l'être; la feule manière d'envifager les chofes peut les altérer. C'eft ce qui arrive à cet Auteur.

J'ai donc contre-balancé fon témoignage, par des Mémoires que m'ont communiqués des hommes également inftruits & nullement paffionnés; par des pièces en original.

J'ai converfé avec plufieurs de ceux qui ont eu part aux affaires. J'ai tiré de grands fecours de la domefticité intime du Roi, compofée de Sujets dont la plupart ont eu la même éducation que les Seigneurs, & font d'autant plus à

portée de voir ce qui se passe ; que, témoins assidus & en silence, ils n'en observent que mieux ceux qui agissent. J'indiquerai mes sources, lorsque le temps & les circonstances le permettront.

J'ai connu personnellement la plupart de ceux dont j'aurai à parler ; j'ai vécu avec plusieurs d'entre eux ; &, n'ayant jamais joué de rôle, je puis juger les Acteurs.

Je ne me propose pas d'écrire une Histoire générale : celle qui embrasseroit toutes les parties du Gouvernement, ne pourroit être l'ouvrage d'un seul Ecrivain. La Politique, la Guerre, la Finance, exigeroient chacune une Histoire particulière, & un Ecrivain qui eût fait son objet capital de l'étude de sa matière. L'article de la Finance feroit peut-être le point d'Histoire qu'il feroit le plus important d'éclaircir, pour en découvrir les vrais principes. Ceux de la Politique

dépendent des temps, des circonstances, des intérêts relatifs & variables des différentes Puissances.

Qu'un Négociateur ait l'esprit juste, pénétrant, exercé aux affaires ; qu'il soit attentif, prudent, patient ou actif, ferme ou fléxible suivant les occasions, sans humeur, & sur-tout connu par sa droiture ; je réponds qu'un Négociateur doué de ces qualités, & qu'on trouve quand on les cherche, n'a pas besoin d'avoir pâli sur les livres. Il lui suffit de bien connoître l'état actuel des affaires, & plutôt ce qui est, que ce qui a été. D'ailleurs plusieurs négociations imprimées peuvent, jusqu'à un certain point, servir de premiers guides & préparer l'expérience. Le seul principe toujours subsistant dans toute négociation, est de savoir montrer à ceux avec qui nous avons à traiter, que leur intérêt s'accorde avec le nôtre.

Quant à l'Art de la Guerre, l'homme qui

qui en a le génie, n'a besoin pour la faire, que de l'avoir faite.

Il ne me convient pas de prononcer sur ce métier, que je n'ai pas fait; mais j'ai souvent entendu traiter cette matière par nos Officiers généraux les plus estimés. Tous prétendoient que dans un assez petit nombre de Mémoires imprimés, on trouve les secours nécessaires pour la théorie.

Il n'en est pas ainsi de la science économique d'un Etat, de l'administration des Finances, partie du Gouvernement plus ou moins imparfaite chez les différentes Nations, & qui n'est chez aucune au point de perfection où l'on sent, du moins, qu'elle pourroit atteindre. Il seroit d'autant plus utile d'en rechercher les principes, pour les consigner dans l'Histoire, que la finance est (dit-on) le nerf de toutes les opérations civiles & militaires : axiome incontestable, si, par la finance d'un Etat, on entend l'art

de procurer l'opulence nationale, qui exclut également la misère commune & le luxe particulier, l'épuisement des peuples & l'engorgement des richesses dans la moins nombreuse partie d'une Nation ; l'art enfin d'opérer une circulation prompte & facile, qui feroit refluer dans le peuple la totalité de l'argent qu'on y auroit puisé.

Il n'y a donc eu, jusqu'à ce jour, que des Financiers, & nulle finance de l'Etat. Les Historiens de tous les pays & de tous les âges, ne nous apprennent rien à cet égard. Ils nous parlent de séditions & de révoltes, à l'occasion des impôts ; mais ils ne nous mettent pas en état de juger si c'étoit par la surcharge seule, ou, ce qui est plus vraisemblable, par une administration vicieuse. *Mézerai*, qui s'élève si souvent contre les Financiers, instruit des maux passés, témoin des maux présens, crioit avec les malheureux contre les Oppresseurs ; mais il

ne révèle pas le ſecret de leurs crimes. Pourquoi? C'eſt qu'il l'ignoroit, & n'étoit pas plus en état de s'en inſtruire, que ne l'avoient été les Hiſtoriens antérieurs. Je me ſuis trouvé, en écrivant l'Hiſtoire d'un règne, dans la même diſette de monumens.

Des Politiques ont développé leurs négociations, des Guerriers ont laiſſé des Mémoires & des Ouvrages didactiques. Quels Financiers ont eu aſſez de remords pour expier leur profeſſion par une confeſſion publique?... Leurs mémoires ne donneroient pas ſans doute les vrais principes d'une finance de l'Etat; mais ils feroient connoître les erreurs qu'on doit éviter : c'eſt ainſi qu'avant d'élever un édifice, il faut nettoyer l'emplacement de tout ce qui peut embarraſſer la conſtruction. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait eu, dans tous les temps, des Financiers eſtimables, qui, n'étant pas en état, ou en droit de tracer la

vraie route, suivent le plus honnêtement qu'ils peuvent les voies tortueuses où on les fait entrer, & laissent leurs stupides Confrères admirer ce qu'ils appellent *une belle machine*. Le secret de la finance, enfin, est couvert d'un voile que chaque Intéressé s'efforce d'épaissir.

Depuis quelques années la Philosophie se portoit sur cet objet important; le voile alloit se déchirer; ceux qu'il couvre étoient déja dans la consternation; lorsqu'à une occasion, dont je parlerai, on intercepta la lumière. On a renouvelé ce que *Julien* imagina, dit-on, contre les Chrétiens, en fermant leurs Ecoles.

Tout Ministre assez présomptueux pour méconnoître son ignorance, ou qui craint de la manifester, en cherchant à s'instruire, veut tenir le peuple dans les ténèbres, & n'avoir que des aveugles pour témoins de ses démarches.

S'il a des lumières, & qu'il ait intérêt

d'en abuſer, il les redoute dans les autres : on couvre les yeux de ceux que l'on condamne à tourner la meule. Les gens en place ſavent que le plus audacieux dans ſon Deſpotiſme, eſt, tôt ou tard, forcé de ſubir la loi d'un peuple éclairé.

Cet eſprit de ſervitude qu'on veut inſpirer à une Nation, n'eſt pas la moindre cauſe de la dépravation des mœurs; & les mœurs une fois corrompues, fortifient le Deſpotiſme qui les a fait naître & favoriſées. Tout amour de la gloire s'éteint, & fait place au deſir des richeſſes qui procurent le bonheur dont on jouit dans l'aviliſſement.

Nos aïeux aſpiroient à la gloire toute nue : ce n'étoit pas, ſi l'on veut, le ſiècle des lumières; mais c'étoit celui de l'honneur. On ne s'intrigue aujourd'hui que pour l'argent : les vrais ambitieux deviennent rares. On cherche des places, où l'on ne ſe flatte pas même de

se maintenir ; mais l'opulence qu'elles auront procurée, consolera de la disgrace. Les exemples en sont assez communs.

Si cette Histoire n'est ni militaire, ni politique, ni économique, du moins dans le sens & dans l'étendue que je conçois pour ces différentes parties ; on me demandera, quelle est donc celle que je me propose d'écrire ?... C'est l'Histoire *des Hommes & des Mœurs.*

Je rapporterai, dans tous les genres, les principaux faits qui me serviront de base ; j'en rechercherai les causes, & j'espère en développer quelques-unes assez ignorées.

Je m'arrête peu sur ces événemens qui se ressemblent dans tous les âges, qui frappent si vivement les acteurs & leurs contemporains, & deviennent si indifférens pour la génération suivante. Au moral, comme au physique, tout s'affoiblit, & disparoît dans l'éloignement.

Mais l'Hiſtoire de l'humanité intéreſſe dans tous les temps ; parce que les hommes ſont toujours les mêmes ; que l'intérêt eſt indépendant des perſonnages & des époques. Si je rapporte quelques faits peu importans par eux-mêmes, le Lecteur jugera bientôt que ces faits particuliers font mieux connoître l'eſprit d'une Nation & les hommes que j'aurai à peindre, que ne le feroient des détails de ſièges & de batailles.

On dit ordinairement que l'Hiſtoire ne doit paroître que long-temps après la mort de ceux dont elle parle : autrement on craint que l'Ecrivain n'ait pas eu les moyens de s'inſtruire, ou n'ait trahi la vérité, par égard pour ceux qui exiſtent encore, ou pour leur famille ! J'ai prévenu la première de ces craintes, en rendant compte des ſecours que j'ai eus, & du ſoin que j'ai pris. La lecture ſeule de mon Ouvrage diſſipera pleinement la ſeconde.

Je penſe, au contraire, que l'Hiſtoire, pour être utile, ne ſauroit paroître trop tôt. Il ſeroit à deſirer que ceux qui ont eu part au Gouvernement, puſſent entendre d'avance la voix de la poſtérité, ſubir la juſtice hiſtorique, recueillir l'éloge ou le blâme qu'ils méritent (*a*), apprécier les louanges infectes de leurs adulateurs, connoître les vrais jugemens du public, ſe voir enfin tels qu'ils ſont dans le miroir de l'Hiſtoire.

On m'a ſouvent preſſé de donner quelques morceaux du règne préſent. J'ai toujours répondu que je ne voulois ni me perdre par la vérité, ni m'avilir par l'adulation; mais je n'en remplis pas moins mon emploi. Si je ne puis parler à mes contemporains, j'apprendrai aux fils ce qu'étoient leurs pères. De quelle

(*a*) *Præcipuum munus Annalium, nè virtutes ſileantur, utque pravis dictis factiſque ex poſteritate & infamiâ metus ſit.*

utilité peuvent être des exemples, bons ou mauvais, pris dans l'antiquité ?... Mais un fils qui voit la justice prompte qu'on rend à son père, s'efforce de mériter le même éloge, ou craint d'encourir pareil blâme. Averti par des faits récens, il peut être touché de l'honneur ou de la honte que sa mémoire répandra bientôt sur ses enfans. Il se dira quelquefois : On écrit actuellement ; & le public, une partie de mes contemporains, ne tardera pas à me juger !... peut-être même en serai-je témoin.

L'intérêt qu'on prend à des ancêtres reculés de plusieurs siècles, est d'une toute autre nature. On se glorifie, avec raison, de descendre d'un grand homme ; mais on ne rougit pas d'avoir pour auteur de sa race, un fameux fléau de l'humanité. Le grand objet, est de venir de loin. J'ai entendu des Bourgeois de Paris, excellens Citoyens, très-attachés à la Monarchie, se faire honneur de descen-

dre de quelques-uns des *Seize de la Ligue*, qui furent pendus. Ils ne pouvoient se flatter de prouver par-là que l'ancienneté de leur Bourgeoisie.

Il y a encore, sur cet article, une singularité assez bizarre : la plupart des hommes aimeroient mieux pour auteur, un illustre & heureux Brigand, qu'un homme uniquement connu par sa vertu. Ils préféreront *Attila* à *Aristide* !... Il semble que le Temple de la Gloire ait été élevé par des lâches, qui n'y placent que ceux qu'ils craignent.

Mes réflexions m'ont donc convaincu, que si l'Histoire doit être écrite après des recherches exactes & une discussion impartiale, elle ne peut aussi paroître trop tôt. La vérité ne pouvant parler aux grands que par la voix de l'Histoire, qu'elle la fasse donc entendre quand elle doit faire le plus d'impression.

Quoique bien des gens prétendent jouer un rôle dans le monde, il y en a peu

qui se survivent, & les *noms d'Histoire* ne sont pas communs. Ceux qui ont bien mérité de la Patrie, & ceux qui l'ont desservie en en corrompant les mœurs, sont également du ressort de l'Histoire. Les premiers, ont droit d'y occuper une place honorable; les autres, grands ou petits, doivent en subir la justice.

Persuadé qu'on ne doit punir que pour l'exemple, révéler les fautes que pour en prévenir de pareilles; je ne tirerai point de l'oubli des faits isolés, sans conséquence pour l'Etat, & dont tout le fruit seroit de mortifier une famille: mais je montrerai, quels qu'ils soient, les coupables envers la Nation. D'après ce plan, je parlerai des subalternes qui ont influé dans les affaires. L'éclat de leur opulence actuelle & de leurs titres usurpés, servira à porter la lumière dans l'obscurité primitive, où ils fabriquoient les ressorts de leur fortune & des mal-

heurs de l'Etat, sans prévoir qu'ils dussent jamais comparoître au Tribunal de l'Histoire. Ce sont les cadavres des criminels qu'on expose à la vue des scélérats de leur espèce.

Comme il y a souvent plus à blâmer qu'à louer dans la plupart des hommes, un Historien fidèle peut aisément être soupçonné de satire. Mon caractère en est fort éloigné. Ceux qui m'auront connu, (& peut-être y en aura-t-il encore beaucoup quand mon Ouvrage paroîtra) attesteront ma probité, ma franchise, & j'ose dire la bonté de mon cœur. Je n'ai point eu d'ennemi qui ne le fût par son propre vice, & la réputation de mes amis pourra cautionner la mienne : ma façon de penser, de parler & d'écrire, étoit assez publique, lorsqu'on m'a confié les fonctions d'Historiographe. On savoit que je n'étois point un Ecrivain servile, & quelques gens m'accusoient du contraire. . . . . . .

Je demanderois pardon au Lecteur de ce que je viens de dire de moi, s'il n'y avoit pas des circonstances, (& celle-ci en est une) où il est permis, & même du devoir, de se rendre une justice aussi libre qu'exacte. Si l'on trouve quelques-uns de mes jugemens trop sévères, qu'on examine les faits, & qu'on juge soi-même. On remarquera quelquefois, dans ces Mémoires, l'indignation d'un Citoyen, & je ne prétends pas la dissimuler : mais tout Lecteur désintéressé, ne m'accusera jamais de partialité, ni d'injustice. Il sentira avec quelle satisfaction je rapporte une action louable, & combien je suis affligé de n'en pas avoir des occasions plus fréquentes !

Je n'ai cherché que la Vérité ; je ne la trahirai point. Je n'ai jamais pensé qu'en me chargeant d'écrire l'Histoire, on m'ait pris pour l'organe du mensonge. En tout cas, on se seroit fort trompé.

LETTRE

*A M. le Marquis D***,*

CONTENANT l'extrait d'un Livre intitulé : *Récit véritable de la naissance de Messeigneurs & Dames les Enfans de France, (de* HENRI IV *&* *de* MARIE DE MÉDICIS *) avec les Particularités qui y ont été & pouvoient être remarquables ; Par* LOUISE BOURGEOIS, *dite* BOURSIER, *Sage-Femme de la Reine. A Paris, chez* MELCHIOR MONDIER, *en l'Ile du Palais, rue de Harlay, aux deux Vipères, 1625, in-12, avec Privilège.*

A peine a-t-on connu la moitié de son âme!

L'Editeur.

JE conçois votre impatience, mon cher Marquis. Si les moindres particularités

de la vie privée des Grands Hommes, ont toujours droit d'intéresser les cœurs sensibles, il n'est pas étonnant que vous aspiriez si vivement après l'extrait d'un Ouvrage presque ignoré jusqu'à ce jour, & où le bon naturel du plus vraiment grand & du meilleur de nos Rois, se trouve peint, pour ainsi dire, *en action*, par une main qui ne sauroit être suspecte.

Mais, en cédant à vos desirs, n'ai-je point à craindre d'encourir une espèce de ridicule, en retraçant des mœurs qui paroîtront sans doute aussi gothiques qu'incroyables aux élégans, ainsi qu'aux élégantes de ce siècle, aussi délicat que poli ?

C'est donc pour vous uniquement,

N. B. Cette Lettre a été insérée, par extrait, il y a quelques années, dans le *Mercure de France* : c'est-à-dire, mutilée, & sur-tout dépouillée de nombre de circonstances qui, à tous égards, méritoient d'être conservées, ainsi qu'on en pourra voir ici la preuve.

mon cher Marquis, pour vous dont l'âme eſt ſi fort au-deſſus des fauſſes délicateſſes du jour, que j'entreprends l'eſtampe d'un tableau où vous verrez *Henri-le-Grand*, ce qu'on appelle *dans ſon ménage*, éprouvant tous les ſentimens qu'inſpire la nature, s'y livrant ſans rougir, ainſi qu'un bon & franc Bourgeois; & dès-là, s'il ſe peut, plus cher encore à ceux dont l'âme eſt faite pour s'applaudir d'avoir quelques rapports avec celle d'un Héros, que chaque jour fait encore mieux connoître.

Après ceci, mon cher Marquis, c'eſt la *Bourſier*, c'eſt cette Sage-Femme qui va parler; mais d'un ſtyle un peu plus moderne, & un peu moins prolixement que dans ſon Livre.

La première groſſeſſe de la Reine étant déclarée, le Roi ſe propoſa de lui donner certaine Madame *Dupuis* pour Sage-Femme, attendu qu'elle avoit

servi, en cette même qualité, *Madame la Duchesse ****; ce que la Reine *n'avoit guère agréable*. Madame la Marquise *de Guercheville*, qui s'en étoit aussi servie, la lui avoit présentée plus d'une fois, sans que Sa Majesté eût voulu ni l'entendre, ni lui parler.

Il ne m'étoit pas encore arrivé d'espérer de pouvoir accoucher la Reine. Ce fut Madame la Présidente *de Thou*, qui m'aimoit depuis long-temps, & qui, dans la maladie dont elle est morte, ayant entendu parler de la répugnance de S. M. pour la *Dupuis*, par MM. *Du Laurens* & *La Rivière*, Médecins, daigna me proposer à eux, en partant du principe : *que la principale pièce de l'Accouchement est, que la Sage-Femme agrée à la femme qui accouche*. Sur quoi ces Messieurs & les autres Médecins de la Cour, après s'être plus amplement informés de moi, promirent à Madame *de Thou*, au cas que le Roi tînt bon pour la *Dupuis*, qu'ils lui proposeroient

attendu qu'elle étoit vieille & foible, d'agréer qu'une autre Sage-Femme, & plus jeune, la secondât; & que si leur proposition réussissoit, j'en tirerois non-seulement profit & honneur, mais que je pourrois succéder à la *Dupuis*.

Mais le Roi, que l'on avoit prévenu, déclara positivement qu'il ne vouloit point que sa femme en eût d'autre qu'elle, & ajouta, en se fâchant : *Que la première personne qui parleroit à la Reine de cette associée, il lui montreroit qu'il lui en déplairoit*.

Cependant ayant été recommandée à Madame *Conchini*, qui eut la bonté d'en parler à la Reine : *Que veux-tu que je fasse*, lui dit Sa Majesté ? *le Roi veut m'en donner une qui ne me plaît pas.... Mais il faut que j'en passe par-là !...*

Madame, (répliqua Madame *Conchini*) Votre Majesté peut du moins la voir, sans que le Roi le sache, puisque vous n'avez vu que cette vieille, qui ne vous agrée pas.

Il me fut donc ordonné d'entrer ; & la Reine, après m'avoir regardée fixement, *environ la longueur d'un Pater*, partit, sans me rien dire, pour aller à l'Hôtel *de Gondy*.

Le lendemain, vers une heure après midi, Madame *de Heilly* prit la peine de passer chez moi, & me dit : « Courage, » Madame *Boursier !* il y a de bonnes » nouvelles pour vous. D'aussi loin que » la Reine m'a vue, elle m'a demandé : *Qu'est-il de l'Elèvatrice* (a) *que l'on m'a montrée hier? car je sais qu'elle t'intéresse. Que fait-elle ?* Je lui répondis : » Madame, elle est en sa maison, en » attendant l'honneur de vos comman» demens. »

Assurez-la, (me dit la Reine) *que jamais autre qu'elle ne me touchera.*

(*a*) C'est probablement ainsi que l'on s'exprimoit à la Cour, pour ne pas dire *Sage-Femme.*

Je fus cependant au moins quinze jours sans entendre parler de rien, si ce n'est que le Roi alloit faire un voyage; ainsi que du prochain départ de la Reine pour *Fontainebleau*, où elle devoit faire ses couches. L'on parloit aussi des préparatifs de Madame *Dupuis*, qui regardoit son voyage comme assuré, en ayant eu parole du Roi & de la Marquise *de Guercheville*. Qu'on juge de mes inquiétudes!

La veille du départ du Roi, il dit à la Reine: « Ma mie, vous savez où » je vais demain? Mais je retournerai, » Dieu aidant, assez à temps pour vos » couches. Vous partirez après moi pour » Fontainebleau. Vous ne manquerez » de rien de ce qui vous sera nécessaire: » vous aurez Madame ma sœur, qui est » gaie, & la meilleure compagnie du » monde, qui cherchera tous les moyens » de vous faire passer le temps sans » ennui, ainsi que toutes les Dames qui

» vous ſont attachées & vos Femmes-
» de-chambre ordinaires. Je ne veux
» point qu'il y ait ni Princeſſes, ni
» Dames autres que celles-là à votre
» accouchement, de peur de faire naître
» des jalouſies. De plus, ce ſont tant
» d'avis différens, que cela trouble
» ceux qui ſervent, & pourroient vous
» nuire. Vous aurez auſſi vos Méde-
» cins, & Madame *Dupuis*, votre Sage-
» Femme. »

Au nom de Madame *Dupuis*, la Reine commença à branler la tête, & dit : *La Dupuis?... Je ne veux me ſervir d'elle.* Sur quoi, le Roi, fort étonné : « Com-
» ment, ma mie ! (s'écria-t-il) avez-
» vous attendu mon département pour
» me dire que vous ne vouliez pas de
» Madame *Dupuis?*... Eh ! qui voulez-
» vous donc? — Je veux une femme
» encore aſſez jeune, grande & alègre,
» qui a accouché Madame *d'Elbeuf.* —
» Comment, ma mie ! qui donc vous l'a

» fait voir ? Eſt-ce Madame *d'Elbeuf?*
» — Non : elle eſt venue de ſoi-même.
» — Ah ! je vous jure que mon voyage,
» & ny affaires que j'aie, ne me mettent
» plus en peine que celle-là !... Que l'on
» m'aille chercher M. *Du Laurens ?* »

Ce Médecin parvint, quoique avec peine, à tranquilliſer le Roi ſur ma capacité.... « Mais ce n'eſt pas aſſez,
» (s'écria le Monarque) vous m'avez
» parlé de Madame *de Thou ?*... Allez
» promptement la trouver, & qu'elle
» vous nomme une douzaine de femmes
» de qualité qu'elle ait ſervies, & ſavoir
» ſi elles en ſont contentes ? ».

Le Roi, ſatisfait ſur tous ces points par M. *Du Laurens*, la Reine lui commanda, dès le lendemain du départ de *Sa Majeſté*, de venir chez moi m'ordonner de me trouver le jour ſuivant à ſon lever.

Je ne manquai pas de m'y rendre ; & Mademoiſelle *de la Renouillière* m'in-

troduisit, en disant à la Reine : *Madame, voilà la Sage-Femme que V. M. à choisie ?*

Oui, je l'ai choisie, (s'écria la Reine) *je l'ai choisie ; je la veux .... Je ne me trompai jamais en chose que j'ai choisie.... Qu'elle s'approche ?*

La Reine, après m'avoir beaucoup regardée, se prît à rire, *avec une couleur vermeille qui lui vint aux joues ;* & me dit que le lendemain je l'allasse voir de meilleure heure, pour la voir au lit. Elle ordonna, en même temps, que l'on allât commander au Tapissier de la Cour de tenir un lit prêt pour moi ; & me dit que je tinsse mon coffre prêt, pour partir avec elle, dans trois ou quatre jours.

Je fus donc le lendemain voir la Reine au lit ; où, sur la demande qu'elle m'en fit, de lui dire mon sentiment sur l'enfant que je croyois qu'elle auroit ? je lui dis que, selon les préceptes que tiennent les femmes, ce devoit être un fils.

Au départ pour *Fontainebleau*, je fus

placée dans le caroſſe de *Sa Majeſté*; où étoient la Marquiſe *de Guercheville* & Madame *Conchini*, chacune à une portière, & Maître *Guillaume*, le fou du Roi, que l'on plaça du côté du Cocher. A la dînée, l'on me fit aller trouver la Reine dans ſa chambre juſqu'à ce qu'on l'eût ſervie. Je dînai avec les Femmes-de-chambre; & l'après dînée l'on me ramena dans la chambre de *Sa Majeſté*, où l'on me dit qu'il falloit que je reſtaſſe toujours.

Le voyage ſe fit en deux jours. La couchée du premier fut à *Corbeil*, dans une Hôtellerie où il n'y avoit *qu'une méchante petite chambre baſſe de planches, bien étouffée* (enfumée) *pour la Reine*. L'on mit coucher les femmes & moi, dans ce qui reſtoit marqué pour le cabinet de Sa Majeſté; & il n'y avoit entre ſon lit & le mien qu'une légère cloiſon de *torchis*.

La dînée fut à *Melun*, chez M. de la

Grange

Grange-le-Roi, où il n'y avoit aucuns meubles ; *& sur-tout que de grosses pierres de taille, au lieu de chenets.* Quoique ce fût vers la fin d'août, il ne faisoit pas chaud. Heureusement on y avoit pourvu ; & l'on avoit allumé trois fagots & trois bûches.

La Reine ayant tourné le dos au feu, étant debout, ces bûches, qui étoient extrêmement grosses, étant venues, tout-à-coup, à s'ébouler, je fus assez heureuse, en me jettant entre elle & le feu, pour arrêter l'une des plus fortes qui déja rouloit sur les talons de la Reine, & qui l'eût infailliblement fait tomber à la renverse. *Tel fut le premier service que j'eus le bonheur de lui rendre, & au Roi futur qu'elle portoit !*

Arrivés à *Fontainebleau*, je suivis la Reine dans son appartement, d'où je ne bougeai que pour manger & dormir.

Mademoiselle *de la Renouillière* me dit, de la part de *Sa Majesté*, qu'arrivant

ſon accouchement, « Je ne m'étonnaſſe
» d'aucunes choſes que je puſſe voir.
» Qu'il ſe pourroit que certaines per-
» ſonnes, fâchées de ce qu'elle m'avoit
» priſe, (au lieu de la *Dupuis*) me pour-
» roient dire ou faire de leur pis, pour
» me fâcher ou intimider. Que cela ar-
» rivant, je ne m'en souciaſſe, n'ayant
» affaire qu'à elle; & qu'elle n'entre-
» roit jamais en doute de ma capacité...
» Qu'en un mot, je fiſſe d'elle, ainſi
» que de la plus pauvre femme de ſon
» Royaume, & de ſon enfant, comme
» de celui du plus pauvre homme. »

Souvent elle me redemandoit ce que je penſois qu'elle dût avoir? Sur quoi, *je l'aſſurois qu'elle auroit un fils*; & véritablement, je dirai ce qui me le faiſoit croire: je la voyois ſi belle, & avec un ſi beau teint, l'œil ſi bon & ſi clair, que, *ſelon tous les préceptes que tiennent les femmes, cela devoit être ainſi*.

La Reine demeura environ un mois à *Fontainebleau* avant le retour du Roi ; pendant lequel temps, *Madame* faisoit tout ce qui étoit possible pour la désennuyer & lui faire passer le temps agréablement : elle faisoit des ballets & l'accompagnoit à la chasse, (s'entend, pour la voir,) car elle étoit dans sa litière, & *Madame* en son carrosse.

Le premier jour qu'elles y furent, *Madame* voulut que j'entrasse dans son carrosse, de peur que la Reine, qui étoit sur son terme, n'eût besoin de moi : ce que ne vouloit permettre Madame *de Guercheville* (*a*). Tellement que j'étois là, attendant qu'elles fussent d'accord entre elles. *Madame* m'ordonnoit d'entrer ; l'autre me le défendoit. Enfin *Madame* l'emporta.

Huit jours avant l'accouchement, le

(*a*) Piquée de la préférence qu'avoit obtenue la *Boursier* sur la *Dupuis*, sa protégée.

Roi arriva de *Calais*, dont la Reine, *Madame* & toute la Cour, furent très-aises; & moi, j'en avois une joie mêlée de crainte, n'ayant pas encore eu l'honneur d'avoir été vue de Sa Majesté.

Pour ce jour, je n'allai point l'après dînée chez la Reine, à cause de l'arrivée du Roi.

Le lendemain, mon devoir fut de me trouver à son réveil, comme de coutume; &, où après l'avoir vue, je m'étois retirée à quartier, Le Roi, entrant alors, lui dit: *Ma mie, est-ce-là votre Sage-Femme? — Oui, Sire, c'est elle.*

Sur quoi le Roi voulant, sans doute, me gratifier, s'écria: *Je crois qu'elle vous servira bien: elle m'a bonne mine! — Je n'en doute point, Sire: je l'ai choisie; & vous dirai que je ne me trompai jamais en choses que j'ai choisies.*

Ma bonne, (me dit le Roi) *il faut bien faire?... C'est une chose de grande importance que vous avez à manier! —*

J'espère, Sire, que Dieu m'en fera la grace !

De là, s'approchant de moi, ce bon Roi se mit à me dire *tout plein de gausseries*. (C'est qu'assistant aux couches de *Madame la Duchesse* (*a*), la *Dupuis* étoit très-libre avec ce Prince, & qu'il croyoit que toutes celles de notre état devoient ressembler à cette vieille femme.) Alors, me touchant sur les mains : *Vous ne répondez rien, me dit-il ?* A quoi je répondis avec tant d'embarras, que j'aurois peine à dire quoi.

M. le Duc *d'Elbeuf*, arrivant alors, & s'étant écrié en m'appercevant, qu'il étoit ravi de me trouver là : *Comment donc, Cousin !* (s'écria le Roi) *vous connoissez la Sage-Femme de ma femme ?* — *Oui-dà, Sire, elle a relevé la mienne, qui s'en est très-bien trouvée.*

Ma mie ! (dit le Roi, en courant à la

(*a*) *De Beaufort.*

Reine) *voilà mon Cousin* D'ELBEUF, *qui connoît votre Sage-Femme, & qui en fait état?... Cela me réjouit, & m'en donne bonne espérance....*

Le jour suivant la Reine me dit, que sitôt qu'elle seroit accouchée, elle verroit bien, à ma mine, quel enfant ce seroit. Sur quoi je suppliai *Sa Majesté* de croire qu'elle pourroit n'y rien connoître: d'autant, (ajoutai-je) qu'il étoit grandement dangereux, en pareil cas, d'avoir joie ni déplaisir, à moins que l'on ne fût bien hors d'affaire. Ainsi, que je la suppliois de ne s'en point informer, attendu que je ferois triste mine, quand même ce seroit un garçon, afin que, dès-à-présent, elle ne s'en étonnât pas.

Le Roi, qui rentroit dans ce moment, ayant voulu savoir de quoi nous parlions, & l'ayant appris, me dit en riant: *Que si c'étoit un garçon, je ne le dirois pas, mais que je le crierois tant que j'aurois de force; & qu'il n'y avoit femme*

au monde, qui, en pareil cas, eût la force de se taire.

Sur quoi, je suppliai *Sa Majesté* de croire que j'en aurois la force, puisqu'il y alloit de la santé de la Reine; & outre ce, de l'honneur de mon sexe, que je me trouvois chargée de soutenir, au point que *Sa Majesté* pourroit bientôt en voir la preuve.

Mademoiselle *de la Renouillière*, après cet entretien, & me tirant à part, me demanda, en grace, de lui faire un signal au moment de l'accouchement; afin d'avoir l'honneur, si c'étoit un garçon, de l'apprendre au Roi la première. Le signal fut, que je baisserois la tête; &, au cas que ce fût une fille, que je la retirerois en arrière.

Mais *Gratienne*, autre Femme-de-chambre, qui vint l'instant après, & qui m'aimoit beaucoup, m'étant venu demander la même grace, me mit dans un grand embarras; & d'autant plus

qu'ayant vu la *Renouillière* me parler en secret, elle avoit lieu de présumer quel étoit l'objet de notre entretien.

Sur quoi, prenant tout-à-coup son parti..... Eh bien! (dit-elle) pour ne point vous faire d'affaires avec mon ancienne, j'exige seulement, si la Reine accouche d'un fils, que vous me disiez à haute voix : *Ma fille, chauffez-moi vîte un linge?* Ce que je lui promis de très-bon cœur.

Le lendemain, étant au réveil de la Reine, elle me réitera ce qu'elle m'avoit déja dit, touchant la confiance qu'elle avoit en moi; *& que je ne m'étonnasse d'aucunes choses que l'on me pût dire, ni de quelque mine qu'on me fît, d'autant que je n'avois affaire qu'à elle.*



Comment & en quel temps la Reine accoucha.

La nuit de 27 septembre, à minuit, le Roi m'envoya appeler, pour aller voir la Reine qui se trouvoit mal. J'étois couchée dans la garde-robe de S. M., où étoient les Femmes-de-chambre, & où, souvent, pour rire, on me donnoit de fausses alarmes; tellement que je craignois encore qu'il en fût de même. Le nommé *Pierrot*, qui étoit de la chambre, me hâtoit si fort, qu'à peine eus-je le temps de me lacer.

A mon arrivée chez la Reine, le Roi s'écria : *Est-ce la Sage-Femme ?... Ah! venez vîte? ma femme est malade; elle a de grandes douleurs : reconnoissez si c'est pour accoucher ?*

Ce qu'ayant reconnu pour vrai, le Roi lui dit : « Vous savez, ma mie, & » je vous l'ai dit plusieurs fois, le besoin

» qu'il y a que les Princes du Sang soient
» présens à votre accouchement ? Ainsi,
» je vous supplie de vous y résoudre ?...
» Car, delà dépend la grandeur de vous
» & de votre enfant ! »

A quoi la Reine répondit, qu'elle avoit toujours été résolue à faire *tout ce qui lui seroit agréable*.

» Je sais bien, ma mie, (reprit-il)
» que vous voulez ce que je veux ?...
» Mais je connois votre naturel, timide
» & honteux ; & je crains bien, si vous
» ne prenez une grande résolution, qu'en
» les voyant si près de vous, cela ne
» vous empêche d'accoucher !... C'est
» pourquoi je vous prie, derechef, de
» ne vous troubler point ; puisque c'est
» la forme prescrite au premier accou-
» chement des Reines. »

Les douleurs pressoient la Reine, *à chacune desquelles le Roi la tenoit*, & me demandoit s'il étoit temps de faire venir les Princes ? attendu que cette affaire-là

étoit de grande importance!... Sur quoi je l'assurai, que je n'y manquerois lorsqu'il en seroit temps.

Vers une heure après minuit, le Roi, *vaincu d'impatience*, de voir souffrir si long-temps la Reine, & craignant que les Princes ne pussent arriver à temps, les envoya querir; c'est-à-dire, Messeigneurs les Princes *de Conti*, *de Soissons* & *de Montpensier*.

Et le Roi dit, en les attendant : « Si » l'on ne vit jamais trois Princes bien en » peine, on le verra bientôt ; car ils » sont grandement pitoyables & de bon » naturel ; & qui, voyant souffrir ma » femme, aimeroient mieux, (quoi » qu'il dût leur en coûter) être bien » loin d'ici !... » Et de suite, ajouta : » Car, mon Cousin le Prince *de Conti*, » ne pouvant aisément entendre ce qui » se dira, & voyant tourmenter ma » femme, croira que c'est la Sage- » Femme qui lui fait du mal. Mon

» Cousin le Comte *de Soissons*, voyant
» souffrir ma femme, & forcé de de-
» meurer là, aura de grandes inquié-
» tudes. Pour mon Cousin *de Mont-
» pensier*, je crains qu'il ne tombe en
» foiblesse, tant il est peu propre à voir
» souffrir personne. »

Ils arrivèrent, tous les trois, vers deux heures.

Mais le Roi, ayant appris de moi, que l'accouchement n'étoit pas si prochain, les renvoya chez eux, en les priant de se tenir prêts à revenir, lorsqu'il les redemanderoit. Alors, tous les Médecins de Leurs Majestés furent appelés, pour voir l'état de la Reine; *& aussitôt se retirèrent en un lieu proche.*

Cependant la grand'-chambre, ou ovale, de *Fontainebleau*, qui est proche la chambre du Roi, étoit préparée pour les couches de la Reine. On y voyoit un grand lit de velours cramoisi rouge, près duquel étoit le *lit de travail*; les

pavillons, le grand & le petit, qui étoient attachés au plancher & troussés, furent détroussés. Le grand pavillon fut tendu, ainsi qu'une tente, par les quatre coins, avec de gros cordons. Il étoit d'une belle toile de Hollande, & avoit bien vingt aunes de tour, au milieu duquel il y en avoit un petit de pareille toile, sous lequel fut mis le *lit de travail*, où la Reine fut couchée, au sortir de sa chambre; & les Dames nommées par le Roi furent mandées. Il fut apporté sous le pavillon, une chaise, des sièges plians & des tabourets, pour asseoir le Roi, *Madame* sa sœur, & Madame *de Nemours*. La chaise pour accoucher fut aussi apportée, & étoit couverte de velours cramoisi rouge.

Sur les quatre heures du matin, une grande colique se *mêla parmi le travail de la Reine*, & lui causa d'extrêmes douleurs, sans produire d'autre effet. Sur quoi le Roi fit appeler les Méde-

cins, auxquels je rendis compte, en les assurant que cette colique la travailloit plus que le mal d'enfant, *& même l'empêchoit.*

Ils me dirent alors : *Si c'étoit une femme où il n'y eût que vous pour la gouverner, que lui feriez-vous ?* Sur quoi je leur proposai les remèdes que je croyois convenables à la circonstance, & qu'à l'instant même ils firent ordonner à l'Apothicaire....

Les Reliques de Madame SAINTE MARGUERITE, étoient sur une table de la chambre, & deux Religieux de SAINT GERMAIN DES PRÉS, qui prioient Dieu sans cesse.

Le Roi notifia à l'assemblée qu'il vouloit qu'on ne suivît d'autres avis que ceux des Médecins, selon le rapport que je leur aurois fait, & qui auroient été convenus entre eux & moi. Tellement que je puis dire, qu'en aucun lieu du monde, je n'eus telle tranquillité

d'esprit, *pour le bon ordre que le Roi y avoit apporté, & l'assurance que m'avoit donnée la Reine.*

Quelque désagréables que fussent les remèdes ordonnés pour combattre cette insupportable colique, la Reine ne les rebuta nullement: *Ne voulant* (disoit-elle) *en rien se rendre coupable de mal.*

Son travail fut de vingt-deux heures & un quart; pendant lesquelles elle eut *tant de vertu, que c'étoit chose admirable pour les spectateurs!* Le Roi ne la quitta pas un instant, à moins qu'il ne s'y trouvât forcé; & alors il envoyoit, à tous momens, savoir de ses nouvelles.

Elle craignoit, avant que d'accoucher, que M. *de Vendôme* n'entrât dans sa chambre pendant son mal, à cause de son bas-âge: mais les grands maux qu'elle souffroit l'empêchèrent de s'appercevoir que ce petit Prince y fût.

Il me demandoit sans cesse, quand la Reine accoucheroit? de quel enfant ce

feroit ? Quant à l'enfant, je lui dis que ce feroit ce que je voudrois. *Eh quoi !* (répliqua-t-il avec vivacité) *n'est-il pas encore fait ? Il l'est*, (lui répondis-je) *mais j'en ferai ou un fils, ou une fille, ainsi qu'il me plaira. Ah ! Sage-Femme*, (s'écria-t-il) *puisque cela dépend de vous ; mettez-y les pièces d'un fils.*

Lorfque les remèdes eurent diffipé la colique, & que la Reine alloit accoucher, je m'apperçus qu'elle fe retenoit de crier. Je la fuppliai de ne pas fe retenir plus long-temps, *de peur que fa gorge ne s'enflât.*

Sur quoi le Roi lui dit : *Criez, ma mie ! criez, de peur que votre gorge n'enfle ?*

La Reine defiroit accoucher dans fa chaife, où, étant affife, les Princes étoient fous le grand pavillon, vis-à-vis d'elle. J'étois, moi, fur un petit fiège devant la Reine ; qui, enfin, étant accouchée, *je mis M. le Dauphin dans des linges & langes, dans mon giron,*

ſans que perſonne ſût que moi, quel enfant c'étoit.

Comme je regardois l'enfant au viſage, & le trouvois très-foible, attendu la peine qu'il avoit endurée ; & que je demandois du vin à M. *de Lozerais*, l'un des Valets-de-chambre, qui m'en remit une bouteille avec une cueiller ; le Roi s'approchant de moi : *Sire* (lui dis-je) *ſi c'étoit un autre enfant, je mettrois de ce vin dans ma bouche, & lui en donnerois, de peur que la foibleſſe ne durât trop.* Alors le Roi me mit la bouteille contre la bouche, & me dit : *Faites, ma bonne ? faites comme à tout autre enfant ? Auſſitôt je remplis ma bouche de vin, que je lui ſoufflai.* Il revint auſſitôt, en ſavourant ce que je lui avois donné.

Je vis, avec peine, que le Roi, triſte & changé, s'écartoit de moi pour ſe rapprocher de la cheminée ; d'autant qu'il ne ſavoit pas encore quel enfant c'étoit.

Je me hâtai de chercher, des yeux, *La Renouillière*, pour lui donner le ſignal convenu, afin qu'elle allât tirer le Roi de peine. Mais elle étoit occupée à baſſiner le grand lit. Appercevant alors *Gratienne*, je lui criai : *Chauffez-moi un linge?*... A ces mots, je la vis courir au Roi, qui, ne pouvant la croire, la repouſſa aſſez durement : *Si c'étoit un fils* (lui dit-il) *je l'aurois bien vu à la mine de la Bourſier?* — *C'en eſt pourtant un, Sire!* Et quant à la mine, elle a dit à *Votre Majeſté* qu'on n'y connoîtroit rien. *Il eſt vrai* (reprit le Roi); *mais eſt-il poſſible, ſi c'eſt un fils, qu'elle ait pu me la faire telle?*

Mademoiſelle *de la Renouillière*, qui, en rentrant, voyant le Roi qui ſe fâchoit & repouſſoit *Gratienne*, accourut à moi; & ſur le ſignal que je lui fis, *détrouſſa ſon chaperon*, & alla faire ſa révérence au Roi, en l'aſſurant, non-ſeulement que je lui avois fait le ſignal entre nous

convenu, mais encore que je lui avois dit, tout bas, que c'étoit en effet un garçon.

A ces mots la couleur revint au bon Roi; qui, paſſant à côté du lit de la Reine, pour venir à moi, mit ſa bouche contre mon oreille, & me dit avec beaucoup d'émotion : *Eſt-il vrai, Sage-Femme?... Eſt-ce bien un fils?...* Et ſur ma réponſe affirmative : *Prenez garde!* (dit-il) *ne me donnez pas courte-joie?... Ce ſeroit me faire mourir!*

Je pris alors le parti de découvrir, *un petit*, le nouveau-né, & de lui faire voir la *vérité*, aſſez adroitement pour que la Reine n'en apperçût rien.

Ce digne Père, au comble de la joie, levant, avec tranſport, les mains au Ciel, je vis ſon viſage inondé de larmes *auſſi groſſes que des petits pois.*

Un peu revenu à lui-même, il me demanda, avec empreſſement, ſi j'en avois dit quelque choſe à ſa femme?

Après l'avoir assuré que non, & augurant qu'il alloit le lui dire, je le suppliai *que ce fût avec le moins d'émotion que faire se pourroit.*

Il alla sur le champ baiser la Reine, & lui dit : *Ma mie, vous avez eu beaucoup de mal? Mais Dieu nous a fait une grande grace de nous avoir donné ce que nous lui avions demandé. Nous avons un beau fils !*

La Reine à l'instant joignit les mains, & les levant avec les yeux vers le Ciel, jetta de grosses larmes, & tomba en foiblesse.

Je demandai au Roi à qui il lui plaisoit que je remisse M. le Dauphin? Il me dit : *A Madame de Montglas, qui sera sa Gouvernante.*

Ce Prince ne s'étant pas apperçu de la foiblesse de la Reine, après avoir embrassé les Princes, courut ouvrir la porte de la chambre, & fit entrer, sans distinction, toutes les personnes qui se

présentèrent, au nombre d'aumoins deux cents : *de sorte qu'on ne pouvoit se remuer où nous étions, pour porter la Reine dans son lit.*

S'appercevant que cela me fâchoit fort, il vint me frapper sur l'épaule, en me disant : *Tais-toi, tais-toi, Sage-Femme, ne te fâche point ; cet enfant est à tout le monde : il faut que chacun s'en réjouisse.*

(Il étoit dix heures du soir, le jeudi 27 septembre 1601, neuf mois & quatorze jours après le mariage de Leurs Majestés.)

Je me mis alors en devoir d'accommoder M. le *Dauphin*, que Madame *de Montglas* me remit entre les mains ; où M. *Hérouard* se trouva, & commença à le servir.

Il me le fit laver entièrement de vin & d'eau ; & le regarda par-tout avant que je l'emmaillotasse.

Le Roi amena les Princes & plusieurs Seigneurs le voir. Quant à ceux de sa

Maiſon & de celle de la Reine, il le leur montroit lui-même, puis les renvoyoit pour faire place à d'autres, & tous s'entre-baiſoient, *à qui mieux mieux*. L'allégreſſe enfin étoit ſi grande, & pluſieurs femmes du plus haut rang étoient ſi tranſportées de joie, qu'elles embraſſoient juſqu'à leurs gens même.

Après avoir accommodé M. le *Dauphin*, je le remis à Madame *de Montglas*, qui, ſur le champ, l'alla montrer à la Reine, *qui la vit de bien bon œil*; & par ſon commandement fut conduit à ſa chambre, par Madame *de Montglas*, ſon Médecin, & les femmes qui devoient être à lui.

Auſſitôt qu'il y fut, ſa chambre ne déſempliſſoit pas; & s'il n'eût pas été ſous un grand pavillon, où l'on n'entroit que de l'aveu de ſa Gouvernante, je ne ſais comment l'on eût pu faire : *Car le Roi n'y avoit pas ſitôt amené une bande de perſonnes, qu'il y en ramenoit une autre.*

Dès que la Reine fut accouchée, le Roi fit dresser son lit dans sa ruelle, & continua d'y coucher jusqu'au moment qu'elle se trouva rétablie; & quoiqu'elle craignît pour la santé de son époux, jamais il ne voulut l'abandonner.

Je trouvai le lendemain, après dîner, M. *de Vendôme* seul, à la porte du cabinet, par où il falloit passer pour aller chez M. *le Dauphin*, & fort étonné de s'y voir arrêté !... *Eh quoi, Monsieur !* (lui dis-je) *que faites-vous donc là ? Je ne sais* (me répondit-il.) *Il n'y a guère que chacun parloit à moi.... personne maintenant ne me dit mot.*

J'en fis le rapport à la Reine, qui en eut grand'-pitié, & dit : *En voilà assez pour faire mourir ce pauvre enfant !* Puis ordonna qu'on l'accueillît & qu'on le caressât, *autant & même plus que de coutume.... Hélas !* (ajouta-t-elle) *c'est que chacun s'amuse à mon fils, & que*

l'on ne pense plus à lui ; & cela semble bien étrange à ce pauvre enfant (*a*) *!*

Le 25 du même mois, je me présentai pour voir M. le *Dauphin*, & trouvai sa chambre pleine ; le Roi, Madame sa sœur, les Princes & Princesses y étoient ; attendu qu'il s'agissoit d'ondoyer M. le *nouveau-né.*

J'allois me retirer ; lorsque le Roi m'ayant apperçue : *Entrez* (s'écria-t-il) *entrez, Sage-Femme ?... Ce n'est pas à vous qu'on ferme ici la porte.* Puis, s'adressant à l'assemblée : *Ventre-saint-gris !* (dit-il en riant) *j'ai bien vu des gens dans ma vie ; mais, ni à la guerre, ni ailleurs, je ne vis jamais rien de si résolu*

(*a*) Comment accorder cette bonté de cœur, dans *Marie de Médicis*, avec ce caractère inquiet, jaloux & même emporté, que presque tous les Historiens lui attribuent ? Ce témoignage de la *Boursier*, ne peut pourtant être suspect.

que

que cette femme-ci !... Elle tenoit mon fils avec une aussi froide mine que si c'eût été celui d'un autre, ainsi qu'elle l'avoit promis. C'étoit cependant un Dauphin ! & depuis quatre-vingts ans, il n'en étoit pas né en France. — Je vous avois dit, Sire, (répondis-je) qu'il y alloit peut-être de la vie de la Reine ? — *Il est vrai, ma bonne. Aussi ne l'ai-je pas dit à ma femme.... Aussi veux-je, dorénavant, ne t'appeler que ma* RÉSOLUE.

Il me fit ensuite demander si je voulois être la *Remueuse* de M. le *Dauphin*, avec les mêmes gages que la nourrice ? Sur quoi je fis supplier *S. M.* d'avoir pour agréable que je ne quittasse point mon métier de Sage-Femme, afin de me rendre d'autant plus capable de servir encore mieux la Reine.

TRADUCTION

D'UNE LETTRE *

DE MARIE STUART,

A LA REINE ELISABETH,

Contenant nombre d'Anecdotes sur la vie privée, le caractère & les amours de cette Reine.

VOUS l'exigez, vous l'ordonnez, (me dites-vous) ma chère sœur ?... Il faut absolument que je vous déclare tout ce

* L'original de cette Lettre, vraiment singulière, est (dit-on) conservé à *Londres*, dans la Bibliothèque *Harlayenne*.

La copie sur laquelle le Traducteur a travaillé, lui a été communiquée à *Bruxelles*, par Mylord C***, qui prétendoit en avoir vu l'original.

que m'a dit de vous la Comtesse *de Shrewsbury*, sans vous en rien cacher, sans adoucir les expressions qu'a pu lui dicter son ressentiment, sans même rien changer aux termes dont elle s'est servie pour vous dégrader & vous avilir à mes yeux ?... Vous en savez assez, (ajouterez-vous) pour être en état de juger de la fidélité de ma narration, & pour me savoir mauvais gré des moindres réticences ; ainsi que pour juger, en partant de là, du fond que vous aurez désormais à faire, tant sur ma véracité, que sur la sincérité des sentimens que je puis avoir conservés pour vous ?...

Dieu seul, ma chère sœur ! Dieu seul connoît tout ce qu'il en coûte à mon cœur, pour trahir la confiance d'une femme que j'ai long-temps crue mon amie, & qui se croyoit outragée ! Combien il est pénible pour moi d'avoir à vous articuler des propos trop faits pour vous déplaire, & même pour vous affliger !...

propos : à la plupart desquels je vous assure pourtant de n'avoir jamais répondu qu'en la blâmant bien plus encore d'avoir osé les tenir, que d'avoir pu les croire, & auxquels (en partant de son caractère, & de l'aigreur de son ressentiment contre Votre Majesté) elle ne pouvoit se flatter que je dusse accorder l'ombre même de la croyance.

Quoi qu'il en soit, ma chère sœur, vous prétendez être obéie... Et vous allez juger du sacrifice auquel je me soumets, par toute la franchise que je vais mettre dans les détails que vous exigez de moi...

La Comtesse, donc, a débuté par me dire, & me l'attester par serment, que celui auquel vous avez promis la foi de mariage, en présence de l'une de vos femmes, avoit déja couché, nombre de fois, avec Votre Majesté, tout aussi librement, & avec autant d'intimité qu'un époux avec son épouse,

Que Votre Majesté n'étant point conformée comme les autres femmes, c'étoit, de votre part, le comble de l'extravagance, que d'avoir affecté de presser si fort un mariage avec le Duc *d'Anjou*, que vous saviez très-bien ne pouvoir jamais s'accomplir.

Que malgré ce défaut naturel, vous n'étiez pourtant pas femme à jamais renoncer au plaisir de jouir librement de vos singulières amours, ainsi qu'à celui de changer d'Amans aussi souvent que vos caprices & vos fantaisies l'exigent.

Qu'elle avoit souvent regretté que vous n'eussiez pu vous contenter de *Sir Hatton*, ou de quelque autre de vos sujets d'un pareil caractère. Mais que ce qui l'indignoit le plus, étoit de vous avoir vue renoncer, non-seulement à tout sentiment d'honneur, en faveur d'un certain *Simier*, que (tout étranger, & tout inconnu qu'il étoit) vous alliez chercher, la nuit, jusques dans la cham-

bre de l'une de vos femmes, & à qui la Comtesse prétend même en avoir fait des reproches amers.

Qu'elle vous avoit vue, non-seulement traiter cet homme de néant avec la familiarité la plus indécente, mais vous oublier vous-même, au point de lui avoir révélé les plus grands secrets de l'Etat. D'avoir enfin eu pour lui les mêmes sentimens & les mêmes égards dont on vous avoit vue si prodigue envers le Duc, son Maître, qui, arrivant, certaine nuit, à la porte de votre appartement, vous vit accourir à lui, toute en chemise, & l'introduire dans votre lit, d'où il ne sortit que vers le point du jour.

Que, quant à *Sir Hatton*, qui avoit précédé *Simier*, vous en étiez éprise de façon, que votre passion ayant éclaté aux yeux de la Cour entière, il avoit cru, par pur égard pour vous, devoir s'en absenter; & que vivement piquée

contre *Killigrew*, à qui vous aviez ordonné de le ramener, & qui étoit revenu sans lui; vous aviez poussé l'emportement jusqu'à lui donner, publiquement, un soufflet.

Qu'elle-même (Comtesse *de Shrewsbury*) s'intéressant encore à la gloire de Votre Majesté, avoit tâché de marier ce même *Sir Hatton*, à la Comtesse *de Lénox* sa fille; mais qu'il avoit trop craint votre ressentiment, pour avoir osé se prêter à la proposition qui lui en fut faite.

Que le Comte *d'Oxford* même, depuis qu'il avoit su vous plaire, n'avoit osé entendre aux propositions d'accommodement projettées entre lui & son épouse, pour ne pas risquer de perdre les faveurs que l'amour lui promettoit de votre part. Que vous en étiez vraiment prodigue envers tous ceux qui avoient le bonheur d'être initiés dans le secret de vos intrigues; & sur-tout à

l'égard de certain *George*, l'un de vos Valets-de-chambre, auquel vous donnâtes, un jour, trois cens liv. ſterling, pour vous avoir apporté la nouvelle du prochain retour de *Sir Hatton ;* tandis qu'envers tous vos autres ſujets, vous étiez auſſi ingrate qu'avare ; & que dans le Royaume entier, vous aviez à peine obligé trois ou quatre perſonnes.

Mais ce que vous croirez difficilement, ma chère ſœur ! c'eſt que la Comteſſe me propoſa un jour d'engager mon fils à feindre d'être épris de vous.... ce qui (diſoit-elle) me ſeroit fort avantageux, & vous décideroit bientôt à renvoyer en France le Duc *d'Anjou*, qui, ſans cela, pourroit, à plus d'un égard, me devenir extrêmement nuiſible ; & ſur ce que je lui objectai que cela pourroit être enviſagé comme une mauvaiſe plaiſanterie ? elle me répliqua, en me riant au nez, que vous aviez une ſi haute opinion du pouvoir de vos

charmes, que vous étiez parvenue au point de ne vous plus regarder que comme une ſubſtance vraiment céleſte. Quelle eût même gagé ſa tête, qu'il lui en coûteroit très-peu pour vous perſuader que ce jeune homme étoit en effet & très-vivement frappé de vos attraits. Que les flatteries, en un mot, même les plus outrées, vous enivroient juſqu'à vous avoir plus d'une fois fait dire, avec l'air de la perſuaſion la plus intime: *Qu'il en étoit de vous, ainſi que du ſoleil, qu'on ne ſauroit fixer long-temps ſans en être ébloui.*

Qu'elle-même enfin, & tous ceux qui compoſent votre Cour, ſe trouvoient forcés de vous traiter en conſéquence; de ſorte que la dernière fois qu'elle eut l'honneur de voir Votre Majeſté, avec la feue Comteſſe *de Lénox*, elles n'oſoient ſe regarder, pour ne pas riſquer un éclat de rire, en vous voyant ſavourer l'encens auſſi ridicule que groſſier dont

vous repaissoient de plats adulateurs ; & qu'à l'égard de sa fille *Talbot*, elle avouoit ne pouvoir, en vous voyant, garder son sérieux.

Ce que je puis du moins certifier, ma chère sœur, c'est que cette même *Lady Talbot*, en revenant de vous faire sa cour, & de prêter serment entre vos mains, en qualité de l'une de vos Dames, m'a dit en plaisantant beaucoup sur cette cérémonie, qu'elle vouloit me rendre un hommage infiniment plus sincère : ce que je refusai long-temps, mais qu'il ne me fut pas possible de refuser à la vivacité de ses instances.... Elle ne vouloit (disoit-elle) pour rien au monde, être long-temps à votre service, tant elle appréhendoit que dans vos momens de fureur, vous ne la traitassiez comme sa cousine *Skedamur*, à laquelle, après avoir cassé un doigt, vous avez voulu faire entendre à la Cour, que la chûte d'un chandelier avoit pro-

duit cet accident ; ou, comme une autre de vos femmes, à qui, dans un accès d'humeur, vous avez pensé abattre la main avec un grand couteau.... Bref, que sur tous ces faits, & sur beaucoup d'autres, dont le détail seroit trop long, mes propres femmes s'amusoient à vous contrefaire, & à vous ridiculiser de façon que, lorsque j'en fus informée, je menaçai de les chasser, au cas qu'elles fussent assez hardies pour oser désormais manquer à tout le respect qui vous est dû, & sur-tout dans ma maison.

S'il faut en croire la Comtesse, le projet actuel de Votre Majesté, est d'exciter *Rolfon* à m'offrir ses voeux, pour me déshonorer ; soit par des faits que l'on rendra publics ; soit par des propos clandestins qu'on prendra soin de faire circuler par-tout où ils pourront le plus m'être nuisibles. Sur quoi (m'a-t-elle ajouté) ce méchant homme avoit reçu de vous les instructions les plus amples.

S'il faut l'en croire encore, *Ruxby* ne vint à *Londres*, il y a à peu près huit ans, que pour attenter à ma vie. Qu'il en avoit même conféré plus d'une fois avec Votre Majesté, & que des raisons secrettes vous avoient enfin déterminée à lui prescrire de n'agir en cela que conformément aux ordres qu'il recevroit, en temps & lieu, de la part de *Walsingham*.

Que lorsqu'elle-même travailloit au mariage de son fils *Charles*, avec l'une des nièces du Lord *Paget*, vous voulûtes qu'elle épousât l'un de vos *Knoles*, parce qu'il étoit votre parent : sur quoi elle déclama hautement contre V. M., & vous taxa de tyrannie, en vous accusant de disposer toujours, & aussi despotiquement, de toutes les héritières du Royaume ; & que ce fut à cette occasion que vous vous emportâtes (dit-elle) on ne peut plus scandaleusement, contre le Lord *Paget*, dont la patience fut décorée d'une épithète assez peu honor

table pour lui, de la part des autres Seigneurs de votre Cour.

Je dois également vous déclarer, ma chère sœur, que tandis que vous étiez malade, il y a cinq ans, la Comtesse me dit que votre incommodité provenant d'un cautère à la jambe, & qui s'étant tout-à-coup fermé, on se flattoit que Votre Majesté n'avoit probablement que très-peu de temps à vivre. Qu'en partant de cette espérance, & en m'en témoignant sa joie, elle me la disoit fondée sur les prédictions d'un certain *John Lanton*, qui, en vous menaçant d'une mort violente, avoit ajouté que Votre Majesté seroit remplacée par une autre Reine : ce qui ne pouvoit regarder que moi. Qu'elle regrettoit cependant d'avoir vu dans un vieux grimoire, que celle qui vous succéderoit, ne devoit régner que trois ans..... Ce qui (s'il faut l'en croire) se trouvoit clairement représenté dans une estampe ou tableau

contenu au même Livre, & dans lequel il se trouvoit un feuillet rempli de choses dont elle avoit fait serment de ne parler jamais. Mais quoique convaincue (disoit elle) du peu de cas que j'ai toujours fait de ces sortes de prédictions, elle ne comptoit pas moins fermement se voir bientôt auprès de moi dans la plus haute faveur, & mon fils marié avec sa petite *Arabelle.*

" Je finis, ma chère sœur, en protestant, & en jurant, par tout ce qu'il y a de plus sacré, que tout ce que je viens de dire (quoiqu'à mon grand regret!) est dans la plus exacte vérité; & qu'à l'égard de ce qui peut blesser la gloire de Votre Majesté, il ne m'est jamais entré dans l'esprit d'en rien croire, ni d'en rien révéler à d'autres qu'à vous-même; & avec d'autant plus de raison, qu'indépendamment de ce que j'aime à vous devoir, la fausseté de tous ces faits me parut toujours évidente.

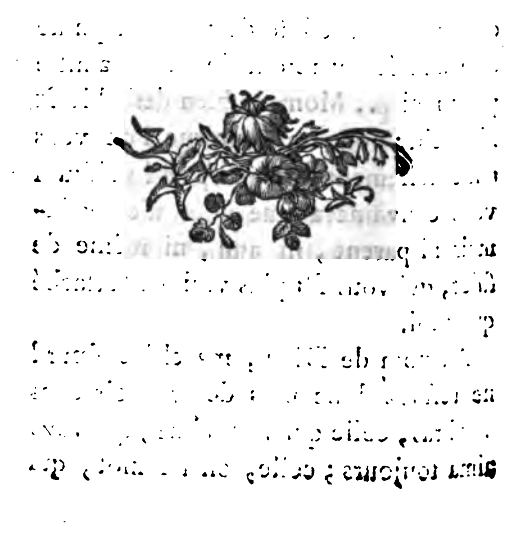
S'il m'étoit possible d'obtenir, ne fusse qu'une heure d'entretien avec Votre Majesté, je lui dirois, précisément & sans détours, les noms, les temps, les lieux mêmes, ainsi que des circonstances aussi particulières qu'intéressantes, qui pourroient la mettre à portée d'approfondir & constater, non-seulement la vérité des faits articulés ci-dessus, mais encore de plusieurs autres que je dois taire jusqu'à ce que je puisse être assurée du retour de votre amitié pour moi.... Moment bien desirable & bien cher pour un cœur que l'on vous a si cruellement rendu suspect ! puisqu'il vous convaincra que vous n'eûtes jamais ni parent, ni ami, ni même de sujet, qui vous fût plus vraiment attaché que moi.

Au nom de Dieu, ma chère sœur ! ne refusez donc plus de recevoir dans vos bras, celle qui vous aime, qui vous aima toujours ; celle, en un mot, qui

veut, & peut vous prouver toute la sincérité de ses sentimens, par les plus importans & les plus signalés services!

Du fond de mon lit, accoudée sur un bras malade, & surmontant mes souffrances, pour vous complaire & vous obéir.

MARIE, Reine.



RELATION

Tirée d'un Manuscrit dont l'original est conservé dans les Archives de la Maison de LA FORCE *: concernant la façon dont le Maréchal de* LA FORCE *a été sauvé du* MASSACRE DE LA SAINT BARTHÉLEMI*, en 1572.*

De CAUMONT, jeune enfant, l'étonnante aventure,
Ira, de bouche en bouche, à la race future!
La Henriade, Chant II.

CETTE délivrance provenant (*a*) toute de la Providence de Dieu, mérite qu'on en déduise les particularités, pour en donner la gloire à son Saint Nom.

(*a*) On a cru devoir conserver le style & même l'ortographe de cette Relation, aussi singulière qu'intéressante.

Un chacun ſait comme advint la bleſſure de feu M. l'Admiral *de Coligny* ; & peu de jours après, comme on le fit aſſaſſiner, la nuit, dans ſon logis, & jetter par les fenêtres de ſa chambre dans la baſſecour.

Il y avoit, près delà, un Macquignon de chevaux, qui avoit fait achetter à M. *de la Force* le père, neuf ou dix chevaux ; lequel, prévoyant le mal qui s'en pouvoit enſuivre pour la Religion (Réformée) partit, ſoudainement, pour advertir M. *de la Force*, de ce qu'il avoit vu ; & ſe rendit au devant du *Louvre*, pour paſſer l'eau, & aller droit à la rue de *Seine*, où ce Seigneur étoit logé. Mais il trouva tous les batteaux retenus ; ce qui l'obligea de deſcendre juſqu'au droit des *Tuilleries*, où, pour l'ordinaire, il y en avoit toujours. Mais il ne put, non plus, en obtenir.... De ſorte que, porté d'affection, il ſe dépouilla ; & mettant ſes habits ſur ſa tête, il paſſa

à la nage, & se rendit droit au logis de M. *de la Force*; où, l'ayant adverti de ce que dessus, soudain il se leva, & s'en alla trouver le sieur *de Caumont*, son frère, pour lui apprendre ce grand accident; ce qui l'obligea de se lever, & d'aller donner avis à tous les principaux de la Noblesse de la *Religion*, qui étoient logés aux Faux-bourg *Saint-Germain*; afin de s'assembler & d'adviser aux remèdes qu'ils avoient tous à prendre pour se garantir du mal qu'il prévoyoit leur pouvoir arriver.

Etant tous ensemble, ils résolurent, par l'avis du sieur *de Caumont*, qui croyoit toujours cet acte être advenu contre le vouloir du Roy, qu'il étoit convenable de se ranger auprès de Sa Majesté; & pour cet effet, s'acheminèrent, tous ensemble, droit à la rivière, par la rue de *Seine*. Mais cherchant les moyens de passer au *Louvre*, ils virent tous les batteaux avoir été menés du

côté de là : ce qui donna lieu à toute l'assemblée de faire mauvais jugement de leurs affaires ; & de penser qu'il étoit temps de songer à leur seuretté.

C'étoit le Dimanche, au matin, 24 Aoust 1572, une heure avant le jour.

La résolution fut prise de retourner tous à leurs logis, de se préparer promptement, de monter à cheval ; & de se rendre au *Pré-aux-Clercs*, en état, si on les venoit attaquer, de défendre leur vie ; &, s'ils en avoient le temps, de gagner la campagne pour se retirer chez eux.

Sur le point du jour, ils eurent avis que tous les batteaux de la *Seine* étoient pleins de soldats, qui, soudain qu'ils étoient abordés, couloient le long de la rue de *Seine*.

Les plus diligens des Seigneurs exécutèrent le dessein qui avoit été pris de s'assembler au *Pré-aux-Clercs*, d'où ils prirent leur retraite. Les sieurs *de la*

Force, frères, étant à cheval, le premier se retira avec les autres. Le sieur *de la Force*, son frère, voyant que ses enfans n'étoient encore montés à cheval & ne les voulant pas abandonner, retourna dans son logis, en fit fermer les portes, & se retira dans sa chambre.

Soudain, la porte étant saisie par plusieurs soldats, lesquels crioient puissament : *Ouvre, Ouvre !* & proféroient beaucoup de blasphêmes ; il envoya une Servante de la maison pour l'ouvrir, & se résolut d'attendre dans sa chambre, patiemment, ce qu'il plairoit à Dieu de lui envoyer.

Soudain la bassecour fut pleine de soldats, conduits par un Capitaine nommé *Martin* ; lequel, monté à la chambre, avec grand nombre d'eux, l'épée à la main, criant : *Tue, Tue !* fit saisir les épées de tous ceux de la maison, & les fit ranger tous ensemble dans un coin de la chambre ; en leur disant : *Prie*

Dieu, si tu veux, car il faut mourir dans le moment ?

Le sieur *de la Force*, père, avec une grande constance, lui dit : « Monsieur, » faites ce qu'il vous plaira ; aussi bien, » je n'ai plus guère de temps à vivre !... » Mais ayez égard à ces jeunes enfans, » qui jamais n'ont offensé personne, & » à la mort desquels vous n'aurez pas » grand acqueſt. J'ai moyen de vous » donner une honneste rançon, qui vous » sera plus profitable. »

Ainsi, leur amolissant le cœur, ils se résolurent au pillage de tout ce qu'il y avoit de bon dans le logis. Mais ne trouvant point la clef des coffres, (à cause que le Valet-de-chambre s'étoit évadé de la maison) ils traînèrent lesdits coffres au milieu de la cour, & les enfoncèrent avec les chenets de la cheminée. Ainsi, tout ce qu'il y avoit, soit d'argent monnoyé, soit de vaisselle d'argent, meubles & habillemens, fut totalement pillé.

Cela fait, ils reprirent leur premier discours, criant, avec blasphêmes; *Qu'il falloit mourir, & qu'ils avoient commandement de tout tuer, sans épargner personne.*

Mais Dieu, qui en avoit ordonné autrement, fléchit si bien leur cœur par les bons discours que leur tenoit incessamment le sieur *de la Force*, & ensuite par l'espérance qu'il leur donna d'une rançon de deux mille écus, qu'enfin le Capitaine *Martin* leur dit; *Suivez-moi tous ?*

Etant descendus au bas du logis, & avant que de sortir, il leur fit rompre leurs mouchoirs pour les mettre, *en croix, sur leurs chapeaux & bonnets, & retrousser la manche du bras droit, jusqu'au haut de l'épaule*, qui étoit le signal donné à tous les Massacreurs.

Il n'y avoit alors que le père & les deux enfans, le Valet-de-chambre desdits enfans, nommé *Gast*, & leur Page,

nommé *La Vigerie*, qui faisoient cinq en tout. Ils les menèrent le long de la rivière de *Seine*, qu'ils passèrent devant le *Louvre*.

C'est alors qu'ils crurent bien que l'on alloit les dépescher ; car ils virent quantité de ceux de la *Religion*, que l'on tüoit & l'on jettoit dans la rivière, qui étoit déja, en beaucoup d'endroits, rouge de sang.

Néanmoins le Capitaine *Martin* continua de les mener à son logis ; & passant devant le *Louvre*, ils virent quantité de corps morts, entre autres, le sieur *de Piles*.

Etant arrivés à son logis, *Martin*, pour retourner à pareil pillage, dit au sieur *de la Force* : *Que s'il vouloit donner sa parole, & lui promettre de ne bouger point de là, ni lui, ni ses enfans, il les laisseroit en la garde de deux Suisses, & que, cependant, il fît diligence pour se procurer sa rançon.*

Ledit

Ledit sieur *de la Force* envoya, sans perdre temps, ledit *du Gast*, Valet de chambre de ses enfans, à *l'Arsenal*, chez Madame *de Brisembourg*, qui étoit sa belle-sœur, pour lui faire entendre l'état auquel étoit lui & ses enfans; & comme le Capitaine *Martin*, duquel ils étoient prisonniers, leur avoit sauvé la vie, moyennant la rançon qu'il lui avoit promise, de deux mille écus; & que, s'assurant de son affection, il s'adressoit librement à elle, pour la prier de les secourir à ce besoin, qui requéroit, surtout, diligence & secret.

Sur quoi elle lui manda, qu'elle espéroit, le second jour, qui étoit le mardi, lui faire tenir ladite somme; & lui fit savoir que le bruit étoit déja qu'on les avoit faits prisonniers; & qu'elle craignoit fort, si cela venoit aux oreilles du Roi, qu'on ne les fît bientôt mourir.

Du Cost, à son retour, leur confirma cette nouvelle, & leur dit qu'il étoit du tout important, puisqu'ils avoient le moyen de sortir de-là, & de se sauver, qu'ils devoient au plutôt le faire.

En effet, les Suisses auxquels ils avoient été commis en garde, leur disoient incessamment, qu'ils les meneroient où ils voudroient, & que volontiers ils hasarderoient leur vie pour les sauver tous.

Mais le sieur *de la Force*, qui avoit donné sa parole, leur répondit toujours : *J'ai engagé ma foi, je ne la fausserai point, étant résolu d'attendre la Providence de Dieu, qui disposera de nous selon son bon vouloir.*

Ledit *Cost* pressoit pourtant toujours pour qu'il voulût permettre que ses enfans, ou du moins l'un d'eux, pussent se sauver, puisqu'il voyoit les avis qu'on

lui donnoit, & que les Suisses s'offroient si volontiers à les conduire où il voudroit ; mais demeurant toujours ferme en sa parole, il dit : *Qu'il n'en seroit que ce que Dieu avoit ordonné.*

Le soir même que la rançon promise devoit être délivrée, arriva au logis le Comte *de Coconas*, avec quarante ou cinquante soldats Suisses & François. Tous montèrent à la chambre ; & il commença à dire au sieur *de la Force*, que *Monsieur*, le frère du Roi, ayant été adverti comme ils étoient détenus prisonniers, il l'avoit envoyé là pour le chercher, desirant parler à lui ; & soudain leur dépouillèrent leurs manteaux & bonnets ; de sorte qu'ils connurent bien que c'étoit pour les faire mourir. Ledit sieur *de la Force* se plaignit alors de ce manquement, attendu que l'argent qu'il avoit promis pour sa rançon étoit tout prêt.

Est à noter que le plus jeune des en-

fans (*a*) parloit inceffamment, leur reprochoit leur perfidie, & confoloit fon père.

Une autre particularité notable, que je lui ai fouvent oui dire, eft qu'il voyoit bien que leur deffein étoit de les affaffiner tous; *mais qu'il s'affuroit que lui n'en mourroit point.*

Les maffacreurs ne trouvant que quatre perfonnes, demandèrent où étoit la cinquième? C'étoit *du Gaft*, qui, voyant leur méchante intention, s'étoit allé cacher dans un galetas, au haut de la maifon; mais ils cherchèrent fi bien, qu'ils le trouvèrent, & lors commencèrent à les faire marcher tous, & les mener à la tuerie.

Etant arrivés au fond de la rue des *Petits-Champs*, près le rempart, ils crièrent tous enfemble: *Tue, tue!* .... L'aîné des enfans fut le premier bleffé;

(*a*) Il s'appeloit *Jacques Nompar.*

&, en chancelant, se mit à crier : *Ah, mon Dieu!... je suis mort.* Le plus jeune, (sans doute inspiré du Ciel) en fit tout de même, sans avoir reçu aucun coup, & se laissa tomber comme son frère.

Ce père & ce frère, bien que par terre, reçurent encore force coups ; & le jeune n'eut jamais seulement la peau percée ; & bien qu'ils fussent à l'instant dépouillés tout nuds & sans chemises, *les massacreurs ne reconnurent jamais qu'il n'avoit aucune blessure.*

Comme ils crurent les avoir achevés, & qu'ils se retiroient de là, ceux des maisons voisines, visitant les corps par curiosité, un certain pauvre homme, s'approchant du jeune *Caumont*, commença à dire : *Hélas! celui-ci n'est qu'un pauvre petit enfant...* Ce qu'ayant entendu le petit *Caumont*, il leva la tête, & lui dit : *Je ne suis pas mort... Par pitié, sauvez-moi la vie?* Soudain le bonhomme lui mit la main sur la tête,

& lui dit : *Paix !... ne bougez, petit car ils sont encore là ;* & le bonhomme, se promenant de leur côté, revint peu de temps après, & lui dit : *Levez-vous vîte, mon enfant, car ils s'en sont allés...* Et soudain lui mit un méchant manteau sur le dos (car il étoit tout nud) ; & les voisins lui ayant demandé qui il menoit-là ... c'est mon neveu (leur dit-il), qui est ivre, & que je fouetterai bien ce soir.

Il le mena de-là dans une petite chambre qu'il avoit tout au plus haut d'une vieille maison, & lui bailla de méchans habits de cedit neveu.

Cet homme étoit un Marqueur du jeu de Paume de la rue *Verdelet*, & des plus pauvres ; qui, en lui appercevant quelques bagues aux doigts, les lui demanda pour aller chercher chopine.

Il le retint chez lui toute la nuit ; &, avant le jour, lui demanda où il vouloit qu'il le menât ? A quoi le jeune

Caumont répondit : *Au Louvre*, où il avoit une sœur qui étoit à la Reine. Mais le bonhomme allégua qu'il ne pouvoit le mener là, attendu qu'il y avoit force corps-de-gardes à passer, ou, possible, on le reconnoîtroit, & qu'on les feroit mourir tous deux.

Le jeune homme alors lui proposa d'aller avec lui à *l'Arsenal*, où il avoit une tante. L'autre lui dit que le chemin étoit bien long; cependant qu'il le meneroit-là plutôt qu'ailleurs; car il iroit tout le long du rempart, où ils ne rencontreroient presque personne. *Mais il faut*, ajouta-t-il, *car je suis très-pauvre, que vous juriez de me faire donner trente écus.*

Ce marché conclu, tous deux partirent dès le point du jour; le jeune homme avec un méchant habit du neveu, & un vieux bonnet rouge, où étoit attachée une croix de plomb.

Ils arrivèrent de bonne heure, & il

dit au bonhomme : *Demeurez ici . . . je vous renverrai votre habit, avec les trente écus que je vous ai promis.*

Le jeune homme demeura long-temps à la porte, n'osant heurter, de crainte qu'on ne lui demandast qui il étoit ? Mais quelqu'un étant venu à sortir, il s'avança dextrement, & entra sans qu'on en vît rien. Il traversa toute la première basse-cour, & s'en alla jusqu'au logement de sa tante, sans rencontrer personne de sa connoissance. Enfin il apperçut le Page qui étoit à eux, & qui s'étoit aussi sauvé par le moyen d'un Suisse, qui l'avoit retiré chez lui, en lui disant : *Sauvez-vous, car l'on va dépescher ceux-ci*, (c'est-à-dire les parens du jeune homme).

Il demanda à ce Page, qui s'étoit rendu à *l'Arsenal* la même nuit, (mais qui ne reconnoissoit pas le jeune homme sous ses mauvais accoûtremens), où étoit M. *de Beaulieu*, gentilhomme de

feu ſon père?... Sur quoi le Page le mena parler à lui ; lequel fut merveilleuſement eſtonné de le revoir, croyant bien qu'ils fuſſent tous morts, ainſi que ledit Page l'avoit aſſuré, qui avoit vu de loin comme on les avoit tous maſſacrés ; & pria le Mareſchal de Madame *de Briſembourg*, qui étoit alors avec lui, de le mener à ladite Dame, laquelle étoit au lit grandement affligée de tant de ſi cruels malheurs.

Arrivés qu'ils furent en ſa préſence, ſoudain elle l'embraſſa, toute baignée de larmes, croyant qu'on les eût tous depeſchés ; &, louant Dieu de le voir, lui demanda par quel miracle il s'étoit ſauvé ?

Après quelques diſcours, elle le fit conduire à ſa garde-robe, & mettre au lit. Mais, avant que de ſortir d'auprès d'elle, il la ſupplia de faire au plutôt délivrer les trente écus promis au pauvre homme qui l'avoit ſauvé & retiré chez

lui ; ainsi que les habits dont il l'avoit couvert.

Environ deux heures après, on le revestit d'un habit de l'un des Pages de M. le Mareschal *de Biron*, qui étoit alors Grand-Maître de l'Artillerie ; &, pour le tenir mieux caché, on le mit dans le propre cabinet dudit Mareschal, où, pour l'empêcher de s'ennuyer, on lui bailla auprès de lui le Page dont a été fait mention.

Il fut là deux jours ; au bout desquels on donna avis au sieur Mareschal, que l'on avoit fait entendre au Roi qu'il s'étoit retiré plusieurs *Huguenots* dans *l'Arsenal*, & que Sa Majesté avoit résolu d'envoyer visiter par-tout.

De sorte que, craignant cette visite, on l'osta du cabinet, & on le fit passer à la chambre des Filles, où il fut mis entre deux lits, & couvert de *vertugadins*, que l'on portoit en ce temps là ; & où il demeura trois ou quatre heures.

Environ une heure après minuit, on le ramena dans le même cabinet ; & Madame *de Brisembourg* sa tante, qui en avoit un très-grand soin, n'eut patience ni repos, qu'elle ne l'eût fait changer de lieu, à cause que le bruit étoit répandu qu'il s'étoit sauvé & retiré là.

Le lendemain matin, & en conséquence, le sieur *de Born*, Lieutenant-Général de l'Artillerie, le vint prendre dans ledit cabinet, habillé en Page, à la livrée du Mareschal *de Biron*, le mena déjeûner en lieu particulier, & après cela lui dit, *suivez-moi*.... Puis le sortit de *l'Arsenal*, le conduisit chez M. *Guillon*, Contrôleur de l'Artillerie, qui étoit de ses amis ; & lui donna instruction, si on s'enquéroit qui il étoit, que le jeune homme se nommoit *Rainspuy*, dont le père étoit Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes dudit sieur *de Biron* ; l'exhortant, très-expres-

fément, de ne point fortir du logis où il le menoit, & de ne rien faire qui le puft faire connoître à perfonne.

Etant arrivés à la maifon dudit Contrôleur, il lui dit : Vous êtes de mes amis ; faites-moi, je vous prie, le plaifir de me garder ici ce jeune homme, qui eft mon parent, fils de M. *de Beaupuy*, qui commande la Compagnie des Gendarmes de M. le Marefchal ? Je l'ai fait venir ici pour le mettre Page ; mais j'attends que tout ce tumulte foit paffé.

Ce que ledit *Guillon* lui accorda très-volontiers ; mais, encore qu'il fuft de fes amis, il ne voulut jamais lui donner cognoiffance qui étoit le jeune homme, quoique *Guillon* fe doutât bien qu'il ne lui difoit pas tout ce qu'il étoit.

Après avoir demeuré là fépt ou huit jours, ledit Contrôleur, qui alloit tous les jours à *l'Arfenal*, pour favoir ce

qu'il avoit à faire, ne manquoit pas, avant dîner, de se rendre chez le sieur *de Born.*

Il arriva, au bout de ce temps-là, qu'à l'heure ou *Guillon* avoit accoustumé de revenir pour disner, le jeune homme entendit heurter à la porte, & y courut, croyant que ce fust lui; mais que, voyant une autre personne, il la referma vivement: sur quoi la personne qui heurtoit, lui dit: *Ne vous effrayez pas, mon enfant, ... c'est Madame de Brisembourg qui m'envoye, & veut savoir de vos nouvelles;* puis de-là, s'en alla.

Le Contrôleur arrivant bientôt pour disner, lui demanda, comme il avoit toujours accoustumé, si quelqu'un étoit venu au logis? Sur quoi le jeune homme lui raconta ce qui s'étoit passé: ce qui donna l'alarme à *Guillon*, qui, laissant-là le disner, monta soudain à cheval, pour aller trouver M. *de Born;* lequel, pour s'éclaircir de ce qui en étoit,

alla trouver Madame *de Brisembourg*, qui fut aussi fort estonnée, n'ayant envoyé personne au logis de *Guillon*.

Quelques jours auparavant on avoit moyenné de tirer un passeport du Roi, pour le Maître d'Hôtel de M. *de Biron*, & un sien Page qu'il envoyoit pour faire venir sa Compagnie de Gendarmes, & porter ses ordres en conséquence; de sorte que, sans perdre de temps, ledit sieur *de Guillon* s'en revint au logis, lui fit apporter des bottes & amener un cheval, sur lequel il lui dit de monter, & de le suivre.

Il eut ce mauvais rencontre, qu'ayant trouvé dans la rue une Procession, sa haquenée, qui étoit ombrageuse, fit de si grands désordres, qu'il étoit en très-grande peine, d'autant que les choses passées le tenoient en telle défiance, qu'il lui sembloit que tous ceux qui le voyoient devoient le recongnoistre.

Dieu pourtant permit qu'il se rendist

heureusement à la porte de la ville ; où étant, le sieur *de Born*, qui le conduisoit, appela celui qui commandoit, & lui dit : *Mon Capitaine, c'est le Maistre d'Hôtel de M. le Mareschal de* BIRON, *qui a commandement d'aller faire venir sa Compagnie de Gendarmes ; & j'envoie ce Page, qui est mon parent, avecques lui... Voilà le passeport du Roi.*

Le Capitaine lui dit : *C'est assez, Monsieur.... ils peuvent passer, quand vous voudrez.*

Etant hors de la porte, M. *de Born* dit au jeune homme : *Voilà le sieur* DE FRAISSE *qui a commandement de vous conduire ; & prit congé d'eux.*

Le jeune homme demanda alors au sieur *de Fraisse* où c'est qu'il le menoit ?... Lequel lui répondit : *Au pays, s'il plaist à Dieu !... Ah !* (répondit le jeune homme) *je le supplie qu'il nous en fasse la grace !*

Au bout de deux journées ils arrivè-

rent à une hostellerie, où étoit déja arrivé un homme de condition, qui avoit sept ou huit chevaux de son train. Tous ses discours étoient que l'on avoit bien attrapé *ces méchans Huguenots*, & louant *à merveille* la résolution du Roi.

Ils firent, le lendemain, la journée ensemble. Quand celui-ci étoit arrivé au logement, il prenoit sa robe de chambre; & le jeune homme, en la voyant, reconnut que c'étoit celle de son frère. Aussi le discours continuel de ce Gentilhomme, étoit du déplaisir qu'il disoit avoir reçu de n'avoir pu attraper le sieur *de Caumont; d'autant qu'ayant donné droit à la porte de son hostel, il s'étoit évadé par celle de derrière; que pour le sieur de LA FORCE, son frère, il avoit été dépesché, lui & ses enfans.*

Cet homme avoit la fièvre quarte, & répéta plusieurs fois, en présence dudit jeune homme: *Que s'il eût pu attraper le sieur de CAUMONT, il y eust passé comme*

les autres. Mais eux, marchans en plus grande diligence que lui, gaignèrent les devans : auſſi cette compagnie ne leur étoit guère agréable.

Il leur arriva encore un fort mauvais rencontre au bout de deux jours.

Etant en une hoſtellerie, comme les diſcours ordinaires étoient de ce *grand maſſacre* qui avoit été fait par toute la France, il y avoit là trois ou quatre hommes, avec leſquels s'échauffant en paroles ſur ce ſujet, il eſchap pa au ſieur *de Fraiſſe* de dire, que c'étoit un meſchant acte, & une grande perfidie & cruauté. A quoi ceux-ci répliquant hardiment, il reconnut avoir eu tort, & s'eſtre trop eſchappé ; & que ces gens, ayant remarqué ſon dire, pouvoient ſoupçonner qu'ils fuſſent des *Huguenots*, & eſchappez du *maſſacre de Paris.*

En effet, étant partis le lendemain de grand matin, & à deſſein, de cette hoſtellerie, ils trouvèrent déja les au-

tres au Fauxbourg, montés sur de bons chevaux, tous armés de pistolets, & qui faisoient semblant de s'amuser à la porte d'un cabaret; de sorte qu'ils n'eurent pas fait un quart de lieue, qu'ils virent ces *drôles* venir à eux, ce qui leur donna l'alarme, à bon escient, ne pouvant douter qu'ils ne les suivissent pour leur faire un mauvais parti.

Mais Dieu permit qu'heureusement, & en même temps, ils rencontrèrent en leur chemin un petit vallon, qui les mettant à couvert & hors de la vue de leurs ennemis, ils se mirent au galop, pour tascher de se garantir de leurs mauvais desseins, & arrivèrent dans un grand Bourg, avant que les autres les eussent pu joindre.

Ils s'arresterent là, faisant semblant de vouloir rafraischir. Alors les autres en firent de même, & les accostèrent; mais le sieur *de Fraisse*, qui avoit reconnu leur mauvaise intention, s'avisa de leur faire

changer l'opinion qu'ils avoient eue, qu'ils fussent *Huguenots*, & commença leur faire congnoistre comme il avoit commandement de M. le Mareschal *de Biron*, de faire venir sa Compagnie de Gendarmes, & qu'il alloit exprès pour cela avec un bon passeport du Roi, *attendu que Sa Majesté alloit mettre sur pied une grande armée, pour achever de détruire entièrement tout ce qui pouvoit rester de Huguenots dans son Royaume.* Ce discours achevé, ils continuèrent leur chemin, & apperçurent bientôt que ces *drôles*, qui sans doute ne les avoient suivis que pour leur faire du mal, s'en retournoient sur leurs mesmes pas. Ainsi ils continuèrent leur voyage; &, le huitième jour de leur départ de Paris, se rendirent au château de *Castelnau-des-Mirandes*, ou ledit sieur *de Caumont*, oncle, s'étoit retiré, & qui reçut son neveu (qu'il croyoit mort) avec si grande joie & contentement, qu'il n'est pas croyable.

En effet, bien qu'il euſt un fils unique, il témoigna à ce ſien neveu une ſi tendre amitié, qu'il diſoit librement, *qu'il avoit plus d'eſpérance en lui qu'en ſon propre fils*, & lui faiſoit ſouvent réciter ce qui s'étoit paſſé; comment ſon père & ſon frère avoient été tués; & lui, par quels moyens il s'étoit ſauvé. Admirant cette Providence divine qui l'avoit ſi heureuſement conduit & deſlivré d'un ſi grand péril, & prit grand ſoin de ſa conduite & de l'adminiſtration de ſes biens, en ſe chargeant de ſa tutelle.

Je ne dois obmettre ici le ſoin qu'il prenoit de l'appeller de temps en temps en ſon cabinet, pour, par ſes bonnes inſtructions, l'affermir toujours dans la crainte de Dieu, à qui il devoit inceſſamment rendre grace de cette ſingulière & miraculeuſe aſſiſtance, & l'exhorter en toutes ſes actions à ſuivre toujours le chemin de la vertu.

Mais il n'eut guère la jouiſſance de

si salutaires instructions, d'autant qu'au bout de quatorze ou quinze mois, le sieur *de Caumont*, son oncle, vint à décéder ; de sorte que ce jeune homme se trouva, en fort bas âge, destitué de père, de mère, & de sondit oncle.

N. B. Ce même *de Caumont* qui échappa à la *Saint Barthelemi*, est le fameux *Maréchal de la Force*, qui depuis se fit une si grande réputation, & qui vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il a laissé des *Mémoires* qui n'ont point été imprimés, & qui doivent être encore dans les Archives de la Maison *de la Force*.

Note de la Henriade.



MÉMOIRES

Pour servir à l'Histoire du Pape CLÉMENT XIV,

*Traduits de l'Anglois, du Chevalier ***.*

On dit assez communément en Italie : *Qu'un Pape ne voit jamais la Vérité, que lorsqu'il lit l'Évangile.* *Clément*, sans employer d'Espions, ressource ordinaire de la Bassesse & d'une Tête étroite, portoit les yeux autour de lui, & voyoit par lui-même ce qu'il étoit besoin qu'il sût. Dès-là, digne du Trône, il savoit récompenser ou punir : *La Providence* (disoit-il) *m'a placé, comme une Sentinelle, uniquement pour veiller avec soin sur Israël.* Il est vrai que son extrême vigilance excita bien des murmures. Mais il étoit convaincu qu'un peu-

ple n'est heureux, qu'à raison du plus ou du moins d'attention qu'apporte un Souverain, même aux moindres objets capables de contribuer au bien-être de ce Peuple. Ce caractère une fois connu, quiconque se trouvoit chargé de quelque partie de l'Administration, se voyoit obligé de régler sa conduite, de manière à ne pas risquer de déplaire à un Souverain aussi juste & aussi sévère, que vigilant.

Il n'en étoit pas de même sous le précédent Règne, où les malversations les plus notoires se commettoient avec impunité. *Lambertini (Benoît XIV)* passoit pour être très-instruit, jouissoit de la plus grande réputation au dehors, & manquoit des talens nécessaires pour bien gouverner ses Etats. Les *Romains* disoient de lui: *Magnus in folio, parvus in solio.*

Corsini (Clément XII) régna douze ans, & fut dix ans aveugle: d'où l'on

peut juger si les Trésoriers & les Receveurs de l'Etat Ecclésiastique avoient de bons yeux.

Orsini (*Benoît XIII*) de l'Ordre des *Frères Prêcheurs*, trop *sanctifié* pour qu'on le pût soupçonner d'aucun mal, étoit constamment trompé par l'infortuné Cardinal *Coscia*, qui, quoique fils d'un Barbier Napolitain, s'enrichit aux dépens du *Saint Siège*, fut enfin enfermé dans le château *S. Ange*, & mourut en 1755, comblé de biens & de l'exécration publique.

Les devoirs d'un *Prince-Pasteur* sont très-difficiles à concilier : la Politique exige souvent ce que la Religion ne peut permettre. Si le caractère de Pape inspire la clémence, celui de Souverain prescrit la sévérité. Aussi l'Histoire nous dit-elle que *Sixte-Quint* fut un grand Monarque, sans être dévot; & que *Saint Pie* étoit un bon Pape & un pauvre Prince. Ce qui fait dire à certain Historien,

torien, que les six Souverains Pontifes pris dans l'Ordre des *Cordeliers*, avoient tous les talens qu'exige le Gouvernement; & que ceux qu'à fournis l'Ordre des *Dominicains*, ne s'étoient trouvés propres qu'à édifier les *Fidèles*.

Ganganelli (le défunt Pape) dont les noms de Baptême étoient *François-Laurent*, naquit à *Saint-Angelo*, dans le Duché *d'Urbin*, le 31 octobre 1705, & fut élu Pape, quoique sans être encore Evêque, le 19 mai 1769 : auquel temps le S. Siège se trouvoit dans des circonstances très-dangereuses & très-embarrassantes avec la Maison de Bourbon.

Nul n'avoit eu mieux que lui la principale qualité, ci-devant mentionnée, pour faire un grand Pape : c'est-à-dire, une piété mâle, plus analogue avec la Souveraineté, qu'une dévotion efféminée & pusillanime. Sa Religion portoit l'empreinte de son caractère & de son gé-

nie, qui étoit ferme & élevé, sans quoi on l'eût vu souvent arrêté dans ses opérations. Mais voyant tout en grand homme au dessus des rumeurs publiques, sans crainte sur les torts qui pourroient lui être imputés, & même sur ce qui pourroit s'en ensuivre, il sut être Prince & Pontife.

Les petits artifices propres à le conduire à ses fins, lui étoient absolument étrangers, quoique souvent employés par une Cour de tous temps accusée d'intrigues & de chicane. Si jamais il trompa les Politiques, ce ne fut que par son silence : la vérité, lorsqu'il parloit, s'exprimoit toujours par sa bouche. Il étoit né trop noble pour avoir recours aux moyens sinistres ; & son génie trop élevé pour le mettre dans le cas d'en avoir besoin. Sans être ni trop lent ni trop vif, nul ne sut mieux que lui saisir le moment propre au succès qu'il se proposoit d'atteindre.

L'heure n'est pas venue (répondoit-il) à ceux qui le pressoient d'agir. Il écrivit un jour au Cardinal *Stoppani* : *Je me défie de ma vivacité ; ainsi votre Eminence n'aura m'a réponse que vers la fin de la semaine. Notre imagination est presque toujours notre plus grande ennemie ; je tâche à la réprimer avant que de prendre un parti dont je pourrois me repentir. Les Affaires, comme les fruits, ont leur maturité ; & ce n'est qu'au moment où elles pressent, que nous devons penser à les terminer.*

Sa façon de lire ressembloit à ses autres opérations ; il quittoit le livre s'il se trouvoit disposé à réfléchir : & attendu que les Souverains même sont conduits par les circonstances (d'où nous pouvons conclure que tout homme est né dépendant), il veilloit souvent une grande partie des nuits, & dormoit pendant la journée. *La Règle* (disoit-il souvent) *est bonne pour les Moines ; mais les besoins du peu-*

ple sont l'Horloge du Souverain. « La
» Bussola di Frati è la loro Regola,
» ma il bisogno del Popolo è l'orologio
» dei Sovrani. »

Cette maxime, dès qu'il fut Pape, l'arracha souvent à ses livres. Il ne fut alors que pour édifier, ou pour donner quelque relâche à l'attention qu'il apportoit aux grandes Affaires. Il pensoit que tous les livres du monde pouvoient être réduits à six cents *in-folio*, & que ceux de nos jours étoient d'anciens Tableaux que d'adroits Réparateurs avoient trouvé l'Art de nettoyer assez bien pour les présenter comme neufs aux yeux du Public.

Il est à regretter qu'il n'ait rien produit de son fonds, en matière de littérature, quoique plus d'un Ouvrage de *Benoît XIV* lui ait été attribué. Nous eussions trouvé dans ses Ecrits le flegme Germanique uni à la vivacité Italienne; mais il étoit tellement persuadé qu'il y

avoit beaucoup trop d'Ecrivains, qu'il trembloit toujours d'être tenté d'en accroître le nombre. Il disoit un jour, en riant : *Qui sait, pourtant, s'il ne passera pas un jour, par la tête à* Frère François, *de vouloir faire un Livre?... Je répondrois cependant bien que ce ne seroit pas l'histoire de ses Ragoûts, ou le Livre seroit bien court!*

Lorsqu'on lui parloit des Productions à la mode, contre le Christianisme, il avoit coutume de dire : *Plus on en verra paroître, plus l'on sera convaincu de la nécessité de son existence.*

Il observoit *que tous les Ecrivains opposés à la Religion Chrétienne savoient uniquement creuser un fossé, mais ne savoient que faire de la terre qu'ils en tiroient, ni quoi faire du terrain qu'ils laissoient vacant.* *Ce* Voltaire (disoit-il), *dont il admiroit les Poésies, n'attaquoit si souvent la Religion, que pour se venger des inquiétudes qu'elle lui causoit;* & que *J. J.*

ROUSSEAU *étoit un Peintre qui, en manquant toujours les têtes, excelloit uniquement dans les draperies.*

Ce qui me choque le plus (ajoutoit-il, en parlant *du fameux* SYSTÊME DE LA NATURE), *c'est que, plus les Principes en sont faux, & plus, dans un siècle tel que le nôtre, il aura de réputation & de Lecteurs. Que ce seroit même ajouter au peu qu'il vaut, que de l'honorer d'une Réfutation un peu sérieuse. Que l'Auteur de ce Livre étoit un insensé, qui, après avoir chassé le Maître de la maison, croyoit pouvoir le remplacer à son gré; que chaque siècle, esclave de la mode & de la nouveauté, avoit sa façon particulière de penser. Qu'au temps des superstitions avoit succédé celui de l'incrédulité; & que l'homme, après avoir adoré une multitude de Dieux, affectoit maintenant de n'en reconnoître aucun. Que la vertu, le vice, l'immortalité, l'annihilation même, tout lui paroissoit synonyme, dès que quelque*

brochure audacieusement superficielle lui servoit de rempart contre les Cieux. Qu'au temps où les Princes Payens persécutoient la Religion, un Pape avoit du moins la gloire & le bonheur de la défendre au prix de sa vie ; mais qu'aujourd'hui qu'il ne peut courir au Martyre, il est forcé d'être l'infortuné témoin des triomphes de l'erreur & de l'impiété.

C'est en présence d'un Commandeur de *Malthe*, & de qui l'Auteur les tient, que ce Pontife vertueux faisoit souvent des réflexions de ce genre. Il m'a dit même être très-convaincu que ce Pape, toujours prêt à se sacrifier pour le bien de la Religion & les intérêts de l'Eglise, ne regardoit sa vie que comme peu de chose, vis-à-vis de si grands & si respectables objets.

C'étoit uniquement pour la gloire de l'Eglise qu'il nommoit de temps en temps au Cardinalat, sans égard pour la naissance, ou pour les Protecteurs des Can-

didats, à moins qu'il ne les crût vraiment dignes de la Pourpre.

Cette institution, qui prit naissance au neuvième siècle, n'eut d'autre objet que le bien & l'honneur de la Religion. Ils composoient le Conseil des Souverains Pontifes, lorsqu'ils avoient besoin de les consulter ; & l'on vit de tout temps parmi eux des personnes du premier mérite, & dont le zèle, joint aux lumières acquises, se trouvèrent aussi utiles à l'Eglise, qu'à l'Etat. Plusieurs d'entr'eux portèrent même le courage & leur foi jusqu'aux extrémités de l'Univers ; d'autres, de l'aveu des Souverains, ont gouverné avec autant de bonheur que de prudence les Empires les plus florissans ; & les temps les plus reculés de l'avenir ne se rappelleront qu'avec un sentiment d'admiration méritée, les *Amboise*, les *Ximenès*, les *Richelieu* & les *Fleury*.

Si *Clément XIV* ne fit pas de Pro-

motion complette de Cardinaux pendant le cours de son Pontificat, il faut présumer qu'il y trouva des obstacles de la part de quelques Puissances, ou que le choix des sujets a pu l'embarrasser ; & qu'il ait préféré de ne pas choisir, à la crainte de déplaire à d'anciens amis, que peut-être il ne croyoit pas assez dignes de ce titre. Les qualités requises dans un ami ne sont pas toujours suffisantes pour en faire un Cardinal.

Pour bien juger du génie de *Clément*, il eût fallu le voir de près avec ses amis, & sur-tout avec le Cardinal *de Bernis*, conférant librement sur les matières du temps, & sur les moyens propres à concilier les intérêts de la Religion avec ceux des Princes. Lorsque l'objet de la conférence avoit été suffisamment débattu, & mis dans tout son jour, *Ganganelli* prononçoit & décidoit avec fermeté. La moindre erreur eût été de la plus grande conséquence,

ſur-tout étant queſtion de bien peſer les droits du Souverain Pontife, ainſi que les motifs qui le faiſoient agir, & de ne point s'écarter des bornes qui fixent l'équilibre entre le S. Père & les autres Potentats.

Plus les fonctions & les devoirs d'un Pape ſont difficiles & pénibles, plus le repos lui devient ſouvent néceſſaire, pour le mettre en état de reprendre ſes travaux. Le château de *Caſtelgandolphe*, bâti par le *Cavalier Bernin*, à quatre lieues de *Rome* près du Lac *Albano*; & qui domine ſur les points de vue les plus agréables, eſt, pendant l'été, la réſidence ordinaire des Souverains Pontifes.

Clément ne manquoit jamais de s'y rendre dans les mois de mai & d'octobre; c'eſt-à-dire, dans les ſaiſons les plus propres, en Italie, à goûter les plaiſirs que peut procurer la campagne. C'eſt-là que, pour connoître intime-

ment *Ganganelli*, nous l'euſſions vu anatomiſant un inſecte, analyſant une fleur, épiant & ſuivant avec attention les phénomènes de la Nature, & par degrés s'élevant juſqu'à ſon Auteur. De-là, portant un coup d'œil général ſur le Ciel & ſur la Terre, ou rentrant & ſe renfermant en lui-même, il s'occupoit à réfléchir ſur ce qu'eſt en effet l'homme; & dans d'autres inſtans, converſoit familiérement avec ſes vrais amis.

Son imagination ſe délectoit à promener ſes regards ſur toutes les beautés qui ſe preſentent d'elles-mêmes dans le voiſinage de Rome. Au ſouvenir de ces anciens Romains, dont les hauts faits avoient jadis illuſtré ce fameux Territoire, ſa mémoire lui rappeloit les paſſages les plus ſublimes & les plus ingénieux des anciens Poëtes. Il n'eſt guère d'Italiens, quelque peu lettrés qu'ils puiſſent être, pour qui les Ouvrages de l'*Arioſte*, du *Dante*, du *Taſſe*, de *Pé-*

trarque & de *Métastase*, soient absolument étrangers ; les femmes mêmes en font leurs délices, &, dans l'occasion, en citent les plus beaux endroits.... Il n'est donc pas étonnant qu'un esprit aussi orné que celui de *Clément*, se les rappelât toujours avec plaisir.

Souvent, lassé de réfléchir, il se retiroit avec un ancien ami de Couvent, dans un bosquet inaccessible aux curieux. C'est-là, qu'en s'amusant des anecdotes de leur Cloître, & des petites aventures de leur jeunesse, ils goûtoient des plaisirs uniquement faits pour des ames aussi simples & aussi sensibles que les leurs.

Un jour, *Clément*, fixant les yeux sur cet ami : *il a gardé son habit* (s'écria-t-il) *il est bien plus heureux que moi sous la Thiare !... Il étoit sans doute de ma destinée, d'être Pape ? & je crains bien....* (il se retint ici) *Quoi qu'il en soit* (ajouta-t-il) *soumettons-nous au Tout-puissant !*

C'est dans ces dispositions qu'on le voyoit toujours, lorsque quelques Ambassadeurs lui étoient annoncés : ils le trouvoient aussi calme & aussi serein que si nulle inquiétude ne l'eût agité. Mais il rioit, sous cape, de l'exercice infructueux qu'il donnoit à la curiosité.

Lorsqu'il donnoit, à *Castelgandolphe*, à dîner à quelques *Grands* d'Espagne, il oublioit sa souveraine autorité, & faisoit gaiement les honneurs de la Fête, sans permettre que personne se levât pour le saluer.

Le Public imaginoit quelquefois qu'il avoit perdu de vue la grande Affaire des *Jésuites*, tandis que, suivant l'usage & l'esprit de la Cour de Rome, il visoit uniquement à gagner du temps. Il ne s'occupoit cependant pas moins à parcourir les Archives de la *Propagande*, à consulter les Mémoires du *Cardinal de Tournon*, de *Maigrot*, de la *Beaume*, & des Missionnaires de la *Société*, les

reproches qui lui étoient faits, & les réponses qu'on y avoit opposées ; tandis que, se tenant en garde & contre les Satires & les Apologies, il tâchoit à trouver le vrai des choses avec l'impartialité la plus froide & la plus éclairée ; ne cherchant, en un mot, à prononcer sur un pareil sujet, que comme la Postérité se trouveroit forcée de prononcer.

Laissez-moi (disoit-il aux Souverains qui le pressoient de se décider) *laissez-moi le loisir d'examiner cette importante Affaire ? Je suis le Père commun des Fidèles ; & sur-tout du Clergé, & ne puis me résoudre à détruire un Ordre célèbre, sans des motifs qui puissent me justifier aux yeux de tous les siècles, & sur-tout à ceux du Seigneur.*

Le Peuple qui l'idolâtroit, ne cessoit de bénir son Règne ; & ce sentiment universel, qui ne se démentit jamais, est sans doute le plus bel éloge qu'on puisse faire des vertus de *Ganganelli*. On

fait que les Romains passent aisément de l'enthousiasme à la haine ; qu'ils ont souvent fini par calomnier les Pontifes qu'ils avoit flattés le plus; & qu'un Pape, pour leur plaire, ne doit guère régner plus de trois ans. En partant des idées qu'inspirent leur fainéantise, ils se flattent toujours qu'un changement de Maître doit être suivi d'un surcroît d'aisance & de félicité pour les Sujets : de même qu'un malade se flatte d'être mieux dès qu'il aura changé de place.

Il eût manqué quelque chose à la gloire de *Clément*, s'il n'eût en rien contribué à l'embellissement de Rome. Mais, sans vouloir suivre servilement les traces de *Sixte-Quint*, de *Paul V*, & de *Benoît XIV*, il composa un *Musæum*, où ce qu'il crut le plus digne de la curiosité des Antiquaires & des Voyageurs se trouve rassemblé, c'est-à-dire, les morceaux les plus rares, en tout genre, que nous aient transmis les Anciens.

On eût pu dire, à cette occasion, que jalouse de faire honneur à ce Pontificat, Rome entière s'empressa de rendre au jour tous les Chefs-d'œuvres qu'elle tenoit renfermés dans son sein, pour enrichir la superbe Collection commencée sous le Règne de *Lambertini*.

C'est dans ce précieux dépôt, que le Curieux voit, d'un coup d'œil le Triomphe du Christianisme, dans les divers fragmens de tout ce qui servoit aux sacrifices des Payens ; & les ruines de toutes ces Divinités profanes, dont les Statues n'ont maintenant d'autre prix à nos yeux, que celui qu'y ont attaché les talens & la célébrité des Artistes.

Lorsque *Clément* croyoit pouvoir se distraire quelques instans des Affaires qui l'occupoient, il se plaisoit à parcourir ces monumens avec les Etrangers de distinction, & les Artistes d'une réputation connue ; mais plutôt comme un Souverain qui s'étoit fait un devoir d'en

embellir sa Capitale, que comme un Amateur qui n'avoit fait que céder à son goût, ou à ses fantaisies.

C'est ce qu'il dit un jour au Chevalier *de Châtelus*, l'un des plus dignes descendans de l'immortel *d'Aguesseau*, qui joint aux grandes qualités de l'esprit les connoissances les plus étendues, dans un eutretien qu'il eut avec lui sur différens objets, en ajoutant avec gaieté : *qu'étant né dans un Village, & élevé dans un Cloître, où l'Amour des Arts ne se trouve guère inspiré, il n'avoit pu se procurer les connoissances nécessaires pour prononcer en* CONNOISSEUR *sur les Monumens qu'il avoit rassemblés ; mais qu'en sa qualité de Souverain il s'étoit cru naturellement obligé d'exposer aux yeux des Artistes & des Curieux les Modèles les plus parfaits, pour qu'ils pussent les connoître & chercher à les imiter.*

S'il ne récompensa pas les Gens de lettres & les Savans, autant qu'ils pou-

voient avoir droit de l'espérer de la part d'un Pontife aussi éclairé, c'est aux circonstances qu'il faut s'en prendre. La multiplicité des Affaires dans lesquelles il se trouvoit engagé, joint au peu qu'a duré son Règne, ne lui laissèrent ni le temps ni le loisir de s'occuper essentiellement d'un objet, pour lequel il seroit injuste de lui supposer l'ombre même de l'indifférence.

D'ailleurs, un Pape n'est pas toujours maître de satisfaire ses desirs, quelque agréable que puisse en être l'objet: des incidens qu'il ne sauroit prévoir, & que le temps seul peut vaincre, sont presque toujours suffisans pour lui lier les mains.

Il fut pourtant toujours très-attentif à nommer aux Evêchés vacans, & sur-tout en faveur de ceux qu'il croyoit les plus dignes de les remplir; & c'est à quoi l'on doit attribuer la préférence que dans ce cas il accordoit toujours aux Ecclésiastiques de son Ordre.

Un Pape est généralement très-circonspect dans le choix des Sujets propres à l'Episcopat : c'est pourquoi les Evêques Italiens sont presque toujours aussi paisibles que savans, & aussi charitables que zélés. Constamment résidens dans leurs Diocèses, & vivant amicalement avec leurs Curés, on doit se garder de les confondre avec ces *Monsignori*, connus dans Rome sous le titre de *Prélats*, & qui souvent, n'étant pas même dans les Ordres, sont pourvus de tel poste qu'un Laïque devroit remplir.

Clément n'étoit pas moins circonspect sur le choix & la nomination de ses *Nonces* ; il désiroit qu'ils lui fissent honneur aussi bien par leur façon de vivre, que par leurs talens, & sur-tout par l'amour de la Paix. Et s'il donna la préférence à M. *Doria*, pour la Nonciature de France, quoique sa jeunesse y semblât mettre obstacle ; c'est qu'il se croyoit

convaincu que ses vertus avoient devancé ses années, & que déja son mérite égaloit la célébrité de son nom. Il ne l'envoyoit, en un mot, à la Cour de *Louis XV*, que comme un Ange de Paix, très-capable de maintenir cette harmonie par lui tant desirée entre le Père & le Fils aîné de l'Eglise....

La Religion n'a souvent que trop souffert du zèle indiscret de ses Ministres.... Pour prévenir cet inconvénient, autant qu'il le croyoit possible, *Clément*, dont la prudence dirigeoit toutes les démarches, observoit la même Tolérance Evangélique, que le divin Législateur envers les *Saducéens* & les *Samaritains*. Il disoit même à ce propos : *Pour maintenir la Foi, nous oublions la Charité ; sans penser que s'il ne nous est point accordé de tolérer absolument l'erreur, il nous est défendu de haïr & de persécuter ceux qui malheureusement l'ont embrassée.*

On fait que sa mort fut assez généralement attribuée au poison : comme si un homme de soixante-dix ans, & accablé d'infirmités, n'eût pu naturellement y succomber. Il est vrai que ses procédés contre les *Jésuites* ont pu fournir à certaines gens quelques couleurs assez propres à rendre cette imputation plausible, sur-tout en l'ornant de circonstances faites pour lui donner quelque crédit dans le monde. On ne sait pourtant pas moins combien le Pontife étoit depuis long-temps sujet aux plus douloureux accidens, procédans originairement d'une suppression d'urine, de laquelle il avoit été ci-devant affligé.

Mais, quoique les Ministres de France & d'Espagne eussent été présens à l'ouverture de son corps, le récit de cette opération ne fut pas moins chargé des particularités les plus horribles, jusqu'au point même de répandre & d'affirmer confidemment que les cheveux

du Défunt tomboient sous la main, ainsi que la tête même, & que l'odeur qu'il répandoit, avoit empoisonné jusqu'aux Opérateurs. Peu importoit (tant les préjugés sont puissans) que ces mêmes Opérateurs se montrassent par-tout vivans, & que les Médecins & les Chirurgiens démentissent ces calomnies : elles n'en circuloient pas moins ; & subsisteront probablement plus d'un jour, comme des vérités, dans l'esprit d'un grand nombre de personnes.

FIN.





